

CAhiers de la MÉTROPOLÉ BORDELAISE

#29 | JUILLET 2026

La ville,
champ de bataille

La ville, champ de bataille

EN COUVERTURE

Beyrouth, vue de la « Maison jaune » ou Beit Beirut. Cette maison bourgeoise des années 1920 est située sur la « ligne verte » qui était la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest de la ville pendant la guerre civile. De 1975 à 1990, elle était connue comme la « maison des snipers ». Les impacts de balles qui criblent sa façade témoignent aujourd'hui encore de la violence des combats qui se sont déroulés en plein cœur de la capitale libanaise. La « Maison jaune » a été réhabilitée dans les années 2010 et transformée en espace culturel : elle est devenue un lieu hautement symbolique de mémoire pour la ville de Beyrouth et ses habitants.



Passants, place Pey-Berland à Bordeaux vers 1940-1944. © archives municipales de Bordeaux, cote : 21 fi 0047.

édito

Au baccalauréat général de juin 2026, dans la spécialité HGGSP¹, deux sujets de dissertation étaient proposés aux lycéens : l'un portait sur les évolutions des formes de la guerre du XVIII^e siècle à nos jours ; l'autre sur les acteurs de la construction des mémoires. Ces sujets, qui entrent en résonance avec ce nouveau numéro de *CaMBo*, ont pour point commun d'interroger notre rapport aux conflits armés qu'on imaginait appartenir au passé.

En France, au fil des décennies, la présence et la mémoire vivante de ceux qui ont vécu les deux grandes guerres se sont peu à peu étiolées. Avec la disparition des témoins directs, les traces des conflits sont devenues plus ténues malgré les commémorations, l'enseignement et le travail de mémoire. Aurions-nous baissé la garde à la faveur du renouvellement générationnel ? Nous serions-nous laissé bercer par la douce illusion de la fin de la guerre ? C'est ce que suggère l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau qui va jusqu'à parler de « déni de guerre » dans son dernier ouvrage. Depuis plus de 30 ans, nous, Européens « gorgés de (...) certitude de paix », écrit-il, « avons cru nous être libérés, *pour toujours*, de l'éventualité d'une catastrophe guerrière en Europe ». Un aveuglement collectif qui a conduit à refuser de croire au déclenchement en 2022 d'une guerre sur le continent européen et à son installation dans la durée.

Et pourtant, les guerres se conjuguent au présent, et pas seulement en Ukraine. Les conflits, dans leur réalité et leur fureur quotidiennes, embrasent simultanément plusieurs foyers à travers la planète, s'enlisent, s'étendent, se rapprochent de nous, et génèrent récits et images relayés en continu. Ainsi, le monde vit *avec* la guerre même si, chez nous, nous ne vivons pas (pas encore ?) *dans* la guerre et sa matérialité meurtrière.

La génération Z, celle qui vient de plancher dans notre pays sur les épreuves du bac, perçoit-elle la menace de guerre avec davantage d'acuité et de proximité ? Plusieurs enquêtes récentes se sont penchées sur le rapport des jeunes Français à la guerre et leurs dispositions vis-à-vis de l'engagement. Elles soulignent leur conscience aiguë des risques auxquels ils sont exposés, y compris les risques géopolitiques. Ainsi, les menaces d'une guerre qui pourrait, un jour, les atteindre directement sont intériorisées et convoquent, chez ces jeunes, notamment des images de destruction de villes.

Cette génération craint et croit – elle craint justement parce qu'elle croit – que l'impensable peut désormais arriver. De nombreux élèves de terminale ont d'ailleurs posé à leurs professeurs d'HGGSP une question qu'on croyait dépassée : « Va-t-on connaître la Troisième Guerre mondiale ? » C'est sans doute la question essentielle, celle à laquelle personne ne peut aujourd'hui répondre avec certitude. Reste l'espoir partagé de repousser le plus loin possible cet horizon funeste.

Françoise Le Lay

1 | Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques.

Publication semestrielle de l'**a-urba**
Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
Quai Armand-Lalande - BP 71
33041 Bordeaux Cedex
www.aurba.org

une revue créée par Jean-Marc Offner

Directeur de la publication
Simon du Moulin de Labarthète

Directrice de la rédaction
Françoise Le Lay

Rédacteur en chef adjoint
Gilles Pinson

Équipe éditoriale
Élodie Maury, responsable d'édition
Sandra Rinjonneau, assistante de rédaction

Comité de rédaction
Laura Brown, François Cougoule,
Valérie Diaz, Nathanaël Fournier,
Patrice Godier, Thierry Oblet,
Claire Philippe, Gilles Pinson,
Guillaume Pouyanne, Sandrine Vaucelle

Coordination graphique
Olivier Chaput

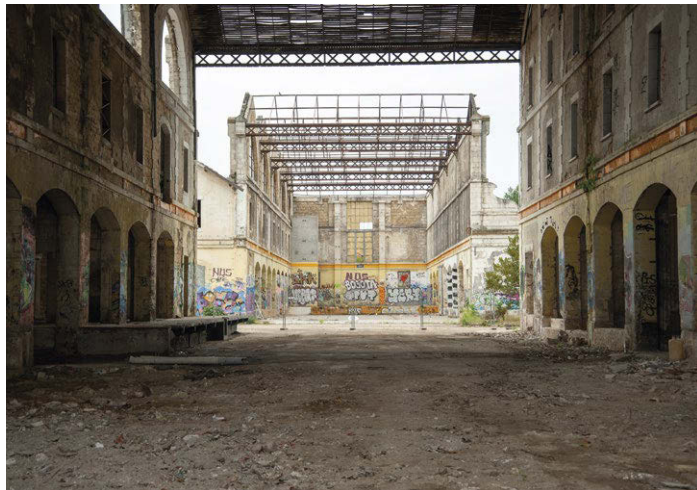
Conception maquette
Catherine Cassou-Mounat,
Olivier Chaput, Véronique Schiltz

Iconographie
Hélène Dumora,
sauf mention contraire

Impression
Imprimerie Laplante (Mérignac)

Dépôt légal : juillet 2026
ISBN : 978-2-9591741-5-5
ISSN : 2260-9075





Extrait d'un spectacle de Capsule Artistique en Mouvement Permanent (CAMP).



© a'urba 1998.

DÉBATS

GRAND ENTRETIEN

Marco Marrone 4
| Gilles Pinson

ANALYSE

Crise du logement : faut-il un choc de l'offre ? 8
| Guillaume Pouyanne

IMPERTINENCE

Esprit public, es-tu là ? 11
| Thierry Oblet

PRATIQUES

ESPACES PUBLICS

La culture pour adapter nos rues 13
| Dimitri Boutleux

ICI ET AILLEURS

Le pari du Billion Oyster Project 17
| François Cougoule

FABRIQUE URBAINE

L'invisible prend forme 20
Le développement des *data centers* en Gironde
| Claire Philippe | Morane Le Gallic |
Marcelin Boudeau

DOSSIER La ville, champ de bataille

coordonné par PATRICE GODIER | LOUISE PICHON-COLLET | GILLES PINSON

Urbs et civitas Quand la ville est rattrapée par la guerre Pierre Bergel	34	Mostar : « Mais que s'est-il passé ici ? » Entretien avec Aline Cateux Louise Pichon-Collet	49
Les villes, l'armée et l'État Quand la guerre (re)fait le territoire Francesca Artioli	37	Les guerres en ville La difficulté de combattre en zone urbaine Dorothée Lobry	52
Quand la ville devient une cible Entretien avec Bruno Marot Gilles Pinson	40	Faire la guerre dans « la jungle de béton » La guérilla urbaine Gilles Ferragu	54
Villes reconstruites Nouveaux laboratoires de la rénovation urbaine ? Patrick Dieudonné	44	Les métamorphoses de la guerre urbaine à São Paulo Gabriel Feltran	57
Huguette, témoignage d'une enfant Pendant la Deuxième Guerre mondiale à Bacalan et en Gironde Hélène Dumora Louise Pichon-Collet	47		

RÉCITS

MÉMOIRE

1998 : les ponts en débat Ou la mémoire d'une concertation Patrice Godier	23
--	----

TRANCHE DE VIE

Faire sa place Nathanaël Fournier	26
---	----

LA PHOTO DU NUMÉRO

LA PHOTO DU NUMÉRO Sophie Haddak-Bayce	29
--	----

DÉCRYPTAGES

REPRÉSENTATION

300 000 lieues sous les mers Antonin Dubernard	60
--	----

RECHERCHE

Les 20 ans du « Prix de thèse sur la ville » Sandrine Vaucelle	63
--	----

LEXIQUE

Ménagement Sophie Haddak-Bayce	66
--	----

KIOSQUE	67
----------------	----

Marco Marrone

GILLES PINSON

Dans vos travaux, vous parlez de ville plateforme, qu'entendez-vous exactement par là ?

L'expression « ville plateforme » désigne une relation d'interdépendance qui s'est construite au fil des années entre la ville et les plateformes numériques. D'un côté, elle suggère que les plateformes numériques sont devenues de véritables infrastructures urbaines. Nous sommes devenus dépendants de Google Maps ou Waze pour nous déplacer, d'Amazon pour acheter ou d'autres applications encore pour réserver des restaurants. Mais l'expression nous dit aussi que l'affirmation des plateformes ne relève pas uniquement de l'innovation technologique. Elle tient aussi aux politiques urbaines qui, depuis plusieurs décennies, ont soumis les infrastructures et les services urbains aux logiques du marché, de la consommation et de la mise en tourisme.

En ce sens, la ville plateforme prolonge un processus de néolibéralisation qui a mis les villes en compétition et placé les politiques urbaines au service d'objectifs d'attractivité. Nous n'aurions probablement pas Airbnb sans les liaisons aériennes low cost et le TGV. Nous n'aurions pas les plateformes de livraison de repas sans les restaurants et les bars qui se sont multipliés dans les quartiers gentrifiés. Et que serait Instagram, aujourd'hui, sans la possibilité de publier toutes ces expériences que la ville néolibérale a façonnées sur mesure pour les touristes ?

La ville plateforme s'inscrit donc dans une trajectoire qui a vu les villes passer de la marge au centre de l'accumulation capitaliste. Dans la tradition de Lefebvre et, plus explicitement, de David Harvey, la ville a souvent été pensée comme le lieu d'un circuit secondaire de l'accumulation : un espace dans lequel le capital s'investit dans le bâti, les infrastructures et l'immobilier, notamment pour absorber des surplus en période de crise. Aujourd'hui, au contraire, les villes occupent une position centrale dans le capitalisme. D'abord parce que les marchés urbains sont générateurs d'énormes profits et ensuite parce que les villes et leurs habitants, au travers de leurs pratiques quotidiennes, génèrent une quantité astronomique de données exploitables.

On sait que les données sont le véritable pétrole des plateformes numériques : le carburant qui les fait fonctionner et leur principale source de richesse. Si tel est le cas, on peut dire que les villes sont devenues les principaux gisements de richesse pour ces plateformes numériques.

De quelles ressources urbaines les plateformes ont-elles besoin pour fonctionner ?

On peut distinguer trois niveaux d'infrastructures urbaines sur lesquels les plateformes font reposer leur fonctionnement. Tout d'abord, les infrastructures physiques : les routes, les autoroutes, les gares, les entrepôts,

les aéroports, mais aussi les centres de données, que l'on voit pousser comme des champignons dans les périphéries des villes.

Il n'y a toutefois pas que les infrastructures matérielles ! Il y a aussi les infrastructures culturelles. L'ère néolibérale a permis la diffusion dans la ville de la figure de l'« entrepreneur de soi-même », les rhétoriques du « smart », celles de la classe créative à la Richard Florida, ou encore celles de la flexibilité. Ces infrastructures culturelles ont constitué un humus essentiel à la fois pour légitimer le fonctionnement des plateformes – pensez au livreur de repas que l'on convainc qu'il est un entrepreneur ! – et pour construire les conditions de leur développement, précisément parce qu'elles sont en résonance avec cette dimension culturelle.

Enfin, il y a les infrastructures politiques : les processus de déréglementation et les politiques de soutien à l'innovation technologique qui ont préparé le terrain aux plateformes numériques. Cela recouvre aussi la manière dont sont régulés l'activité entrepreneuriale, le marché du travail et l'accès ou l'absence d'accès à certaines infrastructures et à certains espaces urbains. Elles ont joué et continuent de jouer un rôle fondamental dans le développement des plateformes.



© Marco Marrone.

Marco Marrone est sociologue du travail et du numérique, enseignant-chercheur à l'Université du Salento (Lecce, Italie). Ses travaux portent notamment sur les plateformes numériques et leur impact sur les conditions de travail, en particulier celles des livreurs de repas dont il a étudié la mobilisation et la syndicalisation à Bologne. Dans cet entretien, il montre que les plateformes ne se contentent pas d'investir les villes : elles s'appuient sur leurs infrastructures, leurs politiques et leurs cultures pour reconfigurer les marchés urbains, les commerces, le travail et les usages de l'espace public. Mais il souligne aussi que les villes demeurent des lieux de résistance et de régulation, capables d'infléchir la trajectoire de ces entreprises.



Y a-t-il des villes plus favorables que d'autres au développement des plateformes ? Est-ce une question de taille, de densité, de richesse ?

À première vue, on pourrait dire que les plateformes privilégient souvent les métropoles qui leur offrent les marchés les plus grands et qui sont dotées des infrastructures culturelles, physiques et politiques, les plus favorables.

En même temps, les plateformes ont une formidable capacité d'adaptation, notamment parce qu'elles n'ont pas à supporter les frais fixes liés au développement d'une infrastructure. Deliveroo peut s'implanter dans une petite ville sans avoir à supporter les coûts fixes liés au déploiement d'une infrastructure propre. Idem pour Airbnb : il existe des lieux où l'on ne trouve même pas de supermarché, mais où l'on peut louer un logement sur Airbnb. Cela en dit long sur la pénétration de ces modèles et sur leur capacité à s'adapter à tout contexte urbain. Leur ambition ne consiste pas seulement à devenir des acteurs hégémoniques, c'est-à-dire à dominer le marché : elles veulent devenir, d'une certaine manière, le marché lui-même.

Ce qui frappe aussi, en y regardant de plus près, c'est que ce que font les plateformes, c'est mettre la main sur des services historiquement liés à l'économie informelle urbaine. On retrouve ce phénomène dans des villes petites comme grandes, dans le Nord comme dans le Sud global. Deliveroo n'a pas inventé la livraison de repas ; Airbnb n'a pas inventé l'hébergement de courte durée ; Uber n'a pas inventé les services de taxi. Les plateformes ont monopolisé ces services, en les désintermédiant de leur forme originelle puis en les réintermédiant au moyen des technologies numériques, en offrant, du moins en apparence, davantage d'efficacité et de transparence dans la relation. Elles captent et réorganisent, dans des marchés fortement concentrés, des services longtemps restés aux marges du capitalisme, relevant d'activités résiduelles ou interstitielles.

D'ailleurs, toutes ces plateformes ont pris leur envol après la crise de 2008 et la décennie d'austérité, qui a jeté de larges pans de la population dans la précarité et l'économie informelle. Le capitalisme de plateforme a fait de ces activités de survie ou de débrouille une source de profit. Mais pour autant,

celles-ci ne contribuent pas à améliorer les conditions des travailleurs dans ces secteurs qui restent confrontés aux mêmes situations de pauvreté et d'incertitude. La formalisation profite avant tout à la plateforme.

Vous avez travaillé sur le cas de Bologne. Qu'est-ce qui a préparé l'arrivée des plateformes à Bologne ?

Bologne présente des caractéristiques à la fois très particulières et communes à de nombreuses autres villes. L'un des facteurs ayant favorisé la plateforme de Bologne a été l'annonce, en 2008, de l'ouverture d'une base Ryanair, devenue opérationnelle en 2009 et qui a fait de la ville l'une de ses principales bases dans le nord de l'Italie. Cela a entraîné un important afflux touristique inédit jusqu'alors, dont la classe politique locale a su profiter par un travail de « branding » et de mise en tourisme de la ville.

Bologne est connue pour deux choses en Italie : son université et sa gastronomie. C'est la ville des lasagnes et des tortellini, mais elle n'était pas

historiquement inscrite dans les itinéraires internationaux comme Florence, Venise, Milan ou Rome. Cette image de ville gastronomique a permis d'en faire une destination de *city trips* d'une ou deux nuits, goûter les spécialités locales, profiter des beautés médiévales et flâner dans un cadre singulier.

Bologne est aussi une ville étudiante. La présence étudiante a été importante pour Deliveroo, qui y a trouvé une main-d'œuvre disponible, flexible et à la recherche d'un revenu d'appoint. Pour Airbnb, la même configuration urbaine a plutôt renforcé l'offre de logements temporaires et la circulation de pratiques de consommation numérique.

Toutefois, les choses ont évolué du point de vue de la composition de la main-d'œuvre. Si l'on regarde les plateformes de livraison de repas, au début, la composante étudiante était la plus importante. Les plateformes avaient des pratiques de recrutement assez racialisées. Elles recherchaient des livreurs « présentant bien », autrement dit des blancs. Progressivement, la main-d'œuvre a changé : de moins en moins d'étudiants blancs à la recherche d'un second emploi ou d'un revenu d'appoint ; de plus en plus de travailleurs migrants pour qui cette activité constitue l'emploi principal. À mesure que les rémunérations se sont réduites, les étudiants ont trouvé des alternatives dans des secteurs plus rémunérateurs alors que cette main-d'œuvre migrante est restée piégée.

Quels sont les effets des plateformes sur les villes, sur la vie urbaine, sur les marchés urbains ?

Les plateformes changent tout. Leurs effets sont particulièrement perversifs. Elles restructurent l'espace urbain. Le cas des effets d'Airbnb sur les marchés du logement est aujourd'hui bien documenté. Observons plutôt un cas moins étudié : celui de la livraison de

repas. Pour de nombreux restaurants, y compris les plus anciens et les plus ancrés dans le contexte urbain, la plateforme ne devient pas seulement le moyen de livrer le repas à domicile, elle est un espace de mise en visibilité et en concurrence. Les plateformes construisent aussi une hiérarchie des restaurants, rendant ces derniers de plus en plus dépendants de ces plateformes.

Un restaurateur de Bologne m'expliquait ainsi qu'il ne pouvait pas se retirer des plateformes, même si elle lui rapportait finalement très peu, car sinon ses clients penseraient qu'il avait fermé. Si l'on n'existe pas sur les plateformes aujourd'hui, on risque de ne pas exister du tout en ville. Les plateformes reconfigurent donc l'ensemble de la relation entre commerces et consommateurs.

Il existe aussi des effets plus indirects. Beaucoup de villes perdent une partie de leur commerce de détail : les librairies, les quincailleries, les magasins

d'électronique, surtout dans les centres historiques. Aujourd'hui, ce type de consommation s'effectue principalement en ligne, via Amazon, et la valeur ajoutée qu'une librairie ouverte dans le centre-ville peut générer est bien moindre que celle qu'elle pouvait produire il y a vingt ans.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les centres historiques, au moins dans une grande partie de l'Europe, sont désormais essentiellement envahis par les restaurants, les bars à vin et les glaciers : des activités qui supposent la présence physique du client et qui sont donc difficilement délocalisables vers les plateformes numériques. Une part croissante des autres commerces tend à disparaître des centres historiques ou à y devenir plus rare. C'est un processus continu et de faible intensité ; on ne s'en aperçoit pas lorsqu'une seule librairie ferme, mais le nombre de librairies dans les centres historiques est aujourd'hui, indubitablement, bien inférieur à ce qu'il était il y a quelques décennies.

Grève des livreurs des plateformes de repas à Bologne, février 2018. © Marco Marrone.



Vous dites que la ville a un caractère ambivalent : d'un côté, elle aide les plateformes à se développer ; de l'autre, elle offre aussi à ceux qui veulent s'opposer à leurs logiques des ressources pour leur résister.

Les villes ne constituent pas simplement le décor dans lequel se déploie le capitalisme de plateforme ; elles ne sont pas des acteurs passifs, des victimes sans défense du développement des plateformes. Les villes offrent aux plateformes des espaces d'accumulation capitaliste, mais elles opposent aussi des limites à leur expansion.

Ces limites peuvent être physiques, culturelles ou politiques. Les limites politiques sont souvent des résidus de modèles économiques antérieurs, mais elles n'en sont pas moins efficaces. Il existe, par exemple, à Bologne, une histoire de gouvernement communiste, une certaine tradition syndicale et, plus récemment, une histoire de mouvements sociaux, toutes choses qui fournissent aujourd'hui de véritables infrastructures de résistance à l'expansion des plateformes. À Bologne, cela a permis aux livreurs de repas de s'organiser en syndicat. Cela permet aussi à des mouvements sociaux de s'opposer à l'Airbnbisation.

Il y a donc entre les villes et les plateformes une relation d'influence réciproque. Les contextes urbains agissent à la fois comme accélérateurs et comme obstacle au développement des plateformes. Parfois, les acteurs urbains parviennent à orienter voire à contrarier le développement des plateformes, non seulement dans leur propre contexte mais aussi dans d'autres contextes, par un effet de diffusion inversé : lorsqu'une ville obtient une avancée réglementaire ou judiciaire, celle-ci peut devenir un précédent mobilisable dans d'autres contextes. Aussi grandes et puissantes qu'elles puissent paraître, les plateformes ne sont donc jamais les seules maîtresses de leur destin.

De quels moyens les gouvernements locaux disposent-ils pour résister aux plateformes, en réguler le fonctionnement et modérer leurs effets ?

Je pense qu'il faut regarder les politiques urbaines avec un regard neuf. Non pas simplement comme des politiques qui régulent le circuit secondaire ou la sphère de la reproduction sociale, mais comme de véritables politiques industrielles, autrement dit comme une nouvelle forme de politique industrielle. Si les villes sont aujourd'hui au cœur de ce modèle de développement, les politiques urbaines ont un rôle inédit, du même genre que celui qu'ont assumé les États dans l'après-guerre en matière de développement industriel. Même si les instruments administratifs dont elles disposent sont évidemment moins puissants que ceux d'un gouvernement national.

Cette nouvelle situation donne néanmoins un sens nouveau à ces instruments, comme le montre le nombre de villes européennes qui ont régulé, selon des modalités, des formes et des résultats différents, le développement d'Airbnb et des plateformes de location de courte durée. En Italie, l'exemple le plus récent est celui de Florence, qui a adopté une réglementation très restrictive de l'usage d'Airbnb.

Cela ne concerne pas seulement Airbnb, même s'il s'agit du cas le plus emblématique de régulation municipale des plateformes. À Bologne, une charte a été élaborée : les plateformes qui choisissent d'y adhérer s'engagent à respecter certaines exigences minimales. L'objectif est de protéger non seulement les travailleurs, mais aussi les autres usagers de la voirie. La pression de l'algorithme conduit souvent les livreurs à enfreindre le code de la route et, malheureusement, à avoir des accidents, parfois mortels.

Réguler les plateformes ne signifie donc pas seulement agir sur le terrain des droits des travailleurs. Cela

signifie aussi réguler la cohabitation urbaine et l'usage partagé des rues, qui sont, en quelque sorte, la chaîne de montage ou la ligne d'assemblage des plateformes de livraison de repas. On pourrait en dire autant de nombreuses autres plateformes qui opèrent dans ces contextes, par exemple celles du travail domestique, sur lesquelles les villes peuvent agir.

Naturellement, toutes ces expériences ne sont pas parvenues à renverser les plateformes numériques. Elles n'ont pas produit un « socialisme municipal du numérique ». Il s'agit surtout de régulations « constitutives », qui ont établi une médiation entre les usagers des plateformes, les plateformes elles-mêmes et les habitants des espaces dans lesquels elles opèrent, non seulement du point de vue opérationnel mais aussi de l'usage des données qui sont générées.

Mais c'est précisément là le point : dans le capitalisme de plateforme, les villes sont le lieu de la médiation. Elles sont le lieu principal où il est possible d'arbitrer entre les intérêts économiques, les intérêts sociaux, ceux des travailleurs et, j'ajouterais, les intérêts environnementaux. La collecte, le stockage et le traitement des données nécessaires au fonctionnement des plateformes consomment de l'énergie et de l'eau, notamment pour refroidir les serveurs et les centres de données. Cette médiation ne se produit plus seulement à l'échelle nationale ; elle se déploie souvent à l'échelle locale et, paradoxalement, aussi à l'échelle européenne. C'est une dynamique qui devrait nous conduire à regarder la ville d'un œil nouveau. —

Crise du logement : faut-il un choc de l'offre ?

GUILLAUME POUYANNE

Le logement a été l'invité surprise de ces dernières municipales. « Première préoccupation des Français », c'est le thème de la crise qui s'impose dans le débat public. Il ne se passe pas un jour sans que les médias n'en fassent état : la crise du logement est « de pire en pire » selon BFM (19/05/2026), elle « atteint des niveaux dramatiques » sur TF1 (05/04/2026) ; parce qu'elle concerne tout un chacun, la crise du logement est un sujet particulièrement vendeur.

Quand on parle de crise du logement, c'est à un double diagnostic que l'on fait référence. D'abord, un déficit de construction : depuis 2022, les « mises en chantier », mesurées par les permis de construire, ont diminué de 25 %. Ensuite, une crise d'abordabilité : le prix des logements s'est décorrélé du revenu des ménages, dégradant leur pouvoir d'achat logement : l'augmentation du revenu des ménages a été de 35 % entre 2000 et 2020, celle des prix immobiliers de... 139 %.

Cette situation est préoccupante, car elle aggrave les inégalités, tant sociales que territoriales. Nombreux sont ceux qui ne trouvent plus à se loger qu'avec difficulté, comme les étudiants ; les classes populaires voient leur taux d'accès à la propriété diminuer depuis une vingtaine d'années... D'un point de vue territorial, la question du logement combine un excédent dans les territoires en déclin, et une pénurie dans les territoires

attractifs – grandes villes et littoraux. Et puis, la question est éminemment conflictuelle : entre propriétaires et locataires, promoteurs et collectivités, les intérêts divergent voire, bien souvent, s'opposent.

Pour résoudre la crise, le gouvernement préconise le « choc d'offre ». C'est une question de bon sens, semble-t-il : un effort massif de construction permettrait de résorber la pénurie de logements et, par la grâce de la loi de l'offre et de la demande, de faire baisser les prix. Ainsi du plan Relance logement annoncé fin janvier 2026, qui prévoit la construction de 2 millions de logements d'ici à 2030, notamment par la mise en place du statut de « bailleur privé », qui permet de défiscaliser une partie du prix du bien à condition de le louer pendant 9 ans en respectant le plafond de loyer édicté par l'État. La mesure n'est pas nouvelle, mais l'objectif est clair : faire du logement un investissement profitable pour financer la construction nouvelle en mobilisant l'épargne des ménages. Malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples qu'il n'y paraît. Le choc d'offre ne semble pas capable, à lui seul, de résorber la crise.

La dynamique des prix du logement et ses fondamentaux

Tous les spécialistes vous le diront : la loi de l'offre et de la demande n'a qu'une portée limitée sur les marchés du logement. C'est, premièrement, une question de volume de production.

Bon an mal an, la construction nouvelle représente à peine 1 % du stock total de logement. Autrement dit, pour faire baisser le prix de 10 % en moyenne, il faudrait un effort de construction gigantesque, de l'ordre de 5 à 10 fois le volume actuel – un objectif unanimement considéré comme impossible à atteindre. Deuxièmement, l'ajustement des prix sur les marchés du logement est un peu particulier : les prix et la production sont corrélés à la hausse (des prix élevés encouragent la construction), mais pas à la baisse (on peut avoir une baisse de la construction sans baisse des prix, comme en ce moment). Autrement dit, malgré la crise, les prix ne diminuent pas. Il nous faut comprendre pourquoi.

Sur la période récente, les prix du logement semblent ne plus réagir à leurs déterminants fondamentaux. Ils sont déconnectés du revenu des ménages, du niveau des loyers, et même des coûts de construction. L'influence de la démographie (vieillesse, augmentation des séparations et des divorces) est une influence de long terme, et n'explique que partiellement l'évolution conjoncturelle des prix. Enfin, si la baisse des taux d'intérêt a pu expliquer une bonne partie de la hausse des prix dans les années 2000, la récente hausse des taux n'a pas eu l'effet attendu, et ne s'est pas traduite par une « correction » du marché – soit une baisse des prix pour s'ajuster à l'accroissement du coût du crédit. En fait, l'ajustement s'est plutôt fait par

les volumes, via la rétention : face à la pression à la baisse sur les prix, les vendeurs ont préféré attendre des jours meilleurs.

La financiarisation rampante du logement

Cette déconnexion aux fondamentaux est reliée par plusieurs analystes à une tendance de fond : la financiarisation du logement. Derrière ce mot se cache une mutation profonde des marchés : la transformation progressive du logement en produit de placement, c'est-à-dire en véhicule d'investissement procurant une certaine rentabilité. Contrairement au secteur des bureaux depuis les années 1990, où les fonds internationaux ont massivement investi le marché français, le secteur du logement connaît une financiarisation rampante, menée à bas bruit, où les acteurs sont plutôt des ménages.

Pourtant, avec des prix qui augmentent plus vite que les loyers, la rentabilité du logement tend à décroître. La seule possibilité pour assurer des niveaux de

Ce n'est donc pas un « choc d'offre » qui serait capable de diminuer le niveau des prix. Pire même, le plan Relance logement, qui encourage les ménages à investir dans le logement, alimente la financiarisation et la hausse des prix. Le diagnostic sur la crise apparaît donc faussé – c'est ce qui fait dire à Alexandre Coulandre que « le problème du logement est la spéculation, pas la pénurie » (*Le Monde*, 03/02/2026).

On peut même avancer l'hypothèse qu'avec la financiarisation, on changerait

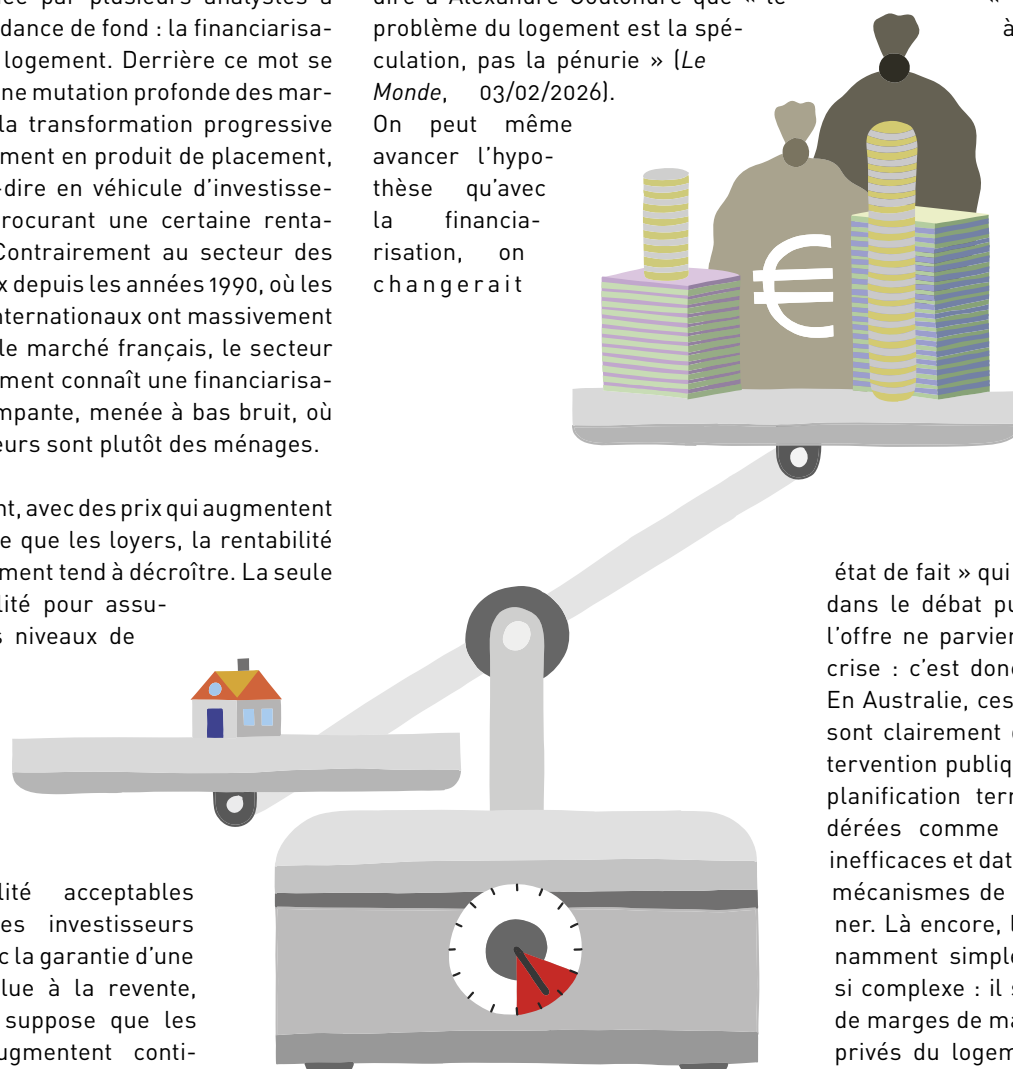
Avec tous ces arguments, on pourrait se demander pourquoi la rhétorique du « choc d'offre » connaît un tel succès, en France mais aussi dans de nombreux autres pays, comme l'Australie. Là-bas, une équipe de chercheurs a

montré que la crise du logement est utilisée comme « narratif » destiné à mettre en place un agenda libéral de dérégulation des marchés du logement. Le mot crise laisse planer une menace, et appelle à l'action en mobilisant le narratif du « choc de l'offre », un raisonnement simple, accessible à tous, « un simple

état de fait » qui permet de l'imposer dans le débat public. Or, le choc de l'offre ne parvient pas à résoudre la crise : c'est donc qu'il est empêché. En Australie, ces facteurs de blocage sont clairement désignés : c'est l'intervention publique. Les normes et la planification territoriale sont considérées comme « trop restrictives, inefficaces et datées », empêchant les mécanismes de marché de fonctionner. Là encore, le discours est étonnamment simple pour une situation si complexe : il suffit de laisser plus de marges de manœuvre aux acteurs privés du logement, seuls capables de résoudre la crise par un effort de construction massive. En Australie, le narratif du choc de l'offre est, plus qu'une réponse rationnelle à la crise du logement, un moyen de justifier la dérégulation des marchés.

Quelques solutions alternatives à la crise

Différentes visions de la « crise » du logement coexistent qui génèrent différentes solutions. Une première piste



rentabilité acceptables pour les investisseurs est donc la garantie d'une plus-value à la revente, ce qui suppose que les prix augmentent continuellement. Autrement dit, la « mise en actifs » des logements inclut une promesse d'extraction de la valeur qui nécessite une hausse continue des prix pour se réaliser. Et lorsque cette promesse n'est plus tenue, comme en ce moment où les prix stagnent, ce sont les volumes échangés qui diminuent. *Wait and see* : les propriétaires immobiliers spéculent sur une chaîne remontée des prix.

de « régime immobilier », passant du logement comme placement de « bon père de famille », voire comme assurance contre une retraite trop maigre, à un placement comme un autre, désincarné et débarrassé de sa dimension de besoin fondamental (un logement, c'est avant tout un toit pour soi et ses proches).

consiste à utiliser plus efficacement le stock existant. Faisons les comptes : près de 1,2 million de logements en vacance longue (inoccupés depuis au moins 2 ans), environ 8 millions en forte sous-occupation (soit 2 pièces de plus que de besoin), des centaines de milliers en location courte durée – sans compter 9 millions de m² de bureaux vides dont une partie pourrait être avantageusement convertie en logements. Cela laisse une certaine marge de manœuvre pour optimiser l'occupation du stock bâti, et augmenter ainsi l'offre de logement.

L'appel au logement social semble naturel en situation combinée d'inflation immobilière et de pénurie de logement. Mais le modèle du logement social français a été remis en cause ces dix dernières années – certains dénoncent même une « mise en crise » du secteur. Ainsi, la baisse des APL en 2018 a dû être compensée par les bailleurs sociaux, à travers un dispositif dénommé « réduction de loyer de solidarité ». Résultat : plus d'1 milliard d'euros de manque à gagner annuel, qui vient fragiliser la capacité d'investissement des organismes HLM.

Enfin – tous les professionnels vous le diront – le problème, c'est le foncier. Il pèse de plus en plus lourd dans le bilan des aménageurs et des promoteurs, entraîné dans une spirale inflationniste avec les prix immobiliers. Le bail réel solidaire répond à cette préoccupation, en dissociant la propriété du foncier et celle de l'immobilier : le foncier est loué à très long terme, tandis que le bâtiment reste la propriété de l'occupant. Le succès de cette formule dans les zones tendues (notamment à Bordeaux) montre bien sa pertinence pour répondre à la crise du logement.

Produire oui, mais où et comment ?

Inutile de vouloir à toute force trancher cette controverse. De l'avis unanime, il faut continuer à produire du logement, mais sous certaines conditions.

Pas n'importe où, car les territoires ne font pas face aux mêmes enjeux. Les territoires en déprise appellent plutôt des stratégies de reconversion, de recentrage de la production sur certaines polarités structurantes ; les espaces touristiques doivent réfléchir à un équilibre entre une offre d'hébergements temporaires et une offre résidentielle pérenne ; pour les territoires vieillissants, l'enjeu est plutôt celui de l'adaptation du parc et des services ; etc. La politique de logement doit être davantage territorialisée.

Pas n'importe comment non plus, car certains outils comme la défiscalisation alimentent la financiarisation du logement et, par suite, l'inflation immobilière. Or, le logement n'est pas seulement un actif financier ; c'est aussi un lieu de vie, un facteur d'accès à l'emploi et aux études, un déterminant important du pouvoir d'achat, et même un instrument d'aménagement du territoire. Toutes ces dimensions plaident pour des politiques du logement davantage articulées aux autres politiques locales, qu'il s'agisse de la mobilité, de l'emploi, ou des services publics. —

POUR ALLER PLUS LOIN

- A. Coulondre, « Le problème du logement est la spéculation, pas la pénurie », tribune dans le Monde, 03/02/2026.
- I. Rey-Lefebvre, 2024, *Halte à la spéculation sur nos logements ! Les solutions pour habiter à nouveau les villes*, Rue de l'échiquier.
- K. Rumig, A. Sisson, L. Murphy-May, 2026, « Framing the housing crisis : narratives of housing supply and planning reform », *International Journal of Housing Policy*, pp. 1-26.

Esprit public, es-tu là ?

THIERRY OBLET

On ne compte plus les marqueurs de la dégradation de notre esprit public. L'abstention électorale et l'impopularité des dirigeants n'en sont qu'un des aspects. Le caractère décevant des dispositifs de participation, un autre. Le clientélisme, indice du renoncement à l'espoir d'améliorer sa condition via une action collective qui soit profitable pour tous, le poison ordinaire. Plus déflagrateur, le discrédit de la parole comme moyen de se faire entendre dans le champ politique : les explosions occasionnelles de violence en sont le prix.

Le triomphe du consommateur sur le citoyen est une déploration classique des effets de l'individualisme des sociétés démocratiques. Toutefois, en France, le problème n'est pas tant un désintérêt des citoyens pour la politique que leur difficulté à s'y impliquer.

Au quotidien, « l'ingénierie sociale », « la com' » ou « les relations publiques » œuvrent à pervertir les vertus de la politique. Loin de s'adresser au libre arbitre des individus et à leur sens des responsabilités, la « fabrique du consentement » vise plutôt à

conditionner leurs perceptions. Elle opère sur le registre de la ruse. Ses armes ? Se jouer de nos pulsions et de nos angoisses. Pour les *spin doctors*, publicité commerciale et propagande politique se rejoignent sur l'objectif de manipuler nos inconscients. La « com' » devient la langue universelle des oligarchies. À l'ère numérique, cet héritage du XX^e siècle s'est mué en système de surveillance et d'influence des individus. Notre premier consentement est de nourrir gracieusement de nos données personnelles ces réseaux dont leurs propriétaires tirent profit.



Comment renouer avec la politique ? Le général de Gaulle la définissait comme un travail sur « les possibilités d'action¹ ». D'où son hostilité envers les partis politiques qui lui semblaient plus efficaces pour « conquérir des places » qu'agir pour la nation. Le Général misait sur une personnalisation du pouvoir tempérée par des référendums, version démocratique de la dictature tempérée par les assassinats. Les combinaisons de la « com' » et de la bureaucratie ont plombé la prise en considération de la souveraineté populaire.

Au mois de février dernier, en sa Une, *Sud-Ouest Dimanche* présentait une raison d'espérer du peuple souverain : la convention citoyenne sur « la fin de vie », cette dénomination apaisée de l'agonie. Dans un entretien, Sandrine Rui, sociologue à l'université de Bordeaux, témoignait des promesses de cette méthode.

Réunis pendant neuf week-ends « pour lire des textes, auditionner 70 experts, mener des enquêtes dans des unités de soins palliatifs, échanger entre eux », 180 citoyens avaient pu « travailler pour argumenter leurs opinions et affûter leurs avis ». Leur meilleure connaissance du dossier avait fait évoluer leurs opinions et, au moins, pour la moitié d'entre eux, « en tenant compte de l'intérêt public² ». Un propos d'autant plus convaincant que Sandrine Rui fait partie de ces « garants »

qu'intègrent ces nouveaux procédés de démocratie délibérative. Il s'agit souvent d'universitaires dont les travaux, peu complaisants à l'égard des démarches participatives jusque-là expérimentées, en certifient la lucidité. Il serait donc possible de fabriquer de l'opinion autrement qu'en manipulant les émotions. Soit interpeller, comme le souhaitait Hannah Arendt, les gens sur leur discernement.

La convention citoyenne sur la fin de vie n'est pas la première du genre. Elle a été précédée par la fameuse convention citoyenne sur le climat installée en 2019 en réponse au mouvement des Gilets jaunes. Démonstration d'intelligence collective, les membres de cette convention avaient été, de leur propre aveu, déçus de voir une bonne partie de leurs travaux délaissée. Même éclairée, quand elle heurte d'une manière frontale les lobbies, les intérêts de l'État ou ceux des élites globalisées, la *vox populi* peine à se faire entendre. Or, on peut penser avec le Général qu'en politique « la délibération est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante : ce qui prime, c'est l'action³ ».

La convention citoyenne sur la fin de vie marque sur ce point une avancée. Sandrine Rui l'atteste : la convention avait été créée en 2022 pour « éclairer le législateur », son rapport final a inspiré à l'Assemblée nationale des débats de « haute tenue ».

Comment l'expliquer ? Peut-être est-ce la conséquence logique du thème abordé. La mort est à la fois

l'amer et la mère de notre sagesse. Lorsqu'*Homo sapiens* se découvrit mortel, il est probable qu'il fut saisi d'une angoisse qu'il ne manqua pas de refouler. Mais cette finitude l'a aussi conduit à prendre conscience du temps et de l'avenir. Anticipant les dangers, il a développé une aptitude à survivre, et donc à vivre et mourir ensemble, dont nous lui sommes aujourd'hui redevables.

Il existe une autre hypothèse, moins flatteuse. Contrairement à la convention sur le climat, les recommandations sur la fin de vie ne contrariaient guère les intérêts des puissants. Émancipés des cadres législatifs nationaux, ils disposent des moyens d'organiser leur fin de vie à leur convenance. Surtout, ils pensent moins à celle-ci qu'ils ne rêvent de transhumanisme et d'immortalité, prêts à télécharger leur esprit sur des ordinateurs. Leurs rêves sucrés d'immortalité ont poussé quelques douzaines d'ultra-riches à se faire cryogéniser dans l'attente d'un meilleur des mondes où les maladies seraient vaincues. Explorateur des frontières de l'impossible, Didier van Cauwelaert⁴ a narré leur destinée : attendre sa résurrection « à l'état d'îles flottantes ». Les anges gardiens auxquels ils avaient confié le soin de les congeler, contre sommes astronomiques, s'étaient envolés dans des paradis fiscaux « après avoir résilié leur contrat de fourniture électrique » ! Ces ultra-riches devinrent malgré eux l'exemple que le souci politique du Commun est souvent plus digne que la tentation égoïste d'acheter son salut. —

1 | A. Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Éditions de Fallois/Fayard, Tome 1, 1994, p. 263.

2 | S. Rui, « La bataille de l'opinion publique fait partie de l'exercice démocratique », *Sud-Ouest Dimanche*, 22 février 2026.

3 | A. Peyrefitte, *op.cit.*, p. 274.

4 | Didier van Cauwelaert, *L'intelligence naturelle*, Fayard, 2025, p.36.

La culture pour adapter nos rues

DIMITRI BOUTLEUX

Toujours en transformation et témoin de son époque, le paysage urbain de la rue est à la fois un espace, logistique, social, commercial, serviciel et culturel. Par essence, cet espace concentre les enjeux urbains et reste l'un des lieux privilégiés de l'innovation artistique et sociale, mais aussi de l'expression culturelle. Car, la culture n'est pas seulement un « commun » de références et de savoir-faire : elle porte aussi parfois en germe des solutions pour l'évolution et l'adaptation de

nos rues. Il s'agit ici d'illustrer sa capacité à développer une adaptation aux questions commerciales, une réponse à la standardisation des espaces ou aux canicules.

Les bouquinistes de Paris incarnent l'un des exemples les plus emblématiques de cette adaptation commerciale et culturelle. Dès le XVI^e siècle, ils vendent livres et gravures sur les ponts parisiens. Au XIX^e siècle, leur installation devient permanente sur

les quais de Seine, grâce à une réglementation municipale qui officialise leur présence et encadre leur activité. Les boîtes « vert wagon », posées sur les parapets, s'intègrent au mobilier urbain, protègent les livres des intempéries et deviennent un symbole du paysage parisien. La standardisation de ces boîtes a permis une harmonisation visuelle et la pérennité de l'activité, tout en s'adaptant aux contraintes de l'espace public. Ce savoir-faire ainsi que la tradition des bouquinistes

Les bouquinistes, quai de Montebello à Paris.
© xiquinhosilva from Cacao CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



ESPACES PUBLICS

ont été inscrits à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France depuis 2019, et leur inscription au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO est en cours.

La culture comme esprit d'initiative

Lancée au début des années 1990 par la Fondation de France, la Société des Nouveaux Commanditaires permet à des collectifs de citoyens, constitués en maîtrise d'ouvrage, d'apporter une réponse à des problématiques urbaines, environnementales ou sociales grâce à l'intervention d'une œuvre d'art. À Tours, les commerçants et riverains de la place du Grand-Marché ont ainsi travaillé avec l'artiste Xavier Veilhan, qui leur a proposé *Le Monstre* pour revitaliser l'espace public et les activités commerciales attenantes. Cette œuvre se distingue par sa capacité à créer une destination en appui à la redynamisation escomptée. De même, l'*Opéra Noir*, place Lulli à Marseille, redéfinit les espaces publics comme des lieux ni privatisés ni privatisables, accessibles à tous, offrant une approche différente de la vie en ville. Là encore, ce sont des commerçants qui ont souhaité soutenir la volonté institutionnelle de placer la culture comme premier jalon d'une transformation urbaine majeure.

À Bordeaux, le duo d'artistes Gfeller & Hellsgård a réalisé, dans le cadre de la saison culturelle Ressources 2021, une fresque colorée éphémère au sol de la place des Capucins. Cette œuvre préfigurait, par son expression graphique, la piétonnisation future de ce tronçon de voirie, aujourd'hui surnommé « la petite rambla ».

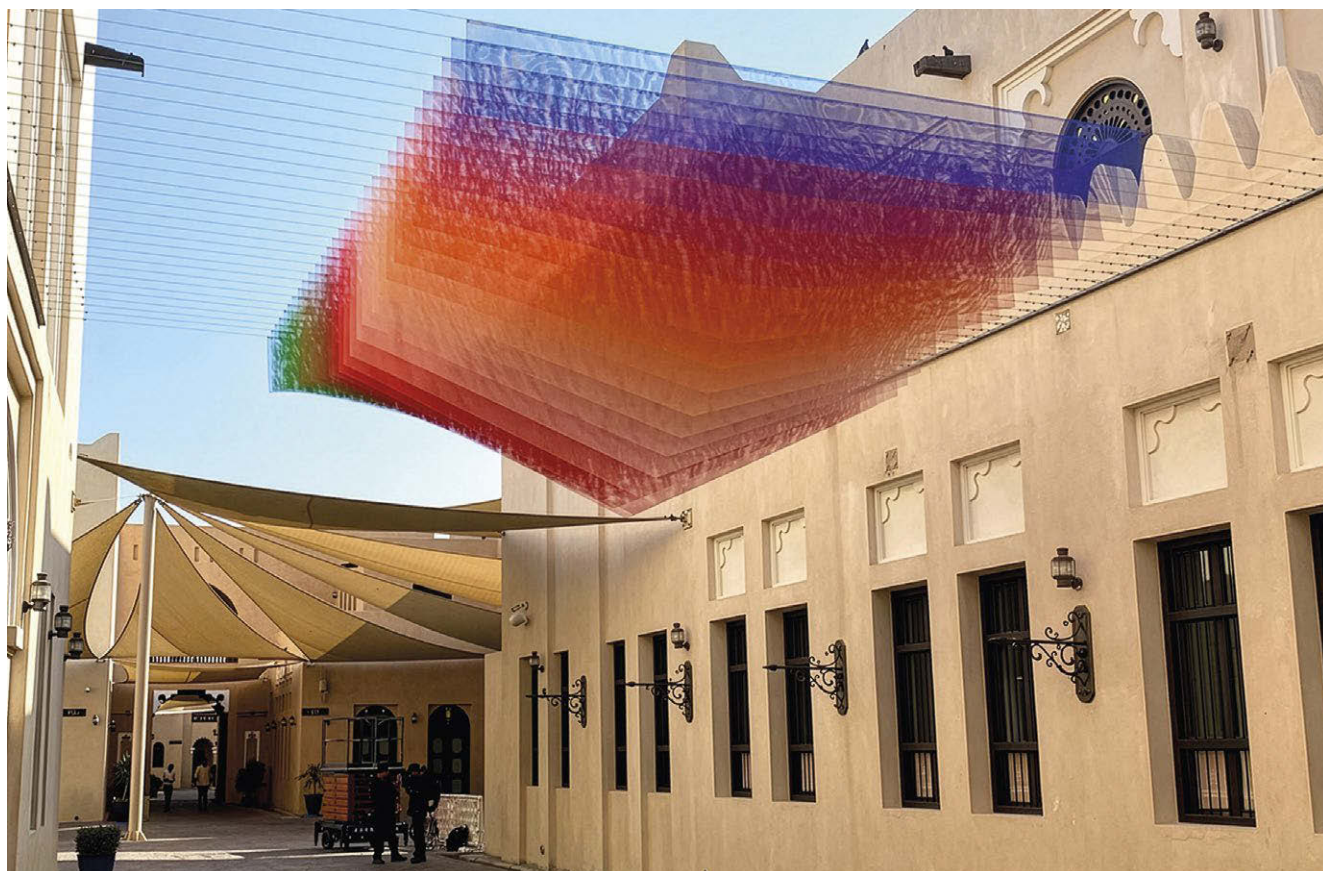
Intégrer les artistes au process

C'est dans cet esprit que la « clause culture » a été initiée afin de faciliter la mobilisation des acteurs culturels et artistiques dans l'élaboration et la réalisation des projets d'aménagement et de construction de l'espace public. Cette proposition institue une

Le monstre de Xavier Veilhan, du Grand-Marché à Tours. © Dimitri Boutleux.



Place des Capucins à Bordeaux en 2021, peintures sur sol de 40 par 10 mètres. © Zebra3 & Saison culturelle Bordeaux. © Gfeller & Hellsgård.



Afterglow, à Doha au Qatar. © Tomislav Topic, 2022.

clause¹ dans les marchés publics afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage publics dans la mise en œuvre d'un volet culturel inhérent dès les premières phases du projet d'aménagement.

L'artiste Stefan Shankland est l'un des pionniers de cette approche. Avec *Marbre d'ici*, il transforme, dans une démarche artistique, des déchets du BTP en matériaux nobles, symbolisant la réinvention des territoires et la sobriété rendues possibles par le contournement des normes. Le « marbre d'ici » est issu du tri par nature et par couleur, de gravats provenant de démolitions. Une fois concassés en pigments, l'artiste les réintègre à un liant de ciment, qu'il coule par veines de couleurs, à l'instar

du marbre. La place du Général-de-Gaulle à Ivry-sur-Seine accueille sur 265 m² une des œuvres emblématiques de cet artiste, réalisée avec dix tonnes de gravats (briques, tuiles, parpaings, pierres meulières, moellons calcaires) provenant de la démolition d'anciens immeubles du quartier. Ainsi, les matériaux historiques du site perdurent dans la minéralité de ce nouvel espace public, qui acquiert le statut d'œuvre d'art.

L'architecture est une culture

Avec le réchauffement climatique, la question des matériaux employés dans la conception des espaces publics émerge comme un nouvel enjeu de l'architecture et du design dits « climatiques ». Dès que le mercure dépasse les 25 °C, un environnement urbain minéral génère une sensation d'inconfort thermique pour ses usagers. L'architecte égyptien Hassan Fathy (1900-1989) a milité et travaillé

pendant plusieurs décennies pour la reconnaissance, puis la généralisation des modes constructifs bioclimatiques traditionnels subsahariens. Hassan Fathy s'est employé à faire reconnaître la dimension profondément culturelle de cette ingénierie vernaculaire où le dimensionnement des rues, les ombres projetées par les bâtiments sur ceux d'en face et la circulation de l'air frais par les moucharabiehs protègent les rez-de-chaussée des coups de chaud. L'architecte Philippe Rahm, pour sa part, milite pour une architecture et un urbanisme « météorologiques », et invite à repenser nos villes à l'aune du changement climatique.

De l'utilité de l'intervention artistique

Certaines villes, comme Libourne ou Rennes, disposent chaque été des voiles d'ombrage au-dessus de leurs secteurs piétons. À Alhaurín de la Torre (Andalousie), ces voiles ont

1 | Proposition de loi déposée au Sénat le 11 juillet 2024 par les sénateurs Franck Montaugé et Sylvie Robert pour « promouvoir le fait culturel dans l'aménagement des espaces publics » (texte n°732 -article 4). À ce jour, la proposition n'a pas encore été adoptée.

ESPACES PUBLICS

été réalisés en crochet dans le cadre d'ateliers de pratiques amateurs par un groupe de femmes. L'ensemble forme un patchwork qui atténue le rayonnement direct sur la rue créant une attraction picturale qui dynamise par la même occasion la fréquentation des commerces. C'est dans ce même esprit que certains travaux de l'artiste Tomislav Topic prennent la forme de « canopées chromatiques » : ces signaux artistiques interagissent avec l'air et la lumière, tout en générant de subtiles ombres.

Les arts plastiques viennent parfois en appui à des stratégies urbaines ou aident à sécuriser certains lieux sujets à des mésusages. À Paris, depuis 2016, le tunnel des Tuileries n'est plus autorisé à la circulation automobile. La ville et l'association Artistik Rezo y ont développé, sur les 800 mètres de l'infrastructure, un programme de 2 000 m² de fresques. Chaque année, une dizaine d'artistes est invitée à renouveler les œuvres de cette galerie « underground », devenue une référence internationale de l'art urbain.

À Lorient, la Capsule Artistique en Mouvement Permanent (CAMP) a fait de la rue son terrain d'occupation. À travers les champs interdisciplinaires du



Extrait d'un spectacle de Capsule Artistique en Mouvement Permanent (CAMP).

mouvement, cette cellule de recherche accompagne les acteurs culturels qui souhaitent initier des projets en prise avec l'espace public et les enjeux de société. CAMP défend un positionnement intellectuel sur le rôle des arts dans la mise en débat de ce qu'est et de ce que peut devenir l'espace politique de la rue.

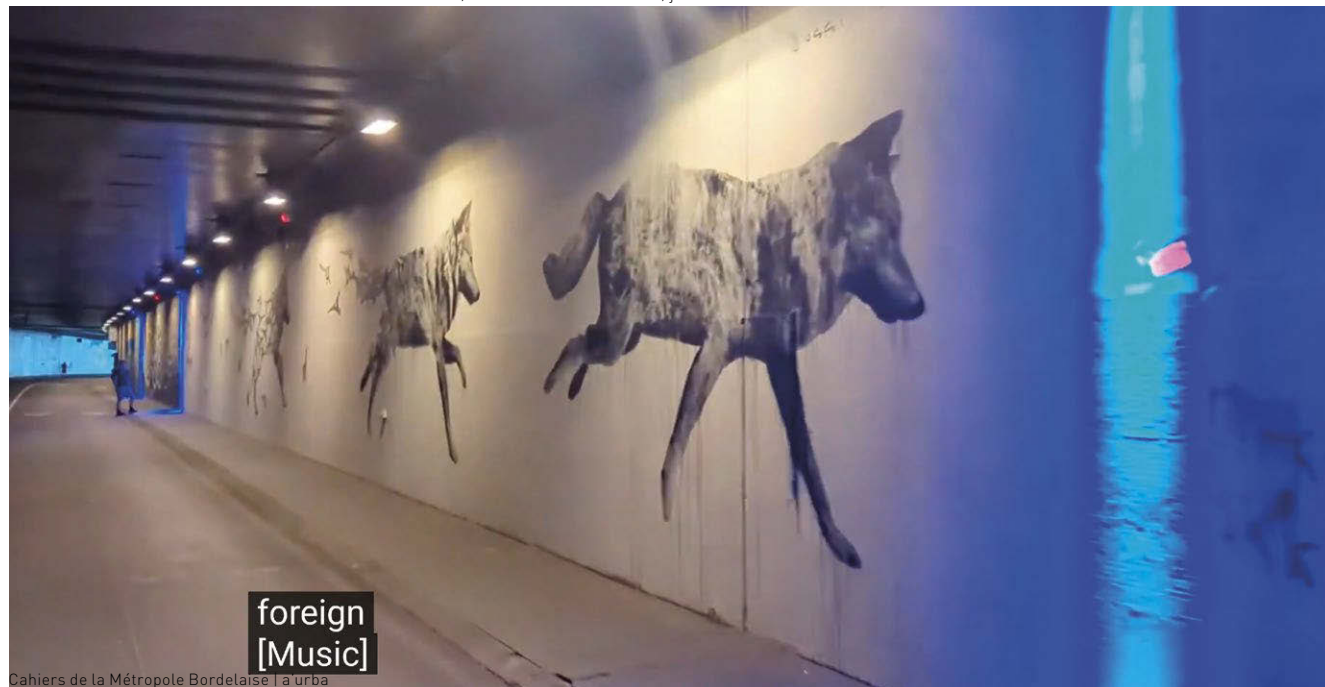
Si la rue est le miroir de nos sociétés, alors la culture en est le ciment invisible. Elle démontre qu'elle est un outil agile et peut servir de catalyseur. Elle

permet d'anticiper, d'expérimenter, d'accélérer l'adaptation des espaces publics et d'en renforcer la dimension sociale. Elle offre la possibilité de tester des solutions pour fédérer les acteurs (commerçants, habitants, artistes) et de donner du sens aux transformations de l'espace urbain.

Cela suppose de repenser la rue, de ne pas la considérer uniquement comme un espace à gérer, mais comme un véritable écosystème à faire vivre. —

Le tunnel des Tuileries à Paris : parcours de 10 œuvres réalisées par 10 street artistes.

Extrait du film *Artistes urbains dans le Tunnel des Tuileries*, Street Art event in Paris, juillet 2022.



Le pari du *Billion Oyster Project*

FRANÇOIS COUGOULE

Avant d'être la ville des hot-dogs avalés à chaque coin de rue, New York City a longtemps été la capitale d'un mets aujourd'hui raffiné : l'huître. Et plus précisément, la *Crassostrea virginica*, l'huître native de la côte est américaine.

Les premiers habitants de l'île de Manhattan, les Lenapes, trouvaient déjà dans les eaux saumâtres de la baie de l'Hudson ce mollusque en abondance. Source de protéines accessible, l'huître faisait partie intégrante de leur alimentation.

Lorsque les Européens arrivent au XVII^e siècle, ils découvrent des récifs d'huîtres s'étendant sur des centaines

de kilomètres carrés, autour de la pointe sud de l'île de Manhattan. Très vite, cette ressource devient un pilier de l'économie (et de la gastronomie) locale.

Au XIX^e siècle, alors que la ville est en pleine expansion, la consommation explose. On avale des huîtres par centaines de milliers de tonnes chaque année. New York devient le centre mondial de production et de consommation du mollusque.

Mais cette abondance ne va pas durer : à force d'être surexploitée et à mesure que la ville grandit, la pression sur le milieu devient trop forte. Les rejets de la ville et des usines s'intensifient, la

pollution s'installe durablement, les bancs d'huîtres déclinent rapidement. En 1927, la dernière ferme ostréicole new-yorkaise ferme définitivement ses portes et ses bassins.

La production se déplace alors vers des eaux plus préservées : au nord, du Maine à Terre-Neuve, et au sud, dans la baie de Chesapeake, non loin de Washington et Baltimore.

Tempête Sandy, octobre 2012

En cette fin d'automne, les vents poussent des vagues monstrueuses qui submergent les côtes de New York. À Coney Island, l'eau envahit les rues. Dans le sud de Manhattan, l'océan s'engouffre dans les quartiers les plus

Extrait de la vidéo Youtube, *Billion Oyster Project: Rebuilding New York Harbor*.



bas. Les égouts débordent, le métro est inondé, près de deux millions de personnes sont privées d'électricité. La ville se souvient violemment de sa géographie : une mégapole construite au ras de l'eau.

Avec le changement climatique, la vulnérabilité s'accroît, n'en déplaise au locataire actuel de la Maison Blanche. Les étés deviennent plus chauds et plus humides, les tempêtes plus intenses, les queues d'ouragans qui remontent la côte est, plus violentes... Les phénomènes extrêmes sont plus fréquents. Les vagues et les surcotes attaquent inexorablement les littoraux, traversent les dunes, les digues et détruisent les infrastructures souterraines.

L'ouragan Sandy a marqué un tournant : cette tempête agit comme un signal d'alerte. Elle inaugure une nouvelle ère de risques : inondations soudaines (*flash floods*), vents destructeurs, montée des eaux.

C'est dans ce contexte qu'émerge une idée. Et si la solution venait du passé ? En 2014, deux chercheurs de la New York Harbor School¹, Murray Fisher et Pete Malinowski, lancent le *Billion Oyster Project*² (BOP). L'idée est de restaurer un milliard d'huîtres dans la baie de l'Hudson d'ici 2035. Cet ambitieux projet, dont le coût est estimé à environ 1,5 millions de dollars, est financé notamment par la Hudson River Park Foundation et le New York State Department of Environmental Conservation.

Il ne s'agit en aucune manière de relancer une production alimentaire, les huîtres réintroduites ne sont pas destinées à être consommées. Elles ont pour rôle de reconstruire un écosystème riche et protecteur dans un milieu pollué et menaçant.

Les huîtres, une solution fondée sur la nature

Le choix de l'huître n'est pas anodin. Ces organismes sont de véritables perles pour les écosystèmes. En filtrant l'eau pour se nourrir, un seul de ces mollusques peut traiter jusqu'à 190 litres d'eau par jour, en capturant des particules, des polluants et des excès de nutriments (azote, phosphore, etc.). À grande échelle, ce processus peut contribuer à améliorer significativement la qualité de l'eau.

Mais leur rôle ne s'arrête pas là. Les huîtres, en s'agglutinant les unes aux autres forment des récifs, des blocs vivants qui, à leur tour, vont abriter de nombreuses espèces marines. Ces massifs naturels participent alors à la réduction de la perte de biodiversité dans la baie.

De plus, ces récifs ostréicoles vont permettre de stabiliser les sédiments (boues, sables) – autrefois déplacés par les courants – créant ainsi de véritables barrières qui vont jouer un rôle



Extrait de la vidéo Youtube, *Billion Oyster Project: Rebuilding New York Harbor*.

1 | <https://www.newyorkharborschool.org>

2 | Projet 1 milliard d'huîtres.

de brise-lames en atténuant la puissance des vagues qui ne s'abattraient plus avec leur force destructrice sur le littoral et la ville.

Dans un contexte de montée des eaux et d'intensification des événements climatiques extrêmes, les huîtres apparaissent ainsi comme une alternative aux infrastructures classiques. Elles illustrent le principe des solutions fondées sur la nature : s'appuyer sur les mécanismes du vivant pour répondre aux défis contemporains.

Plutôt que de lutter contre des forces naturelles qui s'emballent, il s'agit ici de travailler avec le vivant en restaurant des fonctions écologiques qui existaient déjà, mais que l'urbanisation a fait disparaître.

Faire participer le plus grand nombre pour changer les pratiques

Depuis son lancement, il y a près de 12 ans, les résultats sont significatifs : des millions de coquilles ont été récupérées, nettoyées et remises à

l'eau pour servir de pouponnières aux huîtres à l'état d'embryon, les naissains. Ainsi, ce sont près de 130 à 150 millions d'huîtres qui ont déjà été réintroduits, formant plusieurs hectares de nouveaux récifs. Et tout cela demande beaucoup de mains, petites et grandes : des milliers d'élèves, d'enseignants, de scientifiques et de bénévoles sont impliqués. Plus d'une centaine d'écoles participent à des programmes éducatifs qui mêlent sciences, écologie et action de réimplantation, bottes aux pieds et mains dans l'eau.

Cette affaire new-yorkaise résonne particulièrement entre le bassin d'Arcachon et Marennes-Oléron, deux territoires aussi proches que concurrents dans l'ostréiculture, même si ici, les huîtres se dégustent et n'ont pas, a priori, de fonctions protectrices et épuratrices. Pourrait-on s'en inspirer pour protéger les côtes girondines et charentaises des vagues destructrices ? La puissance des tempêtes va aller en s'intensifiant et l'adaptation n'est plus une option... Alors, si Bordeaux Métropole a décidé de planter un million d'arbres pour renforcer la résilience climatique de son territoire, pourquoi le littoral n'assumerait-il pas une autre stratégie, celle du milliard d'huîtres ? _



L'invisible prend forme

Le développement des *data centers* en Gironde

CLAIRE PHILIPPE | MORANE LE GALLIC | MARCELIN BOUDEAU

Début 2026, l'annonce de la mise à l'étude du projet BXIA, un *data center* et un supercalculateur dédié à l'intelligence artificielle sur l'ancien parking du parc des expositions de Bordeaux Lac, a mis un coup de projecteur sur la présence des centres de données en Gironde. Comme les ports, les gares et les aéroports en leurs temps, les *data centers* rejoignent la famille des infrastructures servantes, qui fabriquent autant qu'elles marquent le territoire. Le développement rapide de ces équipements stratégiques de l'écosystème numérique mondial interpelle le local à bien des égards.

La Gironde, terreau favorable au développement de *data centers*

Parmi les centres de données, on distingue ceux propres aux entreprises et ceux exploités par des tiers. Ces derniers sont classés selon leur puissance électrique : les *data centers* « edge » sont des sites de proximité à la puissance généralement inférieure à 5 mégawatts ; les sites de colocation, louant des emplacements à plusieurs clients dont la puissance est comprise entre 10 et 50 mégawatts ; les *data centers* « hyperscale » au-delà de 100 mégawatts.

À l'échelle girondine, sept *data centers* exploités par des tiers sont aujourd'hui recensés, principalement dans la métropole bordelaise, représentant 2,5 % de l'offre nationale selon

l'ADEME¹. Le plus récent est l'Equinix BX1 à Bruges d'une puissance de 6 mégawatts. Les six autres sites de colocation de taille moyenne portent la puissance cumulée girondine à une vingtaine de mégawatts. Avec la perspective de l'implantation de BXIA d'une puissance maximale de 400 mégawatts, c'est un changement d'échelle qui se profile pour la métropole bordelaise.

Celle-ci apparaît comme un secteur stratégique de développement pour les opérateurs, après l'Île-de-France, qui concentre en 2024 75 à 80 % de la puissance installée nationale², les Hauts-de-France, ou encore l'agglomération marseillaise devenue le septième hub numérique mondial grâce à la convergence de dix-huit câbles sous-marins permettant de relier l'Afrique et le Moyen-Orient.

Les *data centers* sont aujourd'hui des produits immobiliers très valorisés et les opérateurs de type Equinix ou Digital Rental Trust mènent une prospection active. Trois critères sont déterminants pour eux : la stabilité politique en particulier pour les très

gros projets à plusieurs milliards d'euros d'investissement ; la qualité du raccordement électrique, c'est-à-dire la présence de postes sources de haute tension connectés à la dorsale Réseau de Transport Electrique (RTE), idéalement à proximité d'un nœud du réseau ; enfin et surtout une latence la plus faible possible, soit la durée nécessaire aux données pour se déplacer de la source au récepteur. Chaque kilomètre de fibre optique ajoute environ cinq microsecondes au trajet du signal, et pour les services en temps réel – *trading*, *cloud* interactif, *gaming*, visioconférence – la proximité d'un câble sous-marin change tout. Ainsi, Marseille atteint cinq à six millisecondes de latence vers Le Caire, Dubaï ou l'Arabie saoudite³. Quant à la Gironde, elle a basculé de catégorie avec la mise en service, le 18 octobre 2023, du câble sous-marin Amitié – 6 800 km reliant Lynn (Massachusetts, près de Boston) au Porge, via Bude au Royaume-Uni. Il ramène la latence entre Bordeaux et New York à 34 millisecondes⁴.

1 | Groupement CLIK, L. de Montenay, B. Petit, C. Digue, E. Fourboul, *Prospective d'évolution des consommations des centres de données en France de 2024 à 2060*, rapport ADEME, janvier 2026, 215 p.

2 | CNER, *Data centers en France : les enseignements du baromètre 2025 d'EY et France Datacenter*, 2025. La source confirme « 75 à 80 % de la puissance installée en 2024 » pour l'Île-de-France ; estimation de 500 MW dérivée des 714 MW France totale annoncés. <https://cner-france.com/datacenters-en-france-les-enseignements-du-barometre-2025-dey-et-france-datacenter>

3 | Orange Newsroom, « Orange annonce la mise en service du câble sous-marin AMITIÉ », 18 octobre 2023.

<https://www.clubic.com/pro/it-business/cloud-computing/actualite-862012-marseille-ancienne-base-marins-reich-devenir-datacenter.html>

4 | clubic, « À Marseille, une ancienne base de sous-marins du III^e Reich va devenir un *data center* », 20 juin 2019. <https://newsroom.orange.com/orange-annonce-la-mise-en-service-du-cable-sous-marin-amitie>

Implantation de centres de données : anticiper et organiser

Le numérique s'est fait une place primordiale dans nos vies, pourtant ses utilisateurs n'ont que peu conscience de la matérialité des infrastructures qui lui sont nécessaires pour fonctionner. Or tout serveur a une adresse, et tout *data center* un sol. La surface moyenne des projets en France est en forte croissance, pour atteindre en moyenne 52,3 hectares sur la période 2019-2025¹ : des emprises considérables, qui entrent en concurrence directe avec d'autres usages du sol, souvent dans des métropoles aux fonciers sous pression. Bonne nouvelle cependant, la créativité ne manque pas pour implanter les *data centers* dans des endroits insolites (*data centers* flottants sur barges, enfouis dans des anciennes caves...) ou réutiliser des sites fermés : le patrimoine militaire par exemple avec l'implantation d'un centre de données dans une ancienne base sous-marine à Marseille ou dans un ancien magasin de munitions de l'OTAN en Norvège.

Pour fonctionner, les *data centers* ont besoin d'électricité mais aussi d'eau. En effet, le fonctionnement des systèmes génère de l'énergie thermique, appelée aussi chaleur fatale, qu'il s'agit de réduire. Plusieurs possibilités existent : climatisation classique, circuits d'eau ouverts, avec rejet d'eaux usées, ou circuits d'eau fermés. Selon les données disponibles, un *data center* d'un mégawatt consommerait jusqu'à 25,5 millions de litres d'eau par an pour le refroidissement, soit l'équivalent de la consommation quotidienne de près de 300 000 personnes ; 10 à 50 réponses de Chat GPT consommeraient un demi-litre d'eau... Les différents experts du numérique et de l'IA convergent en tous cas sur la très forte consommation, qui peut générer des tensions sur la ressource en eau. Là encore, il s'agit d'être ingénieux, tant dans le choix d'implantation des centres de données (enterrés ou souterrains, à proximité d'une source d'eaux usées à réemployer...) ou encore de réutilisation de la chaleur fatale générée. C'est même une obligation depuis la loi DDADUE du 30 avril 2025², qui impose à tout *data center* d'au moins un mégawatt de valoriser sa chaleur fatale. Celle-ci

GLOSSAIRE

La puissance électrique d'un *data center* désigne sa capacité instantanée maximale, autrement dit l'« appel » au réseau à un instant donné. C'est cette grandeur qui est négociée avec RTE lors du raccordement.

La chaleur de récupération (ou chaleur fatale) est la chaleur générée par un procédé dont l'objectif premier n'est pas la production d'énergie.

peut être utilisée pour chauffer des équipements et plus largement être réinjectée dans le réseau de chaleur urbain. L'Equinix PA10 à Saint-Denis alimente ainsi le centre aquatique olympique et les bâtiments de la ZAC Plaine Saulnier depuis 2024³.

La double invisibilité du numérique – immatériel dans l'usage quotidien, et physiquement effacé dans ses supports (câbles enterrés, boîtes aveugles, bâtiments sans fenêtres) – tient les *data centers* encore relativement à l'écart du débat public. Pourtant

1 | Banque des territoires, *Data centers : pas d'industrie domestique en Europe mais de nombreux bénéfices pour les territoires*, 27 juin 2025.
<https://www.banquedesterritoires.fr/datacenters-pas-dindustrie-domestique-en-europe-mais-de-nombreux-benefices-pour-les-territoires>

2 | Légifrance, Loi n° 2025-391 du 30 avril 2025 (DDADUE), transposant la directive (UE) 2023/1791 sur l'efficacité énergétique, 30 avril 2025.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051538879>

3 | <https://www.lemoniteur.fr/article/un-data-center-rechauffe-le-centre-aquatique-olympique-et-le-quartier-alentour.2331780>

Data center UltraEdge (SFR) dans le quartier de Bordeaux-Lac.



la concurrence sur les ressources – sols, électricité, eau – comme les nuisances que peut générer ce type d'infrastructures (insertion paysagère d'un bâti souvent peu qualitatif et hermétique, nuisances sonores, îlots de chaleur urbain...) supposent un suivi de leurs implantations sur le territoire et au-delà un encadrement impliquant des règles et contreparties à imposer aux opérateurs.

Pour une régulation locale des infrastructures de données

Si, à l'échelle nationale, la stratégie est celle de l'accélération de l'implantation des *data centers*, les questions doivent aussi être posées et regardées à l'échelle locale. L'implantation reste soumise aux autorisations locales – documents d'urbanisme, permis de construire, procédures environnementales – mais une approche plus systémique est nécessaire. Certains territoires s'organisent, de la planification territoriale au projet urbain.

Ainsi, la Région Île-de-France, dans son schéma directeur environnemental SDRIF-E adopté en juin 2025, priorise l'implantation des nouvelles installations numériques sur les sites d'activités économiques existants¹. Plaine Commune a modifié ses règles d'urbanisme pour encadrer les futurs projets² et localement, à l'échelle d'un projet urbain, on réutilise la chaleur fatale pour alimenter logements et équipements (cf. exemple précité). La Métropole Aix-Marseille-Provence et la Préfecture des Bouches-du-Rhône ont confié à l'AGAM (agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise)

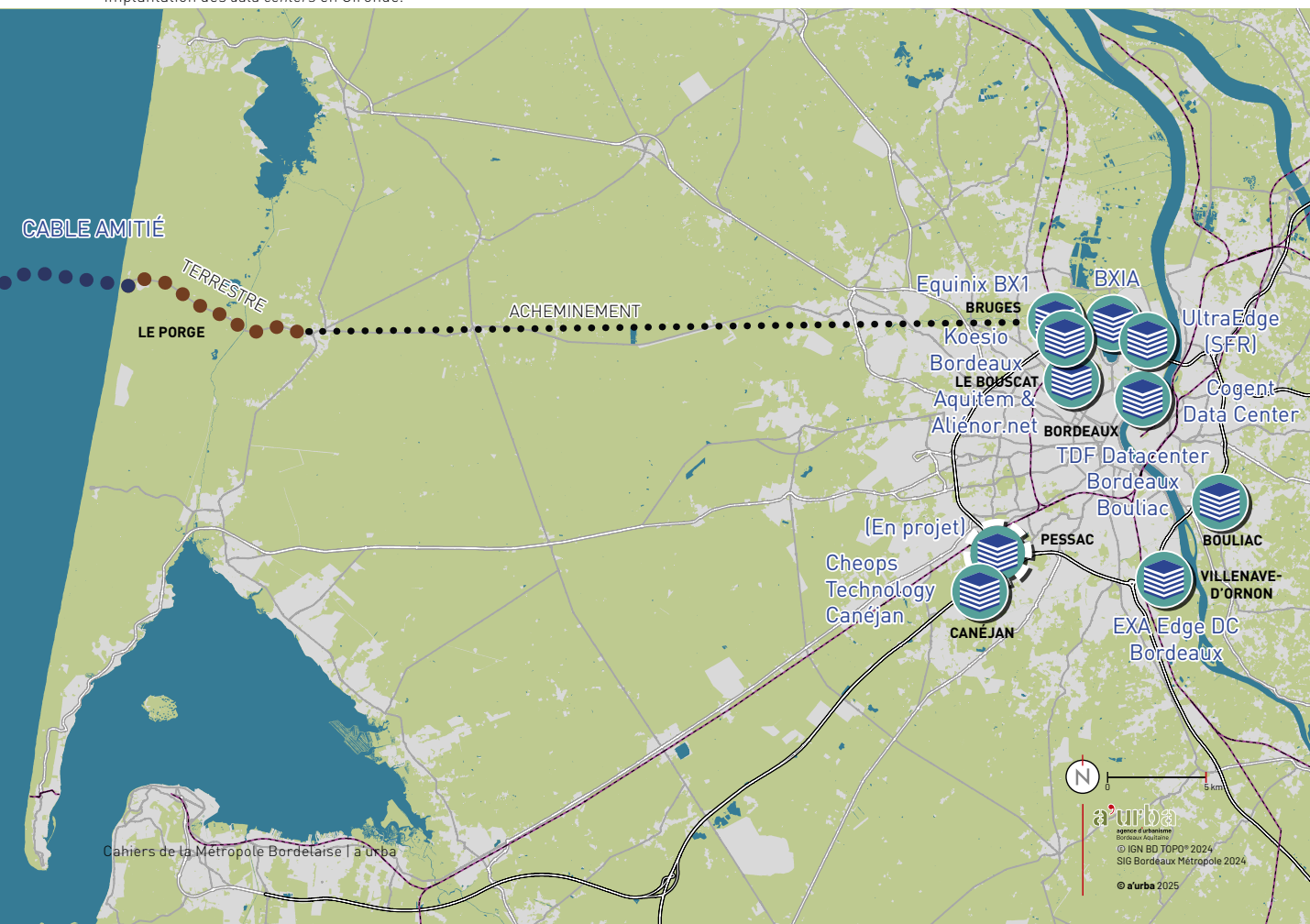
l'élaboration d'un plan d'orientations stratégiques.

Localement, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) fixe indirectement de grandes orientations pour l'implantation de *data centers*, au même titre que toute activité économique. Le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise a intégré une référence au sujet, notamment au regard des enjeux énergétiques. Définition de critères d'implantation, articulation avec le foncier économique, attentes en termes de retombées économiques réelles (peu d'emplois directs, mais effet d'entraînement possible pour l'écosystème numérique local), mutualisation de la chaleur fatale, contreparties prévues pour les territoires d'accueil, devenir à long terme de ces infrastructures... Autant de points à aborder pour poser une stratégie territoriale claire, afin que cette nouvelle génération d'infrastructures n'impose pas seule ses logiques au territoire. —

1 | Institut Paris Région, « Fiche-guide 26 – Sites d'activité économique », SDRIF-E (Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnemental, approuvé par décret du 10 juin 2025), novembre 2025.
https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/DataStorage/SavoirFaire/NosTravaux/planification/idf2040/sdrife/fichesguides/SDRIF-E_fiche_26_sites_activite_economique.pdf

2 | DC Mag, « Plaine Commune – Saint-Denis redéfinit les règles pour l'implantation de *data centers* sur son territoire », 11 octobre 2022.
<https://dcmag.fr/plaine-commune-redefinit-les-regles-pour-limplantation-de-datacenters-sur-son-territoire>

Implantation des *data centers* en Gironde.



1998 : les ponts en débat

Ou la mémoire d'une concertation

PATRICE GODIER

En 1998 à Bordeaux, le schéma de transports élaboré autour du tramway rend nécessaire la construction d'un nouveau pont de centre-ville pour franchir la Garonne¹. À cet effet, une grande exposition intitulée « Unir les deux rives » s'ouvre du 10 avril au 3 mai de cette même année à l'initiative de la Communauté Urbaine de Bordeaux (Bordeaux Métropole), et avec l'appui de l'agence d'urbanisme. Elle comprend l'organisation, sous une grande tente installée sur les quais, de rencontres publiques permettant de lancer les débats sur ce thème impliquant nombre d'enjeux pour le devenir de la ville et de la métropole. Autour de tables rondes et lors de séances d'échanges avec le grand public, élus de la majorité et de l'opposition et tout ce que Bordeaux compte d'experts en disciplines urbaines vont pendant plusieurs jours opposer leurs arguments en faveur de tel ou tel emplacement : à hauteur des Quinconces pour le maire, de la place Jean-Jaurès ou du cours du Médoc, voire plus en aval en faveur d'un tunnel, pour ses opposants.

La municipalité optera en 1999 pour un autre scénario, celui du futur pont Chaban, en prolongement de la rue Lucien-Faure² et le pont Simone-Veil achèvera en 2024 le processus en prolongeant les boulevards au sud.

Un pont central aux Quinconces

Avant même que la consultation publique ne soit lancée, les élus, majorité et opposition municipale, avaient livré leur préférence sur la question d'un mode de franchissement du fleuve. L'enjeu se révélait crucial au moment où les études menées sur la Bastide par les architectes urbanistes Dominique Perrault et Alain Charrier pour désenclaver et développer ce quartier devaient pour avancer prendre en compte l'arrivée d'un pont sur la rive droite. Dès novembre 1997, le maire avait de son côté annoncé concomitamment au passage du tramway par le pont de Pierre, son choix en faveur d'un pont central en droit de la place des Quinconces (là où se situait l'exposition), alors que Dominique Perrault proposait un pont situé en face du cours Alsace-Lorraine. Face à lui, l'opposition mettait en avant deux arguments pour contester le choix du maire en faveur des Quinconces. Le premier, culturel et esthétique, soulignait le risque d'enlaidissement de la façade des quais et la contrainte d'accostage des grands navires de croisière face à la place de la Bourse, emblème de la ville. Le second, plus urbain, posait la question de la gestion du trafic automobile où le pont risquait de favoriser l'effet « aspirateur à voitures ». En ce sens, leur préférence allait pour les uns à un pont situé en face de la place Jean-Jaurès, pour d'autres à un pont levant ou tournant au droit du cours du Médoc (les Socialistes) ou bien encore

à un tunnel situé au même endroit (pour les Communistes).

Dans sa réponse³, le maire recourait alors à une triple contre-argumentation. D'abord, le pont des Quinconces devait permettre de relier « cœur à cœur » le vieux Bordeaux au futur quartier Bastide situé rive droite, voué à se développer autour d'un pôle universitaire, d'un parc urbain et d'un ensemble de logements collectifs. Ensuite, le pont du Médoc ne ferait que relier la périphérie rive gauche à la périphérie rive droite et dernier argument, il ne pourrait techniquement que relever du type pont levant et donc coûter deux fois plus cher. Le choix du maire était soutenu en cela par les urbanistes et les techniciens des transports, sans écarter pour autant la solution tunnel repoussée ultérieurement.

Six mois plus tard le débat était relancé avec l'organisation de l'exposition « Unir les deux rives » dont on peut penser qu'avec ses 7 000 visiteurs et participants, elle inaugure aussi les premiers pas de la concertation publique à Bordeaux.

Les ponts en débat jusqu'au tunnel

Dans le cadre de l'exposition, les tables rondes vont permettre d'élargir le champ de la controverse à travers des prises de position plus ou moins tranchées sur le mode de franchissement de la Garonne mais aussi sur son articulation avec le projet d'urbanisme

3 | *Sud Ouest* du 10 avril 1998.

1 | C'est le cinquième pont sur la Garonne.

2 | Le choix d'un pont avec un système de tablier levant destiné à favoriser le passage de navires de tourisme sera acté en 2002.

de la Bastide et celui du tramway¹. Où l'on retrouve d'un côté la mobilisation des traditionnelles imageries patrimoniales héritées des temps révolus du port et visant pour l'essentiel à préserver tel quel le vis-à-vis qui caractérise les deux rives quand, de l'autre côté, le recours aux logiques géographiques et économiques sert à justifier l'implacement d'un pont central. En termes d'arguments, l'histoire et les valeurs patrimoniales de l'architecture et de l'urbanisme bordelais brandies par les plus réticents au projet municipal s'opposent, de manière classique pour ce genre de débat, au principe de modernisation de l'existant des partisans du pont central. Pour les premiers : « Ce pont ne doit être ni attentatoire, ni injurieux de ce site des

1 | Pour les débats : C. Sallenave (Coord.), *Urbi & Bordeaux. Décisions et représentations urbaines*, Éditions Bastingage, 2005.

Quinconces. Bordeaux n'est ni Paris, ni Lyon, ni Nantes, Bordeaux n'a qu'une rive, manque de rationalité peut-être, mais en tout cas les Bordelais ont une relation fantasmatique avec leur ville comme chacun en a une avec son père et cela personne ne peut l'ignorer ni le négliger » (président du salon du livre). Pour les seconds, la ville est « comme un système qui vit, qui ne doit pas devenir une ville musée mais qui doit tourner la page » (architecte bordelais). Aussi : « De grâce les débats esthétiques ! La question est de savoir si Bordeaux est capable de produire de la décision autrement que par référence au XVIII^e siècle ? » (professeur à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux). L'important est de prendre en compte la réalité sociale de la rive droite, et dans ce but pour « rééquilibrer le développement de ladite

agglomération, un franchissement le plus près du centre serait le plus logique » (urbaniste et ex-conseiller municipal PS de Bordeaux).

Pour autant, les débats ne vont pas se limiter à cette opposition de principe. Ainsi, pour un habitant de la Bastide, la question de l'identité territoriale se pose également : « Nous sommes morts depuis longtemps, sommes-nous vraiment concernés par cette question de franchissement telle qu'elle est posée dans tous ces débats par des Bordelais ? » De même, pour des opposants radicaux à la municipalité, tel l'ancien président de l'association Trans'CUB, par ailleurs élu de Bordeaux², l'enjeu est ailleurs. Il n'est

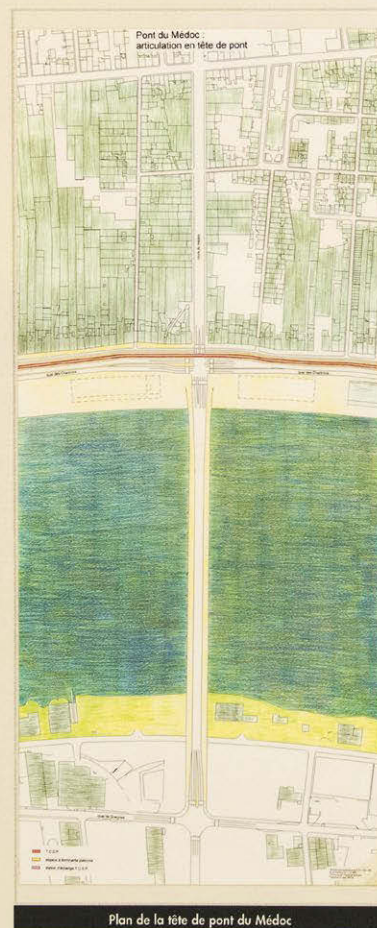
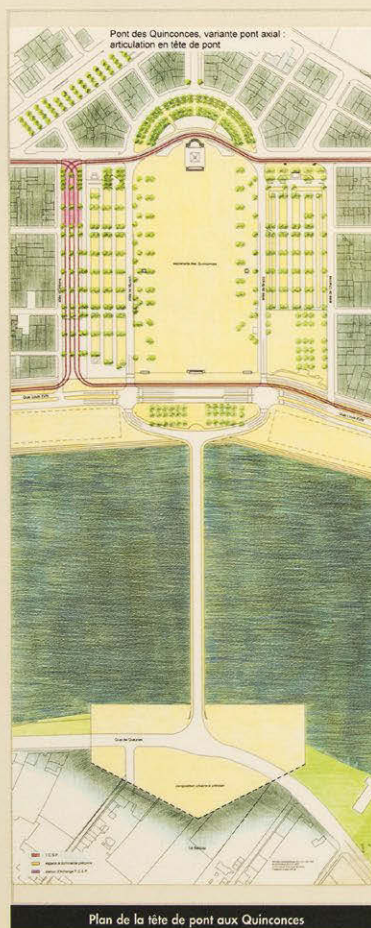
2 | L'association citoyenne Trans'CUB, créée en 1989, est connue à Bordeaux pour avoir fait capoter le projet de métro VAL sous le dernier mandat de Jacques Chaban-Delmas.

Panneaux de l'exposition « Unir les deux rives » en 1995 à Bordeaux. © a'urba 1998.

Pour qu'un pont fasse corps avec sa ville, une continuité doit exister entre eux. Il ne faut pas créer une tête de pont qui ressemble à un échangeur autoroutier.

Pour les deux sites, les études se sont attachées à accrocher le pont sur la rive en harmonie, sans coupure violente. Les automobiles pourront entrer ou sortir du pont comme à un carrefour ordinaire.

L'accroche avec la rive pose aussi la question de l'aménagement du quartier de la rive droite. Un pont aux Quinconces débouche au cœur du futur quartier de la Bastide. Quant au pont du Médoc, même s'il correspond mieux à première vue aux tracés des voies existantes, il contourne le quartier en devenant.



pas dans la construction d'un pont mais dans le percement d'un tunnel dans le prolongement de la rue Lucien-Faure. Quitte à reprendre plus tard le scénario d'un franchissement central après observation des trafics liés au tramway. La proposition trouve alors un écho très favorable auprès de l'opinion publique, plus particulièrement auprès des habitants du centre-ville¹.

Plus de pont, un tunnel puis à nouveau un pont

Cette proposition va s'avérer d'autant plus opportune qu'en juin 1998, Alain Juppé annonce qu'il a changé d'avis « faute d'enthousiasme de la population² » et se dit favorable au tunnel Lucien-Faure avant de conclure, un mois plus tard, en juillet

1 | B. Broustet, *Juppé de Bordeaux*, éditions Sud Ouest, 2016, pp 59-60.

2 | *Sud Ouest* du 8 juin 1998.

1998, lors du vote de la CUB pour une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) concernant le tracé du tramway, au renvoi du franchissement à une date ultérieure. Par cette décision le maire de Bordeaux voulait aussi prendre à contre-pied tous ceux qui prétendaient avant même le lancement des débats que l'exposition n'était qu'une opération de communication et non une phase préalable de concertation, mettant ainsi en cause la pertinence même de l'exposition et des rencontres sous la tente.

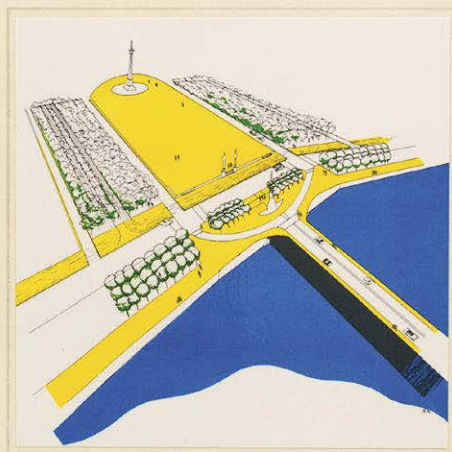
Néanmoins une nouvelle décision concernant le franchissement du fleuve sera prise l'année suivante en 1999, avec la construction d'un pont qu'il est prévu d'ériger à hauteur des quais face à la rue Lucien-Faure. Les travaux seront lancés en 2009 et le

pont BaBa (Bacalan-Bastide) – de son premier nom – définitivement baptisé par la suite pont Chaban-Delmas sera ouvert à la circulation en 2013, soit 15 ans plus tard.

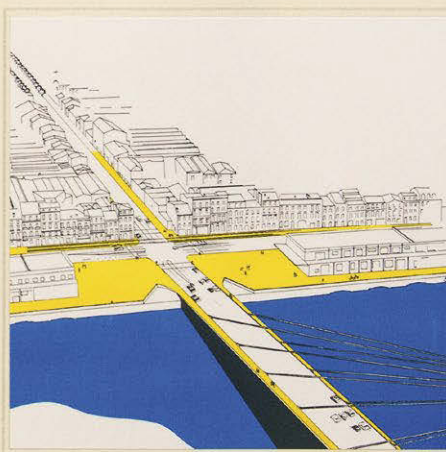
Les débats sur les ponts n'en seront pas clos pour autant. Aujourd'hui encore la question de nouveaux franchissements de la Garonne se pose pour la métropole bordelaise, toujours confrontée aux problèmes de mobilité entre les deux rives. —

Le pont et les rives

Hypothèse de travail pour l'arrivée du Pont aux Quinconces



Hypothèse de travail pour l'arrivée du Pont du Médoc



Faire sa place

NATHANAËL FOURNIER

Un parcours entre les centres et les périphéries, qui va des rues de Paris jusqu'à l'arrivée du tram à Mérignac, en passant par les tables de poker et les clubs de bridge de Bordeaux. Comment avoir de la chance dans la vie alors qu'au jeu le hasard n'existe pas ?

« Je suis né en avril 54 au Vietnam, un mois avant la défaite de Diên Biên Phu. Le pays s'est divisé et toute ma famille est descendue du nord communiste vers le sud, qui était sous obédience occidentale.

Mon grand-père a servi près de 30 ans dans l'armée française. Il était adjudant-chef, un des plus hauts grades auxquels les Vietnamiens pouvaient prétendre. Mon père, son fils, s'était engagé dans l'armée lui aussi. Ma mère, elle, était très active, grossiste en textile. Quand ils ont été chassés du nord, mes grands-parents ont pu sauver une partie de leurs biens mais ils ont beaucoup perdu.

Je suis arrivé en France en 1955. On y avait de la famille et mes parents pensaient qu'on y aurait une vie meilleure. On était trois, avec mon frère et ma sœur, on est parti avec la mère de mon père et des tantes. Mes parents sont restés au Vietnam.

J'ai passé mon enfance à Paris, rue de l'École-Polytechnique, où le frère de

mon père tenait un restaurant vietnamien. Jusqu'en 61, on vivait au-dessus du restaurant, il y avait des chambres à l'étage. C'est une période que j'adorais. Entre 3 et 7 ans, j'allais à la maternelle puis à l'école primaire, mais surtout j'étais toujours en train de traîner dans les rues, c'était mon quartier : la rue Mouffetard, les arènes de Lutèce, le jardin du Luxembourg... C'est marrant, à l'époque on ne craignait pas du tout de laisser les gamins dehors – et je n'étais pas le seul, j'étais quasiment avec tous les copains de la rue.

Après on a vécu dans une maison à Antony, au sud de Paris, que mon oncle avait louée. On y a habité de 1962 à 69, avec ma grand-mère, nous trois et les trois enfants de mon oncle. C'était trop petit à Paris, ce n'était plus possible. En plus, en 64, mes plus jeunes frères et sœurs nous ont rejoints du Vietnam avec mon grand-père.

En 69, mes grands-parents ont acheté un restaurant à Bordeaux. Au 24, rue Lafaurie-de-Monbadon. À l'origine, c'était le restaurant du frère de ma grand-mère. Les restaurants vietnamiens, ça marchait très bien. Quand on est arrivé, on devait faire facilement 150 couverts par service. On avait tout un immeuble et j'avais une chambre individuelle. J'avais donc 15 ans à mon arrivée à Bordeaux. J'habitais le centre-ville, j'aimais beaucoup. On était dans le triangle : d'un côté de la rue Lafaurie-de-Monbadon, c'était la place Charles-Gruet – avec la gare

Citram, la gare routière régionale à l'époque. Et de l'autre côté, on arrivait quasiment à la place Gambetta et au cours de l'Intendance.

J'ai fait ma troisième et ma seconde au lycée Montesquieu. C'était assez bourgeois. Et parfois raciste aussi. Je me sentais un peu, comme on disait, français banane, jaune dehors et blanc dedans. Au lycée, il y avait des clans. Les bourgeois faisaient du sport à Sainte-Germaine, au Bouscat. A l'époque c'est là qu'ils s'inscrivaient, pour du foot ou autre, et c'était assez fermé. Ils ne cherchaient pas à intégrer, on va dire. Je me suis retrouvé dans les autres clans, qui étaient plus ouverts, mais j'ai trouvé cette période difficile. En plus, à Antony, j'étais dans un établissement mixte – à Bordeaux, c'était encore un lycée de garçons, et c'était plus rude.

J'ai arrêté le lycée pendant la première. À 17 ans j'ai commencé à jouer au poker. Ça me permettait de gagner de l'argent. Quand tu joues pour gagner, tu gagnes. Le hasard, ça n'existe pas. L'idée, c'était de gagner un peu tous les jours. À l'époque, il y avait des tables de poker dans tous les bistrots. J'ai commencé dans les tables des dockers, du côté de Bacalan. Mais j'allais un peu partout, y compris dans un cercle officiel qui était rue Porte-Dijéaux. Et j'ai fréquenté aussi des tables de truands. Rue de Lurbe, il y avait une salle des ventes, et au-dessus pas mal de tables. Ils venaient en



Ferrari. Des gens un peu douteux. Avec eux, il fallait faire attention... Si tu leur devais de l'argent, tu les payais !

Et puis je jouais beaucoup à des tables d'étudiants, à la Victoire. Chez Auguste, il y avait des billards et des tables de tarot et de poker. J'ai surtout connu des étudiants en médecine. Le week-end, comme il y avait peu de poker, je leur ai demandé ce qu'ils faisaient. Ils m'ont dit qu'ils jouaient au bridge. À un moment, je les ai accompagnés et c'est là que j'ai rencontré Christine. En 73. Elle avait 9 ans de plus que moi. À l'époque, elle était déjà prof à la fac. Elle m'avait marqué. Donc, pour me rapprocher un peu d'elle, j'ai appris les règles du bridge et j'ai commencé à jouer tous les jours.

Il y avait plusieurs clubs de bridge à Bordeaux. Un d'entre eux était en haut

de l'immeuble à côté du restaurant L'Entrecôte. Un autre cours de l'Intendance, qui occupait tout le premier étage au dessus du magasin La Belle Jardinière. C'étaient des clubs au sens anglais, un peu comme le Rotary, des cocons assez bourgeois. Tu arrivais, tu prenais un verre, tu discutais, tu faisais quelques donnes, tu pouvais manger le soir. Maintenant, il n'y a plus de notion de club. Aujourd'hui, tu viens jouer et quand tu as fini, tu t'en vas. C'est ce que je reproche.

Au bridge, on ne pouvait pas gagner d'argent. Donc je me suis mis au travail. Christine m'a dit que ça ne pouvait pas être inutile : « Tu ne vas pas jouer au poker toute ta vie. » J'ai trouvé un poste d'aide-comptable dans une société de BTP, rue de Turenne. Mais j'ai été licencié en 75, parce qu'après

la guerre du Kippour, le bâtiment ça a été un peu compliqué.

À ce moment-là, j'ai repris mes études, à la fac de maths et d'informatique à Paris. À l'époque, on pouvait passer un diplôme d'entrée à l'université - une équivalence. J'habitais dans la maison d'Antony, qui était restée dans la famille. J'ai validé une année de fac, et après j'ai été appelé pour faire mon service militaire.

J'ai fait mes classes à Cazaux, sur le Bassin, et mon service sur la base 106 de Mérignac - un poste qui m'allait très bien, parce que je pouvais continuer à jouer au bridge.

On a emménagé avec Christine en 78. On s'est installé à la résidence Acapulco, à Thouars. Ensuite, en 80, on est allé à Gradignan, aux Trois



Tours – c'était trois tours bleu et blanc, juste à côté du campus. Tu traversais le pont et tu arrivais directement sur l'IUT. Christine allait parfois à pied à son travail. Moi j'aimais bien, mais on est parti parce qu'elle ne supportait pas les voisins du dessus qui nous marchaient sur la tête. On y est quand même resté 13 ans.

J'ai progressé rapidement au bridge parce que j'ai eu la chance de jouer avec des gens qui savaient jouer. Des gens qui avaient de très hauts postes, un conseiller à la cour de Bordeaux par exemple. Mais au bridge, tu n'es jugé que sur ton niveau. Quand tu rentres dans un club, les gens connaissent ton classement. Au bout d'un an, je suis quasiment passé au niveau deuxième série. J'avais la chance d'être dans ce milieu bourgeois et au bridge ça m'a permis de m'intégrer – j'étais jugé sur mon classement, pas sur mon niveau social.

Entre 79 et 81, je me suis occupé de la gestion du restaurant, parce que mon grand-père était atteint d'un cancer. Après sa mort, en 82, je me suis réinscrit à la fac. J'ai passé un diplôme de bureautique à Bordeaux 3 puis d'ingénieur en informatique à Bordeaux 1. La micro-informatique était en train d'apparaître et elle a explosé vers 86. J'ai eu l'opportunité de prendre le train en marche.

Le premier titre que j'ai eu au bridge, c'est avec Hervé Pacault – c'était le numéro un bordelais et il écrivait la rubrique de bridge dans *Sud Ouest Dimanche*. On a essayé de jouer ensemble en 83. La première année, c'était mauvais, on a fini dixième. L'année suivante, on était premier.

Je suis passé en première série nationale en 87, c'était assez rapide. J'ai été champion de France de division nationale 1 en 99 et en 2000, puis champion de France open mixte avec Christine en 2003.

Au début des années 90, on cherchait à déménager mais on ne trouvait rien qui nous allait. Et puis j'ai repéré un programme en VEFA à Mérignac¹. Avec Christine, on a visité le premier appartement témoin – mais la décoration était vieillotte. Dans le second, c'était très moderne : il y avait des rideaux doubles en chintz bleu, magnifiques. Elle est tombée amoureuse de ça. C'était très cher et on n'avait pas d'apport, donc elle a dit, « on s'en va, on ne pourra pas acheter ». Mais grâce au 1 % logement, on a réussi à réserver un logement.

On a emménagé en 93. Ce qui est extraordinaire, c'est que deux ou trois ans plus tard, le club de bridge de Mérignac s'est installé à 800 m de chez nous, au domaine de Fantaisie. Pendant longtemps on y allait tous les trois jours avec Christine. Et puis le tram aussi est arrivé juste après – on a eu de la chance.

Je vais souvent au Carrefour de Mérignac Soleil. Je vais aussi à la médiathèque à côté de l'église et de la mairie – j'emprunte des disques et des DVD. Et je vais au cinéma à Mérignac parce qu'il ne coûte pas très cher et que je peux me garer facilement. Quand je vais au centre de Mérignac en journée, j'y vais en tram, mais quand c'est en soirée, je prends la voiture.

Depuis ma retraite et le décès de Christine, je vais plusieurs mois par an au Vietnam pour voir ma mère. Elle est très malade.

Dans ma vie, j'ai eu surtout la chance de rencontrer Christine. C'était mon phare. Je ne sais pas ce que je serais devenu sans elle. J'aurais peut-être été truand ! (rires) » —

¹ | La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), appelée aussi « vente sur plan », permet à un promoteur immobilier de vendre un logement qui n'est pas encore construit.

SOPHIE HADDAK-BAYCE

La photo du numéro :
immeuble «le 15», Tunis, mai 2026 : dans le quartier populaire et très vivant de la gare, ce magnifique immeuble d'habitation, au style Art déco des années 30, a été recyclé en tiers lieu dédié à l'innovation. Sur 2 000 m² se déploie un écosystème qui accueille les jeunes porteurs de projets : une galerie d'art, un accélérateur de start-up, des espaces d'enseignement, un rooftop avec une vue imprenable sur le centre-ville et la médina au loin. En rez-de-ville, rien ne change vraiment : une rue circulée, bruyante, plantée de jacarandas en début de floraison, un taxi, un café et des piétons qui déambulent... Seule l'expression artistique en façade et l'inscription *I love Tunis* invitent le visiteur à découvrir ce qui se cache derrière les murs de l'immeuble.



LA VILLE, CHAMP DE BATAILLE

Chaque premier mercredi du mois, à midi, le son de 2 000 sirènes retentit et traverse quelques instants le quotidien des villes françaises, avant de s'évanouir dans une indifférence générale. Mis en place au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, ce signal semble appartenir à un autre temps. Il résonne pourtant aujourd'hui avec une actualité lourde, le monde connaissant un niveau de conflits armés parmi les plus élevés. En 2024, le Comité international de la Croix-Rouge en recensait pas moins de 130¹.

Les villes se retrouvent plus que jamais au cœur de ces affrontements. Loin d'être de simples décors, elles deviennent des objectifs stratégiques, des théâtres d'opérations pour les militaires, mais aussi des espaces où se joue le destin de populations civiles. Concentrant richesses, infrastructures, pouvoirs politiques et densités humaines, elles cristallisent les enjeux contemporains de la guerre.

Traditionnellement définie comme une situation de conflit armé opposant des entités politiques, le plus souvent des États, la guerre a toujours suscité l'intérêt des penseurs, de Sun Tzu à Charles Tilly en passant par Hannah Arendt et Raymond Aron. Les deux Guerres mondiales ont marqué un tournant dans la perception de la guerre, qui change d'échelle et s'industrialise. Les pertes humaines sont sans précédent, touchant non seulement les armées mais aussi les populations civiles. Les nouvelles techniques militaires (artillerie lourde, aviation, armement nucléaire) permettent de faire des villes des cibles stratégiques et parfois même de les rayer de la carte – Hiroshima, Nagasaki. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, et plus encore après la fin de la guerre froide, les conflits se diversifient. Les affrontements interétatiques ne disparaissent pas mais coexistent avec des guerres civiles, des interventions extérieures, des conflits par procuration et

1 | Rapport annuel du CICR pour 2024, Comité International de la Croix Rouge (CICR).

Vue des quais de Bordeaux et des chalutiers coulés par les Allemands en 1944.
© archives municipales de Bordeaux, cote : 21 fi 0163.





Dans l'oblast de Kharkiv en Ukraine, après un bombardement russe dans la soirée du 17 août 2022.
© Main Directorate of the State Emergency Service of Ukraine in Kharkiv Oblast.

des confrontations impliquant des groupes armés non étatiques. La guerre se joue de moins en moins sur des fronts mais au cœur du tissu social et des villes. Elle devient diffuse, protéiforme, et parfois moins lisible. Les frontières entre les registres des opérations militaires et du maintien de l'ordre policier se brouillent.

Ce numéro interroge ainsi la relation aussi ancienne que renouvelée entre ville et guerre, non seulement sous l'angle de l'histoire et des historiens, mais aussi sous ceux plus contemporains des politiques urbaines de défense, de l'économie de la guerre, ou encore de l'anthropologie culturelle des identités urbaines, en France et dans le monde. Comment la guerre transforme-t-elle la ville ? Et, inversement, comment la ville façonne-t-elle les formes de la guerre ? Telles sont les questions qui structurent l'ensemble des articles présentés ici.

Une histoire longue entre villes et guerres

La ville a toujours eu partie liée avec la guerre. Des plans orthogonaux associés à Hippiodamos de Milet aux fondations grecques et romaines, l'organisation de l'espace urbain a souvent accompagné la conquête, l'implantation d'un pouvoir et le contrôle d'un territoire. La fondation d'une ville ne relevait pas seulement d'un idéal d'ordre : elle constituait aussi un instrument de domination politique, militaire et administrative.

À la fin de l'Antiquité, l'affaiblissement de l'Empire romain rend les frontières plus incertaines et les attaques plus fréquentes, et la défense redevient un principe central de la forme urbaine. Les enceintes sont renforcées ou reconstruites ; les villes se resserrent, recherchent les positions élevées et tirent parti d'un tissu plus compact, plus facile à protéger. La guerre ne se contente donc pas de menacer la ville : elle infléchit ses tracés, ses limites et ses densités.

À mesure que s'affirment les États territoriaux, ces « corps épais » dont parlait Fernand Braudel, la relation entre ville et guerre se transforme sans disparaître. À la Renaissance, la diffusion de l'artillerie oblige à repenser les défenses urbaines : bastions, citadelles et enceintes modernisées deviennent des instruments majeurs de la puissance étatique. Ce n'est que plus tard, surtout entre la fin du XVIII^e et le XIX^e siècle, que de nombreuses villes européennes commencent à démolir ou à dépasser leurs fortifications, devenues coûteuses, militairement moins adaptées et contraignantes pour leur expansion. Les boulevards, les ceintures vertes ou les nouveaux quartiers construits sur l'emplacement des anciennes murailles gardent aujourd'hui la trace de cette longue histoire. La forme des villes porte ainsi, jusque dans ses rues et ses frontières, l'empreinte changeante des rapports entre guerre, pouvoir et territoire.



Nord de l'Irak : des réfugiés fuyant la guerre à Mossoul, en novembre 2016. © Mstyslav Chernov, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.

Quand le monde s'urbanise, la guerre aussi

Les relations entre ville et guerre s'inscrivent dans le mouvement plus large de l'urbanisation massive de la planète. En 2025, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, soit le double de la proportion observée en 1950¹. Dans ce contexte, les villes deviennent des cibles majeures du fait des richesses et des infrastructures qu'elles concentrent mais aussi de ce qu'elles représentent symboliquement. Comme le souligne Pierre Bergel dans l'article qui ouvre ce dossier (p. 34 : « *Urbs et civitas* : quand la ville est rattrapée par la guerre ») mais aussi l'entretien de Bruno Marot (p. 40), les guerres contemporaines visent autant les structures matérielles que les sociétés urbaines. Face à ces menaces, les États adaptent leurs politiques, renforcent la protection des villes et cherchent à mobiliser les sociétés civiles, dans un contexte où les nouvelles technologies redéfinissent les formes de la menace.

La guerre façonne également les fonctions militaires de la ville. Francesca Artioli (p. 37 : « Les villes, l'armée et l'État : quand la guerre (re)fait le territoire ») montre qu'elle a longtemps contribué à structurer les territoires européens à travers les fortifications, les casernes ou les infrastructures logistiques. À la fin de la guerre froide, la réduction des effectifs militaires et la fermeture de bases permettent la reconversion de sites militaires en projets urbains (logements, équipements, etc.). Cependant, le retour des tensions internationales, le spectre de la guerre interétatique sur le sol européen et les politiques de réarmement rebattent les cartes. Cette nouvelle

donne apporte une seconde vie à des villes que la rétraction des dépenses militaires avait mises en difficulté. Pensons à Bourges ! Elle redonne une importance stratégique aux infrastructures militaires et transforme les relations entre les armées et les villes. Elle pourrait à terme poser des questions politiques et éthiques dans des territoires dont le dynamisme est étroitement lié à la santé des industries de défense.

La ville éprouvée : destructions, mémoires et reconstructions

Confrontée à la guerre, la ville devient ainsi un objet de destruction, mais également un espace de risques vécu au quotidien par des personnes qui en subissent directement les effets. À travers les exemples de Beyrouth ou encore des villes ukrainiennes, Bruno Marot (p. 40 : « Quand la ville devient une cible ») explique que détruire une ville revient à s'en prendre aux fondements mêmes du vivre-ensemble, aux mémoires et aux identités. La notion débattue d'urbicide permet de penser cette volonté de destruction ciblée de la ville comme entité sociale et symbolique. De plus, la reconstruction qui suit n'est jamais neutre : elle engage des choix politiques sur les équilibres à rétablir ou à modifier, et les urbanistes y jouent un rôle déterminant. Les villes françaises reconstruites après la Seconde Guerre mondiale illustrent cette complexité. Comme le dépeint Patrick Dieudonné à travers l'exemple de villes bretonnes (p. 44 : « Villes reconstruites : nouveaux laboratoires de la rénovation urbaine ? »), ces territoires ne sont pas figés dans les plans de la reconstruction, mais évoluent et constituent de véritables laboratoires de la fabrique urbaine.

1 | *World Urbanization Prospects 2025*, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales.

La mémoire des conflits s'inscrit également dans les espaces et les récits. Le témoignage d'Huguette (p. 47), évoquant son enfance entre Bordeaux et Arcachon pendant la Deuxième Guerre mondiale, rappelle combien les expériences de guerre façonnent durablement les paysages urbains et les mémoires individuelles. Ses souvenirs d'enfance racontent les privations et les réquisitions allemandes, mais aussi les traces durables laissées par le conflit dans le paysage urbain. Enfin, Aline Cateux (p. 49 : « Mostar : "mais que s'est-il passé ici ?" ») nous raconte comment la ville de Mostar (Bosnie-Herzégovine) s'est relevée de la guerre, entre mémoire fragmentée et rôle clé des jeunes générations pour recréer du lien après l'anéantissement de la ville.

Combattre en ville : nouvelles formes, nouveaux acteurs

Au-delà d'être une cible, la ville constitue un support spécifique de la guerre. Pour Dorothée Lobry (p. 52 : « Les guerres en ville : la difficulté de combattre en zone urbaine »), le combat urbain est devenu central dans les conflits contemporains, en particulier dans les guerres asymétriques opposant armées régulières et groupes non étatiques. L'environnement urbain, dense et complexe, favorise ces derniers, complique les opérations militaires et accroît les risques pour les populations civiles.

Dans cette perspective, la guérilla urbaine analysée par Gilles Ferragu (p. 54 : « Faire la guerre dans la "jungle de béton" : la guérilla urbaine ») apparaît comme une forme de combat particulièrement révélatrice des relations intimes entre guerre et contexte urbain. Fondée sur la mobilité et l'ancrage local, elle s'est diffusée à l'échelle mondiale depuis les années 1960, faisant de l'espace urbain un champ de bataille privilégié. À São Paulo, comme le montre Gabriel Feltran (p. 57 : « Les métamorphoses de la guerre urbaine à São Paulo »), les dynamiques de violence impliquant forces de l'ordre, groupes criminels et intérêts économiques dessinent un système complexe, où les frontières entre sécurité, politique et criminalité deviennent poreuses. Dans le cas brésilien, les guerres urbaines, les configurations d'acteurs qui les caractérisent et les dynamiques qu'elles enclenchent en viennent même à redessiner en profondeur le paysage politique du pays.

Si la ville est aujourd'hui plus que jamais un champ de bataille, ce dossier propose d'en faire un champ de réflexion le temps de quelques pages, afin de marquer un pas de côté face à une actualité préoccupante. Et se donner le temps de comprendre. —

Destructions à Gaza. © gloucester2gaza, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



Urbs et civitas

Quand la ville est rattrapée par la guerre

PIERRE BERGEL

Ville et guerre : une nouvelle actualité

Si la guerre menace les villes depuis les débuts de l'urbanisation, elle a pris une actualité nouvelle avec le conflit en Ukraine. Depuis, la menace s'est précisée au gré des conflits récents, au Sud-Liban et en Iran (depuis février 2026).

Il semblait pourtant impensable que des villes puissent être à nouveau prises pour cibles après l'anéantissement de nombreuses cités européennes et japonaises durant la Seconde Guerre mondiale et les deux apocalypses nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. À partir des années 1950, les deux super-puissances rivales, États-Unis et URSS, protègent leurs alliés au moyen d'un « parapluie nucléaire ». Cet « équilibre de la terreur¹ » semble empêcher tout agresseur de frapper les énormes concentrations de populations et d'infrastructures que sont devenues les villes, du fait de leur croissance rapide des décennies 1950-1990².

Depuis, la guerre froide s'est achevée et le monde s'est fracturé. Sont donc apparus une myriade de prétendants à la destruction urbaine : « États-voyous » plus ou moins nucléarisés, mouvements rebelles plus ou moins mafieux, groupes terroristes, « loups solitaires », etc. La guerre urbaine est revenue au premier plan des inquiétudes et, partout, les citoyens redoutent de voir leur ville s'embraser. On se souvient du montage vidéo qui, en mars 2023, montrait les monuments parisiens sous le feu d'un bombardement aérien³.

Urbs et civitas : deux catégories anciennes pour comprendre le présent

Pourquoi et comment refait-on la guerre à la ville ? Pourquoi et comment refait-on la guerre *dans* la ville ? Répondre à ces questions nécessite d'en revenir aux Anciens. Pionniers du développement urbain occidental dès l'Antiquité, les Romains avaient coutume de considérer la ville sous deux aspects : *urbs* et *civitas*. La *civitas* désigne l'ensemble des habitants d'une ville, unis par des lois qui leur imposent responsabilités et devoirs. L'*urbs* désigne l'aspect matériel de la ville, soit l'espace urbain aménagé⁴. Simultanément *urbs* et *civitas*, la ville contemporaine présente toujours cette double face.

La *civitas* réunit des citoyens de toutes conditions, les obligeant à construire une vie pacifiée. Simultanément, la ville attire le conflit armé car son espace matériel, l'*urbs*, est convoité pour ses concentrations de populations et de richesses. L'*urbs* représente donc un enjeu majeur pour des assaillants potentiels, d'autant plus sensible que les citoyens dépendent de l'extérieur, particulièrement pour leur ravitaillement. Structurellement dépendante, l'*urbs* est vulnérable, ce qui en fait une cible de choix et contraint les *civitas* à la défendre.

La guerre urbaine se rapproche, un échec de la *civitas* ?

Une grande majorité de la population mondiale est désormais urbaine⁵. On pourrait donc espérer qu'un tel triomphe de la *civitas* fasse progresser la paix mondiale. Pourtant, après un point bas situé en

1 | Les expressions « parapluie nucléaire » et « équilibre de la terreur » sont apparues durant la guerre froide, au cours des années 1950.

2 | La guerre froide est qualifiée de « paix impossible » et de « guerre improbable » par Raymond Aron, qui utilise cet aphorisme dans son ouvrage *Le Grand Schisme*, paru en 1948.

3 | Voir Victor Vasseur, 12 mars 2022, « Paris bombardé : la vidéo choc des autorités ukrainiennes pour réclamer une *no-fly zone* ». Site Internet de Radio-France : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/paris-bombarde-la-video-choc-des-autorites-ukrainiennes-pour-reclamer-une-no-fly-zone-6499071>

4 | Cf. G.B Prato, « *Polis, urbs et civitas*. Un regard d'anthropologue », *Revue Diogène*, 2015/3, n° 251-252.

5 | En 2025, un changement de méthodologie décidé par l'ONU a fait mécaniquement grimper le taux de la population urbaine mondiale de 55 à 81 %, une valeur probablement surestimée mais plus proche de la réalité que la précédente. Cf. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, *World Urbanization Prospects 2025*, Summary of results, 2025.

2008¹, la conflictualité a fortement augmenté à partir de 2020 pour s'approcher des niveaux enregistrés durant la guerre froide². Compte tenu des taux d'urbanisation élevés, ces conflits affectent largement les villes et leurs citoyens.

La guerre a ainsi fait une spectaculaire réapparition dans l'univers mental de toutes les populations mondiales, y compris en Europe et en Amérique du Nord, là où l'urbanisation est à la fois ancienne et intense. Après la première guerre du Golfe (1991) qui marquait un retour de la guerre classique, la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie a signé le retour des conflits armés sur le continent européen, « à deux heures de Paris ». Redevenue européenne, la guerre se « citadinise » avec le siège de Sarajevo (1992-1996).

Depuis, cette double tendance s'est confirmée. Des conflits armés se rapprochent des États européens et la plupart d'entre eux prennent des villes pour cibles : Grozny (1999), Beyrouth et le Sud-Liban (depuis les années 1990), villes libyennes (2011), syriennes (2011-2024) ou ukrainiennes (2022). Gaza (2023), Iran (2026).

Outre la proximité, l'inquiétude est liée à l'apparition des drones de combat. Peu coûteux à produire, faciles à transporter et à mobiliser, ils peuvent être utilisés en nombre par des belligérants peu dotés en ressources techniques et financières, y compris des groupes rebelles ou terroristes. Emportant des charges explosives modestes, les drones peuvent frapper de manière ciblée³. Cette capacité nouvelle bouleverse les rapports de force dans des guerres asymétriques, où le plus puissant n'est pas assuré de triompher.

L'urbs, la civitas et la guerre

Depuis les années 2000, l'importance stratégique des villes est réactivée, en même temps qu'elle change de nature. Si l'*urbs* demeure un objectif, les valeurs politiques et morales que porte la *civitas* peuvent également être visées⁴. Dans des opérations d'un nouveau type, tireurs de hasard, bombes humaines et avions fous constituent des armes destinées à faire pression sur les populations et, plus encore, sur leurs modes de vie. Depuis la destruction du World Trade Center, les attentats de Madrid (2004), Londres (2005), Boston (2013), Paris (2015) ont réinstallé la guerre au cœur des villes européennes et nord-américaines. La menace y est perçue comme permanente puisqu'un attentat peut frapper à tout moment.

1 | P. Bergel, « Villes dans la guerre, guerres dans la ville : *urbs* et *civitas* », in P. Bergel, V. Milliot, *La ville en ébullition*, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 113-125.

2 | La conflictualité mondiale est mesurée au moyen d'un indicateur composite synthétisant 23 critères. Cf. Institute for Economics & Peace, *Global peace Index 2025 : Identifying and measuring the factors that drive Peace*, Sydney, juin 2025. Disponible à l'adresse : <http://visionofhumanity.org/resources>

3 | Le drone iranien Shahed 136, utilisé en Ukraine et dans le Golfe arabo-persique, coûte entre 20 et 50 000 dollars. Il peut emporter au maximum 40 kg d'explosifs.

4 | Cf. P. Virillio, *Ville panique. Ailleurs commence ici*, Galilée, 2004.

Le Palais de la promotion industrielle de la préfecture d'Hiroshima est l'une des rares structures à ne pas avoir été complètement détruites par la bombe. Il est aujourd'hui connu sous le nom de « Dôme de la bombe atomique » (*Genbaku Dome*).

© Maarten Heerlien from Voorschoten, The Netherlands, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



Ces nouvelles occurrences de la conflictualité urbaine ont obligé militaires et politiques à repenser la protection des villes¹. À l'échelle locale de l'*urbs*, les usagers des lieux les plus fréquentés (aéroports, grands musées, rassemblements sportifs et artistiques) se sont accoutumés aux vigiles, aux portiques de sécurité, aux mesures restrictives ainsi qu'à la présence de détachements militaires lourdement armés (opération Sentinelle en France). À une échelle nationale, la surveillance par moyens aériens, électroniques ou satellitaires, ainsi que la dissuasion nucléaire ont pour objectif de convaincre un agresseur potentiel qu'il aura plus à perdre qu'à gagner s'il projette d'attaquer une ville.

Remilitariser la *civitas* pour protéger la ville ?

Comment les *civitas* menacées peuvent-elles réagir sans délaisser leurs valeurs fondatrices ? Comment les sociétés urbaines démocratiques peuvent-elles simultanément « vouloir la paix » et « préparer la guerre² » ? Les autorités françaises s'essaient à cet exercice depuis le début des années 2000.

Après la disparition du Service national en 1997, le ministère de la Défense a pris diverses initiatives pour renouveler le lien entre la défense et la société, y compris par une visibilité renouvelée des militaires dans les espaces urbains³. Plus récemment, il s'agit de remilitariser la *civitas*. Dans un discours prononcé devant le congrès de l'Association des Maires de

France (18 novembre 2025), le général Mandon, chef d'état-major des Armées, considère que « ce qu'il nous manque, c'est la force d'âme pour accepter de nous faire mal pour défendre la Nation. (...) Il faut accepter de perdre nos enfants, de souffrir économiquement. Si nous ne sommes pas prêts à cela, alors nous sommes en risque⁴ ».

Confirmé par le président de la République⁵, ce constat a été repris par le Premier ministre au début de la guerre au Proche-Orient. Devant l'Assemblée nationale, il a annoncé des mesures visant à orienter les industries civiles vers les productions militaires. Reprenant le constat du général Mandon, il a surtout appelé la société civile à se mobiliser autour de la chose militaire⁶.

Entérinées par la loi de programmation 2024-2030, les dépenses militaires de la France passeront à 5 % du PIB en 2035 (2 % aujourd'hui), une augmentation similaire à celle de la majorité des États européens. La remilitarisation des sociétés civiles européennes est donc en marche. Elle engage l'avenir des sociétés démocratiques, pacifiées depuis 1945 et désormais confrontées à des menaces qui pèsent prioritairement sur les villes. Comment ces sociétés parviendront-elles simultanément à préserver les libertés garantes du contrat démocratique ? Voilà une question fondamentale qui, pour l'instant, reste sans réponse. _

1 | En 2006, le ministère de la Défense a créé le CENZUB (Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine) qui reconstitue des espaces urbains type où les forces armées peuvent se préparer à la guerre urbaine.

2 | « *Si vis pacem para bellum* » : « si tu veux la paix, prépare la guerre », cette citation maintes fois reprises est inspirée de l'auteur romain Végèce (IV^e-V^e siècle).

3 | P. Bergel, V. Veschambre, « Les armées dans la ville, vers un renouvellement des rapports entre l'urbain et le militaire : le cas des agglomérations d'Angers et de Saumur », in P. Leroux (dir.), *Présence et représentation de l'institution militaire dans la ville*, Ministère de la Défense, Centre d'études en sciences sociales de la défense (C2SD), mars 2003, pp. 13-97.

4 | De larges extraits de ce discours sont disponibles sur le site de l'Association des Maires de France à l'adresse : <https://www.amf.asso.fr/documents-le-chef-detat-major-armees-demande-aux-maires-preparer-la-population-aux-futurs-conflits/42877>

5 | Discours prononcé devant le personnel de la base sous-marine nucléaire de l'île Longue (2 mars 2026). Disponible à l'adresse : <https://uk.diplomatie.gouv.fr/fr/discours-du-president-sur-la-dissuasion-nucleaire>

6 | Discours devant l'Assemblée nationale (25 mars 2026). Disponible à l'adresse : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2025-2026/premiere-seance-du-mercredi-25-mars-2026>

Les villes, l'armée et l'État

Quand la guerre (re)fait le territoire

FRANCESCA ARTIOLI

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 et la démultiplication de zones de conflit en Palestine, Liban et Iran ont brutalement replacé la guerre au cœur de l'agenda politique, mais aussi des enjeux de politique et de gouvernance urbaine et territoriale. En France, les appels à une hausse des dépenses militaires se sont multipliés, au nom de l'urgence stratégique et du caractère exceptionnel des besoins. Toutefois, ces demandes s'inscrivent dans un cadre d'austérité inchangé, réactivant l'opposition classique entre dépenses sociales et dépenses militaires. La loi de programmation militaire votée en 2023 pour la période 2024-2030 fait d'ailleurs déjà l'objet de discussions visant à augmenter les investissements prévus. Cette inflexion s'inscrit dans une trajectoire plus longue. Alors que la France consacrait 3,25 % du PIB à la défense en 1981, cette part était descendue à 1,85 % en 2013, avant de remonter à 2,05 % en 2025 selon le SIPRI¹. Tout indique qu'elle est appelée à croître dans les prochaines années.

Pour l'urbanisme et l'aménagement, le réarmement en cours rappelle avec force le rôle structurant que la guerre et la préparation à la guerre ont joué dans la construction des territoires européens et l'organisation des espaces urbains. En prenant comme point d'observation les sites, infrastructures et immeubles des armées en métropole, cet article revient sur l'historicité des liens entre défense et territoires. Il en examine les recompositions depuis les années 1990, avant d'esquisser quelques implications contemporaines.

La guerre et les armées dans la structuration des villes et des États européens

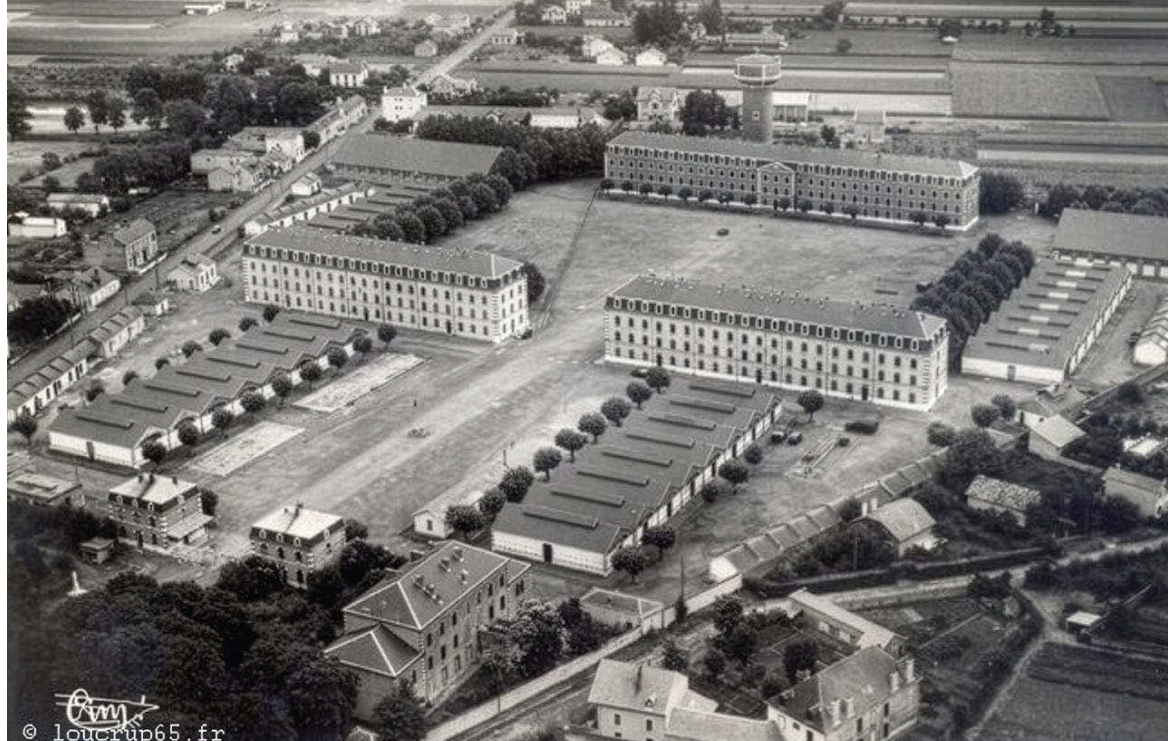
L'émergence des États territoriaux européens est indissociable de la guerre et de sa préparation. D'une part, dès l'époque moderne, l'extraction de ressources destinées à l'effort militaire (collecte de

l'impôt, mobilisation des soldats, puis constitution d'armées permanentes) ainsi que la mise en place de systèmes défensifs ont contribué à la consolidation du pouvoir central. L'histoire et la sociologie de l'État ont montré que la conception et le déploiement de systèmes de défense, la création d'administrations et la production de savoirs dédiés à la guerre et à son financement ont joué un rôle central dans la construction d'une capacité étatique à organiser, contrôler et contraindre les territoires comme les populations. Au XIX^e siècle, l'armée est l'un des vecteurs de la construction du récit et de l'identité nationaux, via notamment la conscription obligatoire. Des bâtiments publics matérialisent ce récit à l'image des casernements standardisés, conçus et construits par la III^e République pour abriter les conscrits.

Si la guerre fait l'État, elle fait également les villes et les espaces urbains, progressivement intégrés à l'ordre étatique. À travers les siècles, certaines villes – Metz, Lille, Toulon ou Brest – se sont imposées comme des pôles militaires stratégiques. Spécialisées dans des fonctions de défense, de garnison ou d'arsenal, elles ont été durablement modelées par les infrastructures militaires : citadelles, fortifications, arsenaux, casernements, servitudes et contraintes d'urbanisme imposées par les armées. Ces héritages continuent parfois de marquer leur organisation urbaine contemporaine.

Plus largement, l'évolution des espaces urbains est indissociable de celle des techniques militaires. Dès les XIV^e et XV^e siècles, les transformations de l'artillerie entraînent l'adaptation des systèmes de fortification, de plus en plus complexes et coûteux. Plus tard, la démolition quasi systématique des enceintes urbaines fortifiées, portée en Europe par le mouvement hygiéniste, accompagne leur perte d'utilité militaire face à l'expansion urbaine et à l'évolution

¹ | Le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) est un institut international indépendant consacré à la recherche sur les conflits, les armements, le contrôle des armements et le désarmement. Depuis les années 1960, il fournit des données ouvertes et comparatives sur les évolutions de long terme des dépenses militaires mondiales. <https://www.sipri.org>



Tarbes, le quartier « Soul », du 35^e régiment d'artillerie parachutiste (RAP), vue aérienne vers la fin des années 1950.

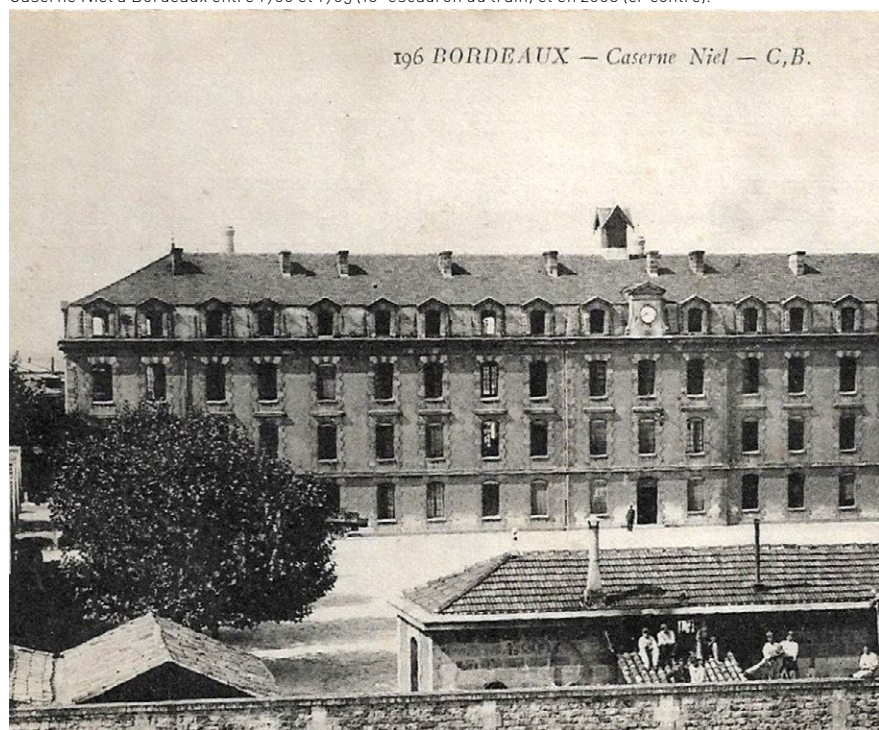
des techniques militaires. Dans cette histoire longue, la présence des armées dans les villes, à Paris au premier chef, sert tout autant à les défendre qu'à en contrôler les populations et réprimer les révoltes.

Retrait territorial et mutation de la gestion foncière-immobilière des armées

Ces liens entre villes, armées et État ne sont bien évidemment pas linéaires. Au cours de la période récente, la fin de la guerre froide et la fin de la conscription obligatoire en France en 1996 ont constitué un tournant majeur. La stabilisation géopolitique en Europe de l'Ouest et la construction européenne ont contribué à éloigner la guerre des horizons politiques et territoriaux en France métropolitaine. Pendant près de trois décennies, ce déplacement s'est accompagné d'une profonde recomposition des implantations territoriales des armées. La constitution d'une armée professionnelle aux effectifs plus réduits et la réorientation vers des opérations extérieures ont rendu de nombreuses infrastructures redondantes. Les armées ont engagé des politiques de rationalisation, de concentration et de contraction de la « carte militaire ». Ces réformes ont été portées à la fois par des logiques propres au secteur de la défense et par un mouvement plus général de rationalisation administrative et de maîtrise des déficits publics, auquel le ministère de la Défense a été appelé à participer. Deux moments importants de réforme de la carte militaire, en 1996 et en 2008, ainsi que les restructurations et privatisations partielles des industries militaires d'État, ont produit de très nombreuses fermetures de sites, souvent suivies de projets de recyclage des friches et de reconversion des emplois associés à la défense.

Dans ces processus, le patrimoine foncier et immobilier des armées s'est trouvé au cœur de trois grandes logiques d'action, parfois concurrentes. Une première, propre aux armées, visait à accompagner les territoires et collectivités territoriales concernés par les restructurations et les fermetures de sites. Elle répondait à des objectifs d'aménagement du territoire, mais aussi de construction de l'acceptabilité politique des fermetures, notamment dans des zones en déprise économique, aux marchés immobiliers distendus, ou marqués par des suppressions de très grande ampleur. Cette orientation s'est traduite notamment par des ventes immobilières de gré à gré ou des cessions à l'euro symbolique aux collectivités. Ce fut par exemple le cas lors de la fermeture de la base aérienne 128 dans l'agglomération messine à la suite de la réforme de 2008.

Caserne Niel à Bordeaux entre 1900 et 1905 (18^e escadron du train) et en 2008 (ci-contre).



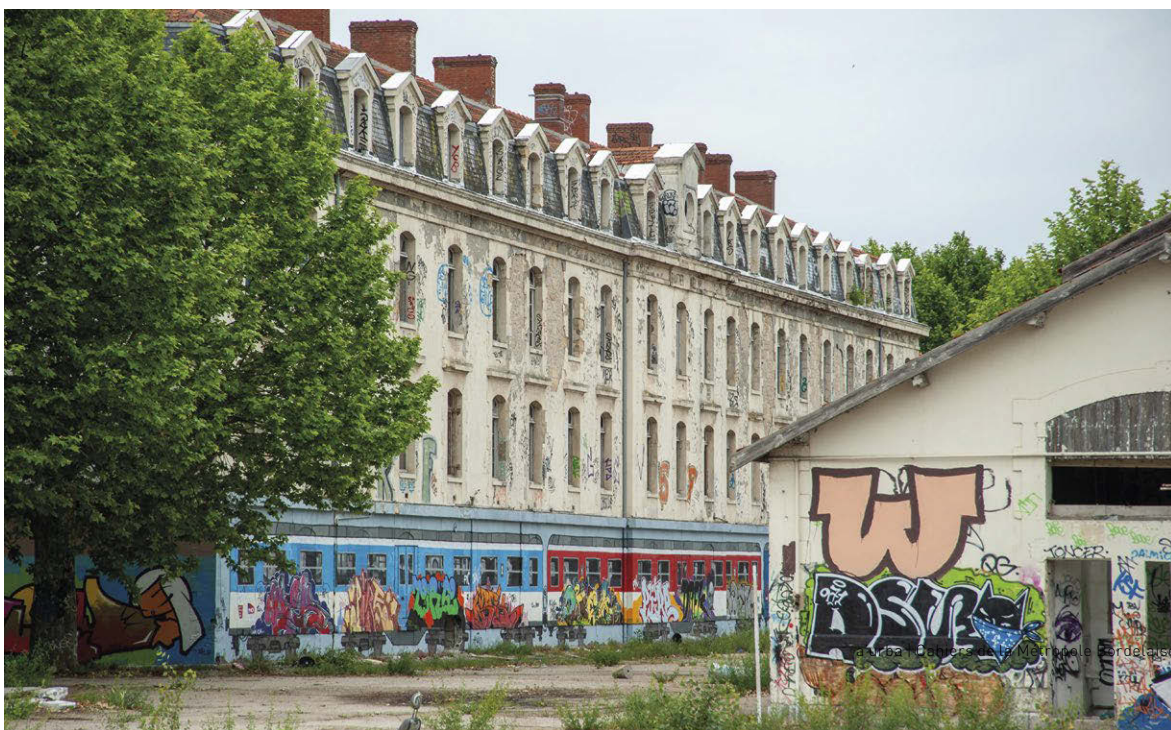
Une deuxième logique, transversale à plusieurs administrations de l'État, a été celle de la rationalisation et de la vente du patrimoine immobilier public. Au sein du ministère des Finances, ce patrimoine a été progressivement redéfini comme un actif économique à mobiliser afin de générer des recettes par cession, donc par l'extraction d'une rente foncière. Dans le cas des armées, cette logique a rencontré les besoins de financement de la défense, conduisant à inscrire les ventes immobilières au titre des recettes exceptionnelles du budget militaire. Cette orientation s'est notamment traduite, au cours de la décennie 2010, par la vente d'immeubles de grande valeur situés dans Paris, libérés à la suite de la construction du nouveau siège du ministère de la Défense à Balard dans le XIV^e arrondissement.

Une troisième logique a été celle des collectivités locales, qui ont été les principales acquéreuses des propriétés cédées par les armées. Elles ont mobilisé ces emprises pour conduire des projets d'aménagement ou, a minima, pour en encadrer la transformation à travers les documents d'urbanisme et l'octroi des permis de construire. L'objectif était alors de répondre à une diversité de besoins locaux : construction de logements, d'équipements sportifs et culturels, grands projets d'aménagements composites. Dans ce cadre, la reconversion de sites a été un enjeu majeur dans les régions où la présence militaire est la plus ancrée, mais plus largement dans la France entière où de très nombreux projets, portés par des acteurs divers, sont issus de friches militaires. On peut penser, entre autres, à la caserne Niel à Bordeaux-Bastide, devenue Darwin, ou à la caserne Reuilly à Paris XII^e, devenue quartier de logements.

Le retour des liens structurants ?

La transformation des sites militaires au cours des trois dernières décennies s'est donc située à la croisée de ces trois logiques. Elle a résulté de négociations et de rapports de force internes à l'État (entre les Armées et les Finances notamment), ainsi qu'entre l'État, les collectivités, et d'autres acteurs économiques et citoyens. Aujourd'hui, dans le contexte de réactivation de la guerre, plusieurs évolutions peuvent être mentionnées. D'un côté, le ministère des Armées demeure le plus grand propriétaire foncier public de l'État. Si les recettes exceptionnelles issues des cessions immobilières restent inscrites au budget pour financer de nouveaux équipements militaires, il est également possible que la stratégie foncière-immobilière se transforme en partie. D'une part, dans une logique d'anticipation et de préparation, la rétention de certains sites pourrait redevenir préférable à leur cession. La réaffirmation des enjeux de sécurité peut ainsi conduire à revaloriser la fonction militaire de certaines infrastructures et de certains territoires. D'autre part, un changement est déjà perceptible dans les effets territoriaux de la hausse des commandes militaires. Bourges en offre un cas emblématique : marquée, dans les années 1990 et 2000, par la liquidation des arsenaux terrestres, la ville connaît depuis le début des années 2020 un regain d'emplois industriels tiré par la commande militaire.

Ainsi, sans que l'on assiste à un simple retour au passé, le réarmement pourrait modifier le régime de présence territoriale des armées, ainsi que leurs relations avec les gouvernements urbains. Il soulève aussi des interrogations majeures sur le sens d'un développement territorial adossé à la guerre. _



Quand la ville devient une cible

Entretien avec Bruno Marot

GILLES PINSON

Urbaniste et chercheur, Bruno Marot étudie la manière dont les conflits transforment les villes, mais aussi comment l'urbanisme peut devenir un instrument de domination. À partir de Beyrouth, de Gaza, de Belfast ou de Sarajevo, il montre que la destruction ne vise pas seulement les bâtiments : elle peut chercher à rendre impossible une vie collective. Reconstruire n'est jamais un geste neutre, mais toujours un choix politique sur les populations, les usages et les formes de coexistence que l'on veut rendre possibles ou impossibles.

On entend les urbanistes parler d'aménagement et de construction, plus rarement de guerre et de destruction. Que permet de comprendre le regard de l'urbaniste sur les rapports entre ville et guerre ?

Je suis entré dans ce sujet par la reconstruction et par le rôle qu'y joue l'urbanisme dans sa capacité à créer les conditions spatiales et sociales d'une paix et d'une coexistence durables. Mais l'urbanisme permet aussi de comprendre la manière dont on fait la guerre dans un monde de plus en plus urbain.

En Ukraine, à Gaza ou au Liban, comme auparavant en Yougoslavie ou en Syrie, les guerres contemporaines sont de plus en plus asymétriques, opposant des adversaires (étatiques ou non) aux forces déséquilibrées, et se déroulent de plus en plus dans des contextes densément peuplés à l'heure où l'urbanisation rapide est un phénomène planétaire. Or les formes matérielles de la ville (infrastructures, réseaux, logements, mobilités) influencent la manière de faire la guerre, tant dans ses objectifs que dans ses modalités. Combattre en ville oblige les militaires et les combattants à réviser leurs stratégies et leurs pratiques, comme l'illustre la rapide montée en puissance de l'usage des drones. Détruire une ville aujourd'hui, ce n'est pas uniquement détruire des bâtiments : c'est désorganiser des systèmes urbains et fragiliser durablement les capacités d'une société à fonctionner et à s'organiser.

La ville n'est ainsi plus seulement un terrain de guerre : elle en devient souvent une cible principale. Elle est attaquée pour ce qu'elle est : un centre économique, politique et logistique, un environnement social et culturel de relations, d'identité et de mémoire, un lieu de revendication et un symbole de coexistence. S'attaquer à Beyrouth ou à Sarajevo, c'est par exemple s'attaquer à des villes qui ont longtemps incarné une coexistence fragile mais réelle entre différents groupes ethniques, culturels ou religieux. C'est chercher à rendre cette coexistence impossible. S'attaquer à Kiev ou à Kharkiv, c'est s'attaquer à des symboles de la résistance ukrainienne face à l'impérialisme de Vladimir Poutine. Dans d'autres contextes, la ville est un espace d'affirmation et d'opposition politique, d'émancipation, et d'autodétermination. Lorsque Donald Trump lance les troupes de l'ICE contre les villes « libérales » aux États-Unis, il s'attaque à ces projets-là.

Vous utilisez la notion d'urbicide, notamment à propos de Gaza. Comment la définir précisément ? Où se situe la différence entre destruction matérielle et destruction de la possibilité même de faire société ?

La notion d'urbicide, qui ne dispose pas à ce jour d'une définition juridique précise en droit international, pose d'abord la question de l'intentionnalité. Quand une ville est le théâtre d'opérations militaires, certaines destructions peuvent être présentées comme de « simples » dommages collatéraux. Parler d'urbicide, c'est envisager autre chose : la



destruction volontaire et planifiée des conditions matérielles qui rendent la vie urbaine possible. Il ne s'agit donc pas seulement de raser ou d'endommager des bâtiments civils, mais de détruire de manière systématique les logements, les écoles et les universités, les hôpitaux, les réseaux d'eau ou d'électricité, ainsi que les lieux culturels et religieux où se nouent les relations sociales et où des communautés ont construit leur histoire, souvent depuis plusieurs siècles. La ville est une réalité géographique, physique et matérielle, mais elle a aussi une épaisseur politique, historique et sociale. Elle existe à travers des lieux, des pratiques et une mémoire collective. L'urbicide consiste à détruire intentionnellement cet ensemble de réalités physiques et immatérielles qui font une ville. Les paysages de ruines observées à Gaza et dans le sud du Liban en offrent aujourd'hui une illustration extrême. Une part considérable du tissu urbain – jusqu'à 80 % dans certaines zones – a été endommagée ou rasée, non seulement au cours des combats, mais aussi par des destructions systématiques à l'explosif ou au bulldozer. On est alors

dans une stratégie militaire et politique qui vise à rendre sinon impossible, du moins aussi difficile que possible, le retour à une vie urbaine après la guerre.

Vous avez beaucoup travaillé sur Beyrouth, en montrant que l'après-guerre ne signifie pas nécessairement un retour à la paix urbaine. En quoi les politiques de reconstruction peuvent-elles prolonger ou reconfigurer les rapports de force issus d'un conflit ?

En reprenant librement la formule de Clausewitz, on pourrait dire que la reconstruction est parfois la continuation de la guerre par d'autres moyens. Dans le débat public, elle est souvent réduite à sa dimension matérielle autour des bâtiments et des infrastructures. Pourtant, reconstruire une ville, surtout une capitale, revient aussi à reconstruire un système politique et institutionnel et à reconstruire l'État et des services publics. Toute reconstruction répond à une question simple : quelle société souhaite-t-on voir renaître ? De quel projet politique est-elle le nom ? Quelle vision de la ville porte-t-elle ?

Beyrouth Sud ravagée le 14 août 2006. © LALLA-ALI (pseudo Flickr), Creative Commons BY-ND 4.0.



À Beyrouth, le centre-ville a été largement détruit pendant mais aussi après la guerre, alors qu'il était un creuset du vivre-ensemble de par la présence de ses souks, de ses institutions éducatives ou tout simplement d'une gare routière qui desservait l'ensemble de la ville et du pays. Le projet retenu après-guerre n'a pas réellement cherché à recréer cet espace ouvert à toutes et tous, permettant une coexistence entre les différentes communautés et différentes fonctions urbaines. Il a privilégié un urbanisme et des architectures tournés vers l'immobilier financiarisé et la consommation de luxe, sans lien réel avec le passé de la ville. Cette reconstruction a accompagné le partage du pouvoir et des ressources entre les principaux responsables communautaires sortis de la guerre, qui se sont ainsi réparti le « gâteau de la reconstruction » – notamment à travers le secteur du foncier et de l'immobilier.

Ces questions se sont posées dans d'autres territoires, selon des modalités très différentes. En Irlande du Nord, par exemple, la gestion de l'après-guerre civile répondait à une question : les communautés ont-elles vocation à vivre ensemble ? À Belfast, le choix a été celui d'une coprésence plutôt que d'une coexistence, avec des quartiers séparés par les « murs de la paix ». Même si cette vision a pu évoluer avec, par exemple, la mise en place de « quotas » entre catholiques et protestants au sein d'un même immeuble de logement social.

À Gaza, la destruction massive du bâti et des infrastructures s'accompagne de scénarios de reconstruction, comme la « Riviera » proposée par Donald Trump. Est-ce un exemple d'instrumentalisation de la reconstruction comme levier de dépossession ou de continuation de la guerre ?

La question à se poser est toujours la même : une reconstruction pour matérialiser quel projet politique ? Tant que l'avenir politique et institutionnel de Gaza reste indéterminé et que la guerre continue, parler de reconstruction demeure très abstrait. Reconstitue-t-on pour permettre aux Palestiniens de rester, de retrouver une vie collective et pour accompagner, par un projet urbain et territorial, le projet national palestinien ? Ou reconstruit-on, au contraire, pour accélérer leur déplacement, réduire leur territoire et prolonger une logique de colonisation et d'exil forcé, à l'image de ce qui se passe en Cisjordanie ?

Vient ensuite une question corollaire : où reconstruira-t-on, sous quelle autorité, avec quels financements, et quelle autorité sera compétente sur les

espaces concernés ? Aujourd'hui, environ 40 % de la bande de Gaza est occupée par l'armée israélienne, au-delà d'une « ligne jaune » que les Palestiniens ne peuvent franchir. La reconstruction sera-t-elle conduite par les autorités israéliennes, par une autorité palestinienne ou sous mandat international, celui de l'ONU ou du Board of Peace de Donald Trump ? Plusieurs scénarios existent, mais tant qu'aucune perspective politique ne se dessine pour l'avenir de Gaza, toute ambition de reconstruction reste bloquée. Une reconstruction peut autant réparer, que sélectionner, exclure et déposséder, par exemple à travers l'accès au foncier et aux services urbains. Lorsqu'elle inscrit dans l'espace le rapport de force produit par les armes, elle relève bien de la continuation de la guerre.

Dans vos travaux, vous invitez à ne pas opposer trop simplement les villes en guerre et les villes en paix. Est-ce à dire que les villes et les politiques urbaines « ordinaires » sont aujourd'hui imprégnées de logiques militaires ?

C'est un champ de recherche en plein développement. L'idée clé est qu'il peut exister un continuum entre, d'un côté, l'urbanisation de la guerre contemporaine et, de l'autre, une militarisation de la fabrique urbaine. Ces phénomènes ont d'abord été observés dans les métropoles du Sud global, avec l'apparition des *gated communities* (résidences fermées, ndlr), le déploiement de technologies de surveillance ou encore la militarisation du maintien de l'ordre.

Les villes du Nord ne sont pas épargnées. En annonçant un troisième Programme national de rénovation urbaine (PNRU), le Premier ministre français souhaite visiblement faire de la fabrique de la ville un levier de lutte contre le trafic de drogue. On voit ainsi se renforcer la volonté d'assigner à l'urbanisme de nouveaux objectifs de gestion des espaces et des populations dans une logique sécuritaire. Les formes de présence policière en ville ont également évolué. Lors du mouvement des Gilets jaunes ou des révoltes urbaines de 2023, la présence de véhicules blindés dans certaines villes a rendu cette évolution spectaculaire.

L'architecture et l'aménagement peuvent aussi être mobilisés pour améliorer la surveillance, dégager les lignes de vue ou faciliter les interventions policières. Il ne s'agit pas d'un urbanisme de guerre au sens strict, mais d'un urbanisme défensif qui emprunte, par petites touches, aux doctrines, aux pratiques et aux technologies militaires.



Quelle est la responsabilité des professionnels de la ville (urbanistes, architectes, ingénieurs) face à ces évolutions ? Peuvent-ils porter un urbanisme de paix, et à quoi pourrait-il ressembler ?

Je réserverais l'expression « urbanisme de guerre » aux zones de conflit, où la responsabilité des acteurs de la production urbaine peut être directe. En Cisjordanie occupée, par exemple, les politiques de colonisation passent par la construction de routes, d'infrastructures et de villes nouvelles. Les administrations, les cabinets d'architecture ou les agences d'urbanisme qui y contribuent prennent part à un projet politique dont les objectifs sont difficiles à ignorer. La responsabilité politique et morale des professionnels est donc directement engagée. Dans les pays en paix, la militarisation de certains acteurs ou de certains aspects de la fabrique urbaine n'en fait pas pour autant un urbanisme de guerre. Les professionnels peuvent participer à des dispositifs de

contrôle ou d'exclusion, sans toujours mesurer leurs implications politiques et éthiques. Il me semble toutefois que les formations devraient davantage insister sur le fait que l'urbanisme n'est jamais une activité purement neutre ou technique. Les professionnels de la ville ont un rôle et une responsabilité politiques. Où et pour qui construire des logements ? Comment desservir un quartier ? Qui peut accéder au foncier ou aux services urbains ? Autant de questions qui impliquent des choix et produisent des effets très concrets d'inclusion ou d'exclusion. Un urbanisme de paix chercherait donc à favoriser la coexistence, la justice et l'égalité d'accès à la ville. Il ne se définirait pas seulement par l'absence de guerre, mais par sa capacité à créer les conditions matérielles, sociales et territoriales d'une vie commune. L'urbanisme est ainsi, à bien des égards, une activité politique qui façonne et matérialise les structures et dynamiques de pouvoir. _

Gaza en 2023. © Jaber Jihad Badwan, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



Villes reconstruites

Nouveaux laboratoires de la rénovation urbaine ?

PATRICK DIEUDONNÉ

En dépit de leur courte histoire, les villes reconstruites après la Seconde Guerre mondiale ont déjà connu plusieurs phases de transformations, même si aucune démolition ou substitution d'immeuble n'a encore été mise en œuvre. Leurs histoires parallèles ont été marquées par de nombreux points communs, mais peut-être le temps de distinguer les parcours est-il venu. Un bref aperçu de quelques villes bretonnes, particulièrement atteintes en raison de leur position péninsulaire et parfois de leurs caractéristiques militaires, permet de dresser un bilan de leurs questionnements et des modalités de leur transformation. Par-delà les différences architecturales et urbaines, leur chronologie comporte trois phases semblables.

Acte 1. Le chantier de reconstruction

Cette phase couvre la première décennie qui suit le conflit. Essentiellement visées par les Alliés à la fin de la guerre parce qu'elles servaient de refuge aux derniers combattants allemands, de nombreuses villes bretonnes ont été marquées par des taux de destruction qui ont pu dépasser 90 %. C'est ainsi qu'à Brest, sept immeubles seulement du centre-ville étaient en état d'être réparés. Des chantiers de cette ampleur impliquaient un financement et une logistique hors de portée des acteurs privés, d'autant que s'étaient succédé la Première Guerre mondiale, la crise financière de 1929 et l'atonie des années du Front populaire, ce qui n'avait guère permis aux entreprises du bâtiment d'être à la dimension des opérations qui s'annonçaient.

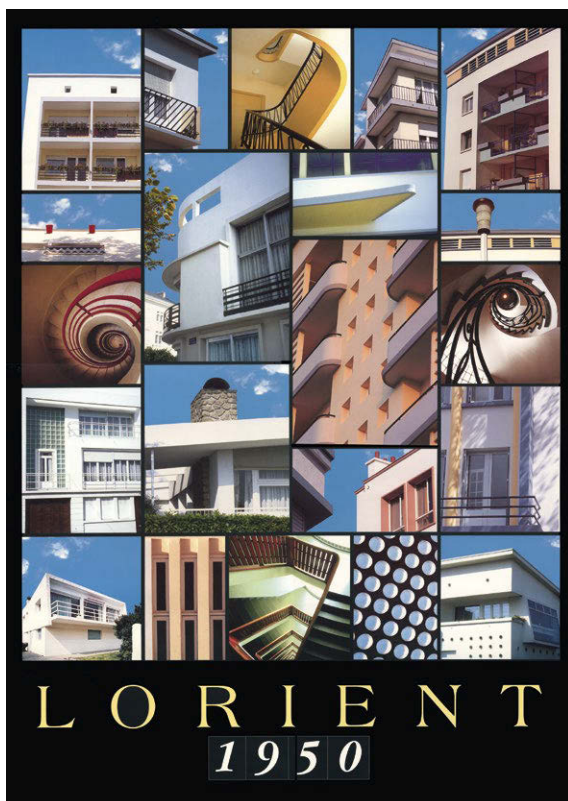
En installant dès 1941 une administration spécifique pour la reconstruction, l'État avait mis en place un encadrement formel de l'acte de construire avec un permis qui rassemblait, pour toutes les communes, les différentes autorisations. Après la fin du conflit, l'organisation de la reconstruction allait confirmer et structurer le processus : aux côtés de

l'architecte en chef, un représentant du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) était chargé de l'allocation des ressources et de la main-d'œuvre, de la gestion concrète des travaux, et de l'essentiel des relations avec les propriétaires.

Les « dommages de guerre » alloués pour la seconde fois en France par « l'État-assureur » devaient désormais être dédiés à la seule reconstruction. Aucun transfert direct n'était effectué à destination des propriétaires, mais les fonds devaient transiter par une association syndicale, de remembrement si nécessaire puis de reconstruction.

Ici est apparue une première forme de différenciation. À Brest par exemple, le plan général de la ville a été amendé mais a préservé la localisation de la plupart des propriétés. À Saint-Nazaire au contraire, les opérations immobilières ont été précédées d'une vaste opération foncière de remembrement. Celle-ci devait pallier le morcellement du parcellaire d'avant-guerre, mais surtout permettre de dégager le foncier potentiellement nécessaire au développement futur du port. Ce déplacement de toute la ville vers l'ouest fut source de contestations : les nouveaux terrains auraient eu, selon les propriétaires, une valeur foncière moindre que celle des emplacements d'avant-guerre. Enfin, il faut signaler le cas particulier de Saint-Malo : la légende, tenace, prétend qu'elle a été reconstruite « à l'identique ». En réalité, en dépit de la préservation de la silhouette générale et des matériaux, le plan de la ville et la forme des immeubles de 1950 avaient peu de points communs avec ceux de la ville détruite.

Enfin, les architectes en chef ont encadré leurs confrères de manière plus ou moins dirigiste. Outre Saint-Malo, le cas le plus extrême n'est pas en Bretagne : au Havre, la notoriété d'Auguste Perret et la présence massive de ses élèves de



Composition de détails architecturaux de la reconstruction, illustration du travail photographique mené pour donner à voir la qualité de ce patrimoine urbain.

L'École spéciale d'architecture ont produit une unité d'écriture caractéristique. À l'inverse, les immeubles de Brest ou Lorient témoignent d'une certaine indépendance des architectes et des propriétaires. Ils avaient en commun l'air du temps des années 1950, mais seuls certains hauts lieux de la ville ont fait l'objet d'une composition ordonnancée.

Dès les dernières années de reconstruction, les préoccupations immobilières se sont tournées vers d'autres urgences. Les « villes neuves » sont revenues à la gestion courante, et l'immense crise du logement du milieu de la décennie 1950 (en lien avec le baby boom) a orienté l'État et les collectivités vers les extensions urbaines et les logements collectifs, assez vite relayés par la périurbanisation.

Acte 2. Spleen et action publique

C'est en abordant les années 1980 que s'est ouverte la seconde phase de cette chronologie. À peine trentenaires, les immeubles reconstruits souffraient d'une double crise. Leur distribution interne avait reproduit des organisations déjà désuètes et ne correspondait plus aux attentes du confort contemporain. Techniquement, leur isolation thermique et surtout phonique méritait une sérieuse révision, les réseaux – notamment électriques – étaient désormais loin des normes de leur temps et l'apparence désolante des enduits peints généralisés, peu ou mal entretenus, renforçait la désaffection. Les propriétaires eux-mêmes avaient trop longtemps

cru aux apparences d'une ville neuve et n'avaient pas provisionné son entretien. En 1983 et 1993, deux colloques internationaux¹ confirment ce malaise commun, pour lequel plusieurs types de réponses sont alors imaginées.

Lorient choisit de privilégier une approche culturelle, puis matérielle. Pour convaincre les propriétaires d'investir à nouveau un immobilier déqualifié, la réalisation d'ouvrages de photographes, de cartes postales, d'affiches, d'expositions restaure peu à peu l'image de la ville, avant le lancement d'une opération de ravalement accompagnée d'une documentation destinée aux entreprises du bâtiment. Celles-ci peuvent notamment s'appuyer sur des guides méthodologiques et sur une étude de coloration, qui suggère des options d'actualisation de la palette d'origine. À Brest, l'opération « un cœur pour ma ville », amorcée dès 1979, s'en remet plutôt aux artistes pour réenchanter l'espace public d'une ville considérée comme « grise, froide, sans âme² ». Parallèlement, suivant une voie tracée à Royan, la collectivité lance les études posant les bases d'une ZPPAUP³. La seconde phase est donc caractérisée, sous diverses formes opérationnelles, par un « soutien public à l'urbanité » dont les effets sur le bâti ne sont pas négligeables mais attendent d'être relayés par des interventions plus structurelles. Enfin, une amorce de coordination des villes reconstruites tente, sans succès, d'être éligible aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat, réservées par principe aux centres « historiques ». Il est en effet nécessaire de susciter une intervention sur un bâti peu dégradé dans son ensemble – mais dont les failles étaient très bien identifiées – et surtout d'engager les copropriétés dans le processus.

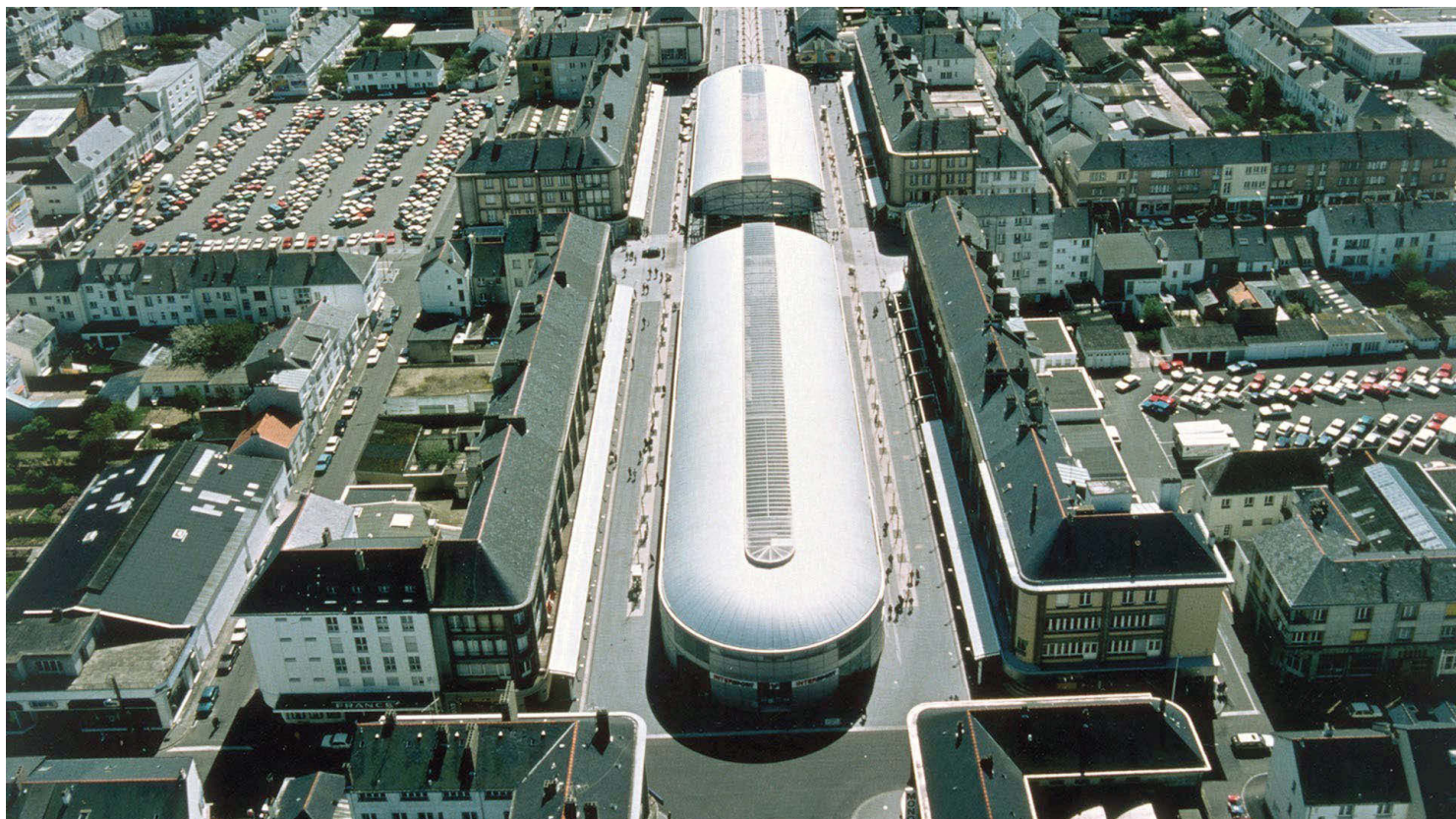
En effet, un glissement progressif s'est opéré au fil des héritages et des cessions. L'unité d'action initiale qui associait un propriétaire, une parcelle et un immeuble est désormais fragmentée et a évolué vers la formule de la copropriété, très rare en 1945, dont le cadre juridique a seulement été structuré en 1965⁴. Ce cadre sera un déterminant de la troisième phase de la chronologie des villes reconstruites, depuis les années 1995.

1 | Deux colloques internationaux des villes reconstruites se sont tenus dans cette période, respectivement à Brest (27-29 janvier 1983) et Lorient (20-22 janvier 1993).

2 | Selon les termes recueillis par une enquête menée dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise par Sylvie David et Françoise Mougeat, *Perception de la ville*, 1978.

3 | Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Approuvée en 2000 par le Conseil municipal, elle évoluera avec l'encadrement des systèmes de protection (AVAP, etc.).

4 | Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis.



Le Paquebot, Saint-Nazaire, vue aérienne du bâtiment conçu par Claude Vasconi en 1987, dont la silhouette de navire s'inscrit au cœur du tissu urbain issu de la reconstruction d'après-guerre : un geste architectural fort, porté par la ville pour relancer l'attractivité de son centre dans les années 1980.

Acte 3. Copropriétés et cœurs d'îlot

L'éphémère Association internationale des villes reconstruites fondée en 1993 n'a rencontré qu'un succès d'estime auprès des collectivités. Il faut attendre 2013 et la création du club Prisme¹ pour que les échanges informels menés entre elles acquièrent une forme de pérennité. Les opérations d'amélioration de l'habitat étant enfin devenues possibles, Saint-Nazaire lance plusieurs études et expérimentations dont les points communs sont restés d'actualité jusqu'à aujourd'hui : des copropriétaires âgés aux revenus souvent modestes, des copropriétés peu structurées autour de syndic bénévoles, un entretien déficient des cours communes et cœurs d'îlots². Un projet urbain de redynamisation du centre-ville est progressivement construit pour pallier la perte d'attractivité du centre-ville et l'état vieillissant des immeubles.

Le volet opérationnel prend forme au début des années 2010 par la mise en œuvre d'un appel à projets destiné aux copropriétés, puis par le lancement d'un Programme opérationnel de prévention d'accompagnement des copropriétés (POPAC). Dans le cadre de son appel à projets, la Carene (la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire) s'engage à un accompagnement des copropriétaires lauréats, prenant en charge l'aide au montage juridique et

financier, un diagnostic technique, une partie du coût des travaux sur les parties communes et l'accompagnement dans les différentes étapes du projet. Ces outils seront confortés par la mise en œuvre du programme national Action cœur de ville, et par le portage expérimental d'immeubles acquis par la collectivité.

Lancé en 2020, le projet brestois « Siamorphose³ » organise l'intervention publique autour de l'amélioration de la qualité de l'habitat, mais aussi de la reconquête d'espaces de nature en cœurs d'îlot. Le projet comporte notamment la conception d'un modèle juridique et économique destiné aux copropriétés, y compris pour les parties communes les moins investies jusqu'alors. Un premier temps d'incubation du projet comporte des analyses et diagnostics du périmètre des 96 îlots retenus (soit environ 660 logements et 8 700 habitants). Une étude approfondie sur 10 îlots identifiés dans ce périmètre a désigné les deux ensembles susceptibles d'intégrer la phase de chantier qui vient de s'ouvrir.

Peu à peu, les villes reconstruites du club Prisme expérimentent aujourd'hui des formes d'intervention diversifiées qui tirent parti des opportunités juridiques et financières qui s'offrent à elles, mais sur la base de questionnements et de problématiques qui restent étroitement adossés à leur histoire commune, qui a légué un bâti édifié dans la même décennie et à l'échelle de centres-villes entiers. _

1 | Constitué autour de neuf villes ou intercommunalités fondatrices (Brest, Caen, Dunkerque, Saint-Dié...), le club « se veut force de proposition auprès du législateur pour que les caractéristiques propres des centres-villes reconstruits soient mieux prises en compte », Rencontres 2019, Caen-Métropole.

2 | Cette partie de l'histoire nazairienne est documentée dans un rapport de recherche à paraître (É. Roy et al., *Copropriétés à l'œuvre dans les centres-villes*, PUCA, 2024). Cahiers de la Métropole Bordelaise | a urba

3 | La rue de Siam est la rue principale du centre reconstruit, couramment appelé « quartier Siam ».

Huguette, témoignage d'une enfant

Pendant la Deuxième Guerre mondiale à Bacalan et en Gironde

HÉLÈNE DUMORA | LOUISE PICHON-COLLET

Durant l'Occupation, les Allemands réquisitionnent le quartier bordelais de Bacalan pour y installer leurs infrastructures. La base sous-marine, toujours visible aujourd'hui, demeure le principal symbole de cette période.

Huguette est aujourd'hui l'une des plus anciennes habitantes de Bacalan. Au début de la Seconde Guerre mondiale, elle vit à Arcachon avec ses parents et rend régulièrement visite à ses grands-parents installés dans le quartier. Elle évoque ici ses souvenirs d'enfance, ainsi que les transformations du quartier durant et après le conflit.

Huguette, au début de la guerre, vous avez 7 ans. De quoi vous souvenez-vous de cette époque ?

Je suis née en 1932 et j'ai vécu les dix premières années de ma vie à Arcachon. Pendant la guerre, la nourriture manquait parfois. Nous avions des tickets de rationnement pour le pain, la viande, le sucre et l'huile. Chaque achat était contrôlé par les commerçants, qui vérifiaient le nombre de tickets que nous avions. Les adolescents, les « J3¹ » comme on les appelait, avaient droit à un peu plus que les autres. Une fois le carnet épuisé, il fallait attendre le mois suivant pour en obtenir un nouveau à la mairie. Les légumes n'étaient pas rationnés, il n'y avait que des carottes, des topinambours et des rutabagas. Après la guerre, je n'ai pas réussi à manger de carottes pendant longtemps ! On achetait parfois du « bol-sang », un boudin de sang de poisson qui se décomposait dans la poêle et qui sentait très mauvais, j'en ai un horrible souvenir ! Les produits de la mer étaient réquisitionnés par les Allemands, mais ma mère travaillait à la pêche et rentrait parfois le soir avec un peu de poisson. De mon côté, j'étais chargée d'attendre les sardiniers au port pour récupérer quelques sardines, ça faisait un repas. Nous avions un chien, Fly, confié à mes grands-parents. Il avait si faim qu'il mangeait le savon, rendez-vous compte ! Quand ils ont quitté Bacalan pour Cestas, un voisin l'a tué d'un coup de fusil.

À cette même période, mon père a été mobilisé pour faire rouler des trains en Allemagne. Il n'est jamais arrivé à destination : capturé en Moselle, il a été emprisonné dans la cristallerie de Baccarat jusqu'en février

1942. Il a été libéré pour rentrer travailler dans des gares girondines, réquisitionnées par les Allemands. Puis, je suis tombée malade et nous avons déménagé à Montmoreau en Charente.

Lorsque vous habitez à Arcachon, vous rendiez souvent visite à vos grands-parents à Bacalan. Comment cela se passait-il ?

Nous ne restions jamais plus d'un jour ou deux, mes parents craignant les bombardements. Nous prenions le train jusqu'à Bordeaux, puis nous emprunions un bus de la ville jusqu'aux bassins à flot. Les deux ponts-écluses² étaient alors recouverts par un grand blockhaus. Il a été l'un des premiers à être démolé après la guerre car il gênait la circulation. Le bus passait à l'intérieur et nous n'avions pas le droit de sortir, les Allemands vérifiaient que les portes étaient bien verrouillées. Nous arrivions sur l'avenue Achard et devions passer un deuxième blockhaus, mais cette fois les Allemands nous refusaient l'accès. Il fallait alors contourner le quartier en passant par le chemin de Labarde et le chemin Lafitte. Le trajet était long pour de si courts séjours.

Mes grands-parents vivaient au bout de la rue Joseph-Brunet, dans une échoppe où ils étaient très bien ! Malheureusement, les Allemands les ont délogés afin de réquisitionner la maison et le château Blondeau qui était juste à côté, pour y loger les commandants. Ils ont embarqué ce qu'ils ont pu et sont partis à Cestas³ où la situation était plus calme.

2 | Toujours existants, ils sont situés en face des Halles de Bacalan.

3 | Commune située à une vingtaine de kilomètres de Bacalan.

1 | La population française était classée en plusieurs catégories, selon la quantité de nourriture à laquelle elle avait droit. « E » correspondait aux enfants, « V » aux personnes âgées...



Un bunker recouvre l'entrée des bassins à flot à Bordeaux en 1946. © archives port autonome de Bordeaux.

À leur retour après la guerre, ils ont retrouvé leur maison presque vide. Les habitants rentrés plus tôt étaient venus se servir... Ils ont donc dû remeubler toute la maison. Pour l'anecdote, le recoin sous l'escalier de la cave était utilisé comme cave à vin par mon grand-père. Quand ils ont quitté la maison, il ne pouvait pas emporter ses bouteilles et les a donc ensevelies avec un peu de terre. À son retour, elles étaient toujours là, intactes !

Personne n'est donc resté vivre à Bacalan pendant la guerre ?

La plupart des familles ont fui le quartier pour se mettre à l'abri, ou ont été délogées. Il ne reste donc plus grand monde pour raconter cette histoire aujourd'hui. Janine, une amie, y a passé une partie de son enfance avant d'être mise en pension par ses parents. Elle se rappelle qu'elle s'était réfugiée dans la base sous-marine lors d'un bombardement. Depuis elle ne veut pas y remettre les pieds.

Les seules personnes restantes étaient des médecins ou des travailleurs indispensables. Je pense au docteur Hypoustéguy¹ qui soignait les Allemands, mais était résistant. C'était un brave docteur, c'est lui qui a mis au monde mes enfants. Il y avait aussi le docteur Schinazi², mais il a été déporté et est mort dans les camps. Et enfin, mon grand-père venait tous les jours de Cestas pour travailler en tant que contre maître aux entrepôts de tabac situés à l'emplacement de l'actuelle résidence entre les rues Achard et Pourmann.

Quand vous êtes retournée à Bacalan après la fin de la guerre, le quartier avait-il beaucoup changé ?

En 1946, je suis allée vivre chez mes grands-parents à Bacalan pour finir mon apprentissage de couture. Tout le quartier n'avait pas tant changé, la rue Achard était toujours la rue Achard. Ce qui avait changé, c'était surtout Claveau. Les Allemands avaient construit de grands bâtiments sur les grandes prairies, qui ont d'ailleurs été transformés en écoles et en centres d'hébergement après la guerre. À leur départ de Bordeaux, ils ont mis le feu au château Blondeau, on n'en voit plus que le soubassement. Les Allemands ont

aussi construit la piscine Tissot et une grande salle des fêtes. J'y ai vu de beaux spectacles avant sa démolition dans les années 1960.

Au début des années 1950, des maisons ont été reconstruites pour dédommager les sinistrés des bombardements. La maison dans laquelle nous vivons aujourd'hui date de cette période ! Ces appartements étaient occupés par des gens qui habitaient avant sur la rue Achard, et certains ont bien gagné au change !

Bacalan a aussi été un lieu de développement industriel très important après-guerre. Ça bougeait beaucoup dans le quartier, ce n'est plus du tout comme maintenant. Il y avait beaucoup de commerces, d'usines, de wagonnages, et surtout le port autonome. De très gros bateaux comme le *Marrakech* et le *Brazza* venaient d'Afrique du Nord. Il y avait même un tram, qui a ensuite été remplacé par des bus³.

Vous vous êtes donc installée à Bacalan définitivement après la guerre ?

Quand je suis revenue à Bordeaux, on m'a installée chez mes grands-parents sans vraiment me demander mon avis. J'ai ensuite travaillé dans plusieurs maisons de couture avant d'arriver chez Saint-Joseph, barrière de Bègles. Cette maison fabriquait du jersey et créait ses propres modèles sur place, c'était de grande qualité. À cette époque, je suis partie seule en voyage avec le club Tourisme et Travail. Après la Corse et la Suisse, j'ai visité l'Italie où j'ai rencontré mon époux, Carmelo. Il m'a rejointe en France, nous nous sommes mariés et sommes restés vivre à Bacalan.

De l'après-guerre, je garde surtout un bon souvenir de mes grands-parents, qui m'ont offert une grande liberté. Je me rappelle que mon père avait reproché à ma grand-mère de me laisser trop sortir. Elle lui avait répondu : « Écoutez, elle est chez moi alors je fais comme je veux ! » Il n'a plus jamais rien dit. Je pouvais aller seule aux bals du samedi et du dimanche soir à condition que je me tienne bien, avec une voisine de mon âge : nous prenions le chemin Lafitte, dansions et rentrions vers minuit. Je n'ai jamais eu aucun problème !

1 | Un square porte aujourd'hui son nom au pied du centre d'animation de Bacalan.

2 | Le docteur Sabatino Schinazi, surnommé « le bon docteur de Bacalan », est né en Égypte en 1893. Il est arrivé en France en 1916 pour soigner les blessés de guerre. En juin 1942, il est arrêté, puis meurt en déportation à Dachau le 25 février 1945. Une rue porte son nom dans le quartier et un pave de mémoire est posé au 199 rue Achard, son lieu de résidence avant d'être déporté.

3 | En 1957.

Mostar : « Mais que s'est-il passé ici ? »

Entretien avec Aline Cateux

LOUISE PICHON-COLLET

Aline Cateux est anthropologue et chercheuse postdoctorale à l'université d'Ottawa, chercheuse invitée à la faculté des sciences politiques de Sarajevo. Ses travaux portent notamment sur les représentations des habitants de la ville de Mostar en Bosnie-Herzégovine depuis la fin de la guerre de Yougoslavie. En 2026, elle a publié aux éditions Actes Sud le livre *Mostar, ceci n'est pas une ville*, ouvrage issu de sa thèse de doctorat.

CONTEXTE

La guerre d'ex-Yougoslavie (1991-2001) désigne la série de conflits qui ont accompagné l'éclatement de la République fédérative socialiste de Yougoslavie au début des années 1990. En Bosnie-Herzégovine, la guerre de 1992 à 1995 a opposé principalement les communautés bosniaque, croate et serbe, entraînant des violences massives, des déplacements de population et de profondes divisions ethniques. Ville emblématique de ce conflit, Mostar a été le théâtre d'affrontements particulièrement destructeurs entre forces bosniaques et croates. La destruction du Vieux Pont (Stari Most) en 1993 est devenue l'un des symboles les plus marquants de la guerre, et un objet d'intense débat sur les politiques mémorielles et réconciliatoires en Bosnie.

Comment avez-vous été amenée à travailler sur la ville de Mostar ?

Cela fait 27 ans que je navigue entre la France et la Bosnie-Herzégovine. Ce compagnonnage a commencé en 1999 après un premier voyage, lors duquel j'ai eu un coup de foudre pour le pays et ses habitants. J'avais 23 ans lorsque la guerre en Bosnie a commencé, en 1992. Ce fut un grand choc pour ma génération : nous assistions aux sièges de villes dont la capitale Sarajevo, à des massacres de civils... Je me suis alors engagée assez modestement et suivais le conflit le plus possible, mais le récit médiatique mettait principalement l'accent sur les appartenances ethniques alors qu'il s'agissait avant tout d'un conflit politique et cela a brouillé la compréhension

Le Vieux Pont de Mostar (en 1974) enjambant la rivière Neretva. Il a été détruit par les forces croates du HVO en novembre 1993 et reconstruit de 2003 à 2004.

© Jean-Pierre Bazard Jpbazard, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



du conflit. Ensuite, il y a eu Srebrenica¹ et les accords de Dayton², puis plus rien. Mais moi, je restais bloquée sur la Bosnie. En 1999, je suis partie avec une association qui travaillait dans des petits camps de réfugiés. J'étais notamment accompagnée d'une collègue bosnienne de la région de Mostar, qui n'était pas rentrée chez elle depuis 1991. Nous avons quelques jours de congés et l'avons accompagnée chez elle. À notre arrivée à Mostar, nous avons découvert une ville en grande partie anéantie, où l'on s'était même acharné sur les ruines. J'avais l'impression de voir des images de livres d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale, d'ailleurs mes souvenirs de cette journée sont en noir et blanc. Dans mon journal de l'époque, j'avais écrit : « Mais que s'est-il passé ici ? Pourquoi se sont-ils acharnés sur des bâtiments vides ? » Quelque chose m'échappait, et c'est ce questionnement qui a fondé les prémices de mon travail. J'y suis revenue en 2002 avec un label de musique, puis je m'y suis installée en 2006.

Avant d'aborder la question de la mémoire, que vous ont raconté les Mostariens de leur quotidien pendant la guerre ?

Ma règle d'or est de ne de jamais poser de questions sur la guerre. Le sujet finit toujours par arriver dans les conversations, et les Mostariens ont beaucoup

souffert des démarches brutales et voyeuristes des journalistes et des chercheurs.

L'expérience de la guerre a été très différente d'un côté à l'autre de la ville, d'une rue à l'autre. Ce qui revient souvent dans les témoignages, ce sont les récits de la faim, de la peur, de l'épuisement. Contrairement à Sarajevo, il n'y avait pas de marché noir à Mostar, donc rien à acheter ou à échanger. Cependant, des postes de secours avaient été installés à Mostar Est, à chaque coin des rues qui remontent de la rivière, les *sokak*. Cette défense civile, en plus de la bravoure de l'armée de Bosnie-Herzégovine, a sauvé la ville. Le regard des enfants de cette période est également révélateur. Beaucoup décrivent un rétrécissement progressif de leur univers : on pouvait aller jusqu'au bout de la rue au début de la guerre, puis on ne devait plus sortir de l'immeuble, puis on allait jouer dans la cave...

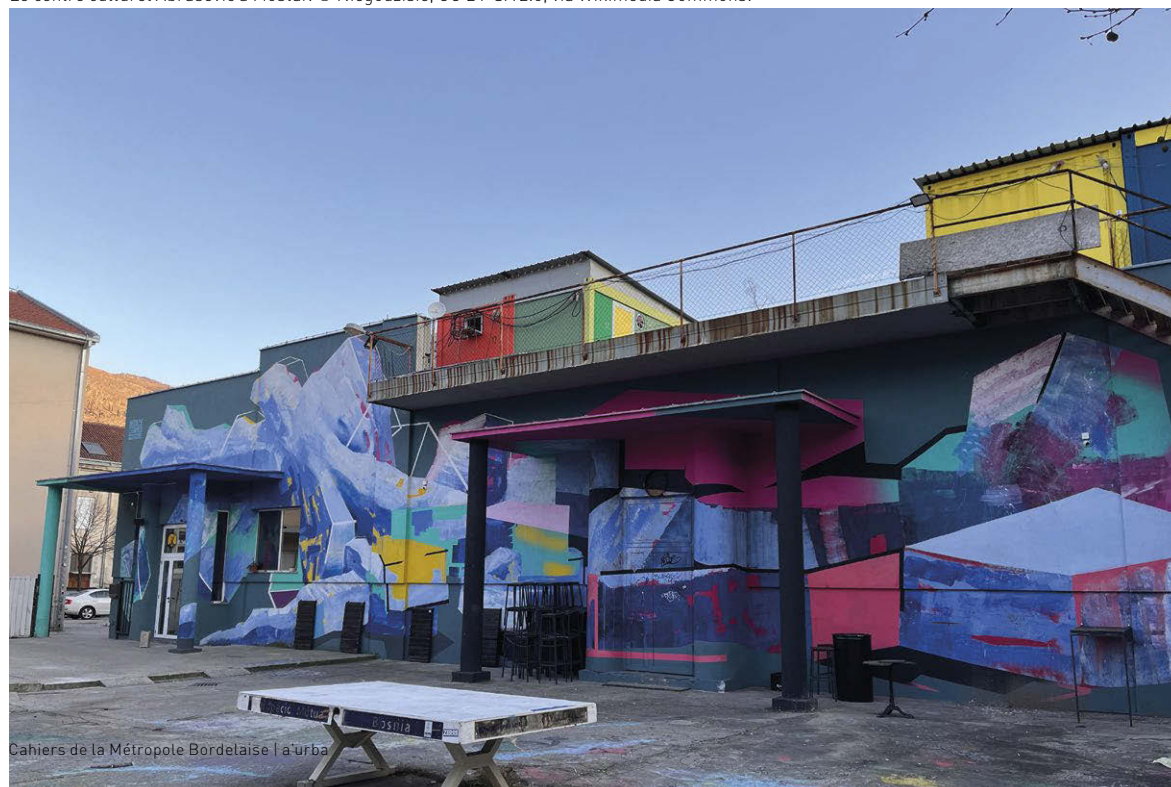
Après la guerre, comment les Mostariens se sont-ils reconstruits ? Quelle mémoire du conflit subsiste aujourd'hui ?

D'abord, la guerre a profondément bouleversé la composition de la population. Environ 60 % des habitants ont été déplacés soit à l'intérieur même de la ville, soit dans une autre partie du pays, soit à l'étranger. Dans le même temps, des réfugiés bosniaques musulmans ruraux d'Herzégovine sont arrivés, et des Croates ont été amenés par le parti ethnonationaliste croate et l'Église catholique dans un objectif de colonisation de l'ouest de l'Herzégovine, frontalière avec la Croatie.

1 | Génocide des Bosniaques musulmans de Srebrenica (juillet 1995) : meurtre de masse de plus de 8 000 musulmans bosniaques à Srebrenica en Bosnie-Herzégovine par les forces armées serbes de Bosnie.

2 | Accords de Dayton : accords signés le 14 décembre 1995 à Paris, mettant fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Le centre culturel Abrašević à Mostar. © Niegodzisie, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



Des Mostariens ont bien sûr tenté de rentrer, mais les procédures étaient complexes et longues. Au final, il y a eu peu de retours. Les Mostariens ont la réputation d'être des « local-patriotes » très attachés à leur ville. Pendant mon terrain de recherches, on m'a par exemple souvent rapporté que les Mostariens s'habillaient bien pour sortir se promener et ainsi rendaient hommage à leur ville par leur classe.

Aujourd'hui, chacun poursuit son travail de deuil, d'acceptation et de guérison. L'empathie envers l'autre est plus présente qu'elle ne l'était il y a dix ans. Le rôle des jeunes générations dans cette reconstruction de la vie à Mostar est particulièrement intéressant. Ayant grandi dans les ruines sans avoir pu demander de comptes à leurs parents, tous ne se reconnaissent pas dans cette ville divisée. Ils ont alors tenté de construire une nouvelle culture, non communautaire. Cela a conduit à la création du centre culturel Abrašević en 2003 sur l'ancienne ligne de front, qui est devenu un lieu pionnier de la réintroduction de la culture indépendante en ville. J'ai fait partie de la première équipe du centre. Des jeunes, surtout de la partie croate, mentaient à leur famille pour venir faire la fête et écouter le dernier groupe de metal de Belgrade dans cet endroit atypique. Pour autant, une grande partie de la nouvelle génération a hérité du traumatisme de guerre de ses parents et ne s'est pas investie pas dans ces initiatives collectives, mais cela change peu à peu.

Les jeunes lycéens et étudiants d'aujourd'hui sont tout aussi fascinants. Bien qu'ils aient grandi dans une ville et un système éducatif divisés, la question ethnique n'est plus un motif de séparation radicale entre eux. Les questions plus contemporaines autour

de l'identité de genre et des modes de vie ont pulvérisé les questions communautaires. Ils prennent davantage soin les uns des autres, se protègent des récits de violence et sont plus aptes à reconnaître la souffrance des autres communautés que la leur pendant la guerre. Cette génération est toutefois très dépolitisée au nom d'un rejet de la corruption des élites politiques bosniennes. Plus de la moitié des Bosniens de moins de 25 ans envisagent de quitter le pays, en grande partie pour cette raison.

La reconstruction du pont de Mostar comme symbole de « réconciliation » entre les peuples est aujourd'hui perçue comme un échec. Quels autres aspects de la reconstruction urbaine ont permis l'apaisement des relations ?

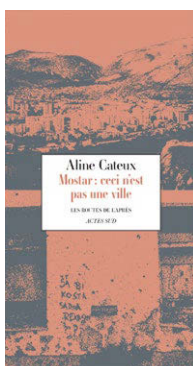
On a attribué au patrimoine une tâche réconciliatrice qu'il n'a pas. Comme le disent les Mostariens, « un pont est un pont ». Au contraire, l'Union européenne qui était en charge de la reconstruction de Mostar a négligé la reconstruction des infrastructures, elle ne lui apportait aucun prestige. Une partie des familles délogées par les forces armées croates ne sont pas rentrées, car les logements ont mis plus de dix ans à être reconstruits. Il n'y a eu aucun plan de reconstruction des réseaux d'eau et d'électricité, qui sont aujourd'hui très fragiles.

Cependant, j'aime citer l'exemple de la rénovation du parc Zrinjevac et de l'allée Lénine attenante, le seul espace public vert de la ville. Après leur rénovation au début des années 2010, les habitants se sont immédiatement approprié les lieux, sans distinction communautaire. Les Mostariens aspirent avant tout à une vie « normale », ce sont eux qui font tenir cette ville ensemble.

Il n'existe pas de lieu de mémoire commun, bien que des familles se battent pour ériger un monument en hommage aux victimes du massacre du 13 juin 1992, lors duquel ont été tués des Bosniaques musulmans et des Croates. Ce type d'initiative est novateur, et aurait été difficilement imaginable il y a encore dix ans. La mémoire ne passe toutefois pas que par les monuments bien qu'ils soient très importants en Bosnie-Herzégovine. Par exemple, le centre de communication non violente réunit des vétérans des trois armées, qui choisissent de participer ensemble aux commémorations des massacres commis par les uns et les autres. C'est un énorme progrès. _

POUR ALLER PLUS LOIN

- Aline Cateux, *Mostar : ceci n'est pas une ville*, Actes Sud (collection Les Routes de l'Après), 2026.
- Aline Cateux, *La solitude des Bosniens*, série documentaire sur l'après-guerre en Bosnie-Herzégovine (France Culture).



Les guerres en ville

La difficulté de combattre en zone urbaine

DOROTHÉE LOBRY

Historiquement, les villes étaient contournées par les armées, le combat urbain étant rejeté par les stratégies militaires classiques. Les militaires gardent ainsi en mémoire la maxime de Sun Tzu, général chinois du V^e siècle avant J.-C., auteur du plus ancien ouvrage connu de stratégie militaire, *L'Art de la guerre* : « on n'attaque une ville qu'en désespoir de cause ». La Seconde Guerre mondiale marque un tournant, le combat quittant le terrain du champ de bataille traditionnel pour celui de la zone urbaine. Puis, l'urbanisation fait de la ville une cible privilégiée pour toucher et affaiblir un pays. En effet, elle est une concentration de populations et d'infrastructures assurant les services essentiels, ainsi qu'un centre économique, politique et culturel. Au-delà de cette valeur stratégique et symbolique, c'est également en raison de la nature des conflits contemporains que s'est développé le combat en ville, de nouveaux types de conflits dits « asymétriques » apparaissant et se multipliant avec l'implication notamment d'acteurs non étatiques. Désormais, il s'agit moins de défendre un État contre un autre État que d'intervenir dans des pays étrangers « en crise » et, en particulier, dans les villes de ces pays pour en évacuer des ressortissants, stabiliser les relations internationales, ou même renverser des dirigeants jugés dangereux. Dans les années 1990, la guerre urbaine se généralise ainsi, puis l'entrée dans le XXI^e siècle signe quant à lui définitivement une nouvelle ère dans les stratégies de combat, désormais centrées sur la ville. Maîtriser la guerre urbaine est devenu un enjeu militaire essentiel, d'autant que les combats qui s'y déroulent sont extrêmement complexes et difficiles.

Le milieu urbain facilitateur de combats asymétriques

Le conflit sous sa forme « symétrique », c'est-à-dire opposant des forces armées comparables en volumes, équipements, technologies et doctrines, et usant des mêmes modèles stratégiques, est voué à la disparition. Ainsi, les combats sont aujourd'hui principalement définis comme « asymétriques » : ils opposent des forces armées ayant des objectifs, des moyens et des pratiques de combats radicalement différents. En zone urbaine,

les militaires doivent en effet faire face la plupart du temps à une force adverse qui n'est souvent pas conventionnelle (milices, terroristes ou civils qui prennent les armes). En cela, la zone urbaine a un formidable pouvoir égalisateur de puissance.

Premièrement, les armées sans organisation étatique ont souvent des ressources limitées en termes de matériels et de munitions. Les armes de petit calibre telles que des fusils, mitrailleuses, grenades à main, ou encore des couteaux ou machettes, sont alors les plus utilisées. Le combat urbain, caractérisé par des affrontements de proximité et une mobilité réduite, rend cette situation avantageuse pour elles. Elles peuvent ainsi être plus efficaces que les armées organisées étatiquement, qui sont au contraire davantage dotées de moyens d'action de longue portée comme des blindés ou de l'artillerie lourde, et sont potentiellement alourdies en zone urbaine. Par exemple, lors de la seconde bataille de Falloujah (Irak) en 2004, les *kill zones* se situaient dans le quartier Jolan, lequel possédait une voirie extrêmement dense et étroite qui l'enclavait. La nature de ce tissu urbain a privé les forces américaines de soutien blindé et a réduit les distances d'engagement. De plus, ce confinement du champ de bataille a permis à l'insurrection irakienne organisée par Al-Qaïda de se prémunir contre l'arme aérienne et d'empêcher les forces américaines de les observer via ses satellites et ses drones.

Deuxièmement, si les armées conventionnelles respectent le plus souvent le droit international des conflits armés et le droit international humanitaire (les entraînements de l'armée française au CENZUB¹ y sont particulièrement attentifs), ce n'est majoritairement pas le cas de l'ennemi non conventionnel. Ainsi, les méthodes de combat traditionnellement acceptées sur les plans militaire et juridique sont délibérément rejetées au profit, par exemple, de l'utilisation d'engins prohibés, d'engins explosifs de fabrication artisanale peu coûteux, ou encore d'armes chimiques ou biologiques. De plus, en violation des conventions, l'ennemi non





Des soldats des forces spéciales irakiennes, rattachés au 1^{er} régiment de Marines américain, patrouillent en fouillant chaque maison sur leur passage à Fallujah, en Irak.
© U.S. Marine Corps photo by Lance Cpl. James J. Vooris, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons. US Navy 041114-M-8205V-005.

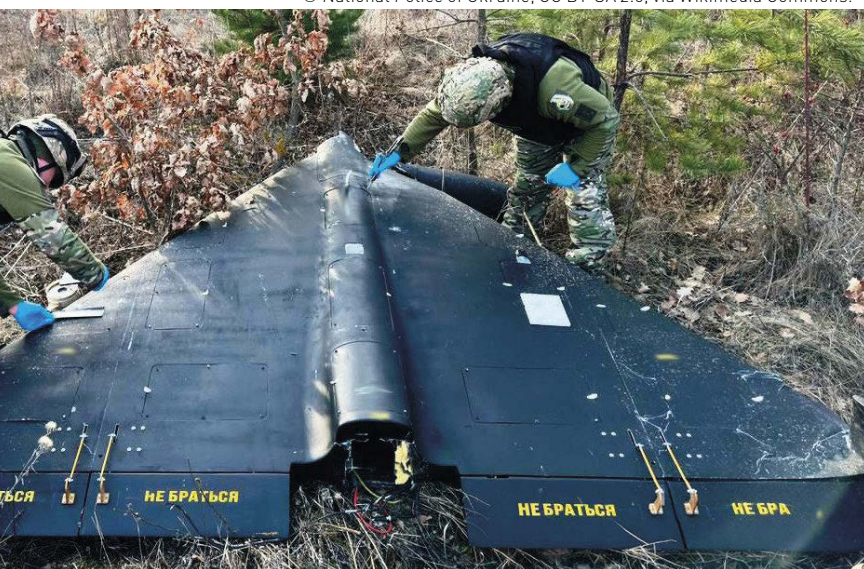
Le combat en zone urbaine : entre contraintes opérationnelles et innovations tactiques

Le milieu urbain est un terrain difficile pour les militaires en raison de la tridimensionnalité de ce combat, l'ennemi pouvant occuper les sous-sols, les caves, les parkings, les passages souterrains, mais également les hauteurs. Il demande de se mouvoir dans divers endroits, d'éviter de nombreux pièges, au prix d'efforts physiques importants et malgré le poids de l'armement, ce qui rend le combat particulièrement dur et intensif. En outre, les combats en milieu urbain se caractérisent par leur violence et leur létalité. Ils sont psychologiquement dévastateurs pour les soldats, les endroits clos et sombres étant encore plus anxiogènes et oppressants, et donc plus stressants. Le combat urbain est un combat de contact et d'imbrication qui se fait à quelques mètres voire centimètres. Il est particulièrement violent psychologiquement qu'il s'agisse de la vision des adversaires blessés ou morts, ou à celle de la population locale qui peut être blessée et prise à partie sous les yeux des soldats.

Dans ce milieu urbain complexe, une coopération interarmes (pour bénéficier d'outils de combat complets comme les infanteries et artilleries) et interarmées (comme l'armée de Terre et l'armée de l'Air d'un même État) apparaît nécessaire. De plus, le combat en zone urbaine se caractérise par une décentralisation du commandement. L'échelon au contact est jugé le mieux à même d'évaluer la situation. Cela nécessite que la chaîne de commandement soit simplifiée, ce qui exige un haut niveau de discipline et de professionnalisme tant du point de vue du commandement que de ses subordonnés. L'emploi de nouvelles technologies est également à envisager. De nouvelles munitions ont donc dû être développées spécifiquement, de même que de nouveaux systèmes de combat individuels ont été mis en place. L'attention se porte surtout sur les perspectives technologiques futures, et en particulier le développement de systèmes contrôlés à distance et robotisés. En effet, si les drones sont aujourd'hui utilisés par les armées, ce n'est pas le cas des robots lesquels pourraient être utilisés pour du ravitaillement, des escortes de convois mais également pour des missions de renseignements et même d'assaut.

conventionnel profite de la concentration humaine en ville pour s'attaquer aux biens et aux populations civiles causant des pertes humaines et économiques lourdes. D'ailleurs, dans les confrontations asymétriques, si les habitants constituent la meilleure protection des adversaires irréguliers, ils représentent la principale contrainte pour les forces conventionnelles. En effet, il est compliqué de contraindre physiquement un adversaire au milieu d'une population et éviter tout dommage dit collatéral. Il existe également un risque de confusion permanente entre la population civile et les combattants non conventionnels, et donc un risque de menaces, accentués par le fait qu'en général ces derniers ne portent ni uniforme ni signe distinctif. Ils peuvent se servir de la population en ville comme d'un réservoir potentiel de forces, pour les ravitailler, les cacher, et leur servir même de bouclier humain que ce soit pour ou contre leur volonté. Enfin, les « rebelles » peuvent se soustraire aux armées modernes en se fondant dans la population citadine. Lors de la bataille de Mossoul (du 17 octobre 2016 au 10 juillet 2017), les djihadistes se sont servis de la population comme d'un bouclier humain, et ont ensuite cherché à fuir en se fondant dans le flot des civils après avoir rasé leurs barbes et changé de vêtements.

Débris d'un drone Shahed dans l'oblast de Vinnytsia en 2024.
© National Police of Ukraine, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.



Ainsi est-il réellement possible de contrôler la ville chargée de restrictions en raison de l'omniprésence de la population et de la nécessité de préserver autant que possible les infrastructures civiles ? Si la population locale représente un risque de confusion avec l'ennemi et un risque de menace, elle reste un enjeu tactique important dans le combat en zone urbaine. En effet, une victoire militaire en ville sera beaucoup plus difficile sans l'appui de la population locale. C'est dire si les opérations d'information, la communication et la négociation avec les habitants sont extrêmement importantes. _

Faire la guerre dans « la jungle de béton »

La guérilla urbaine

GILLES FERRAGU

Elle est pour certains officiers « l'ultime champ de bataille » (selon l'ouvrage éponyme des colonels Chamaud et Santoni, éditions Pierre de Taillac, 2019) : la ville, comme cadre de guerre (hors du siège), est un défi pour n'importe quelle armée. Stalingrad, la « mère des batailles urbaines » (O. Wieviorka), a montré combien la guerre en ville est à la fois le contexte idéal à une bataille d'attrition tout en s'inscrivant dans une manœuvre ample d'encerclement de la 6^e armée allemande (l'opération Uranus), démonstration de l'art opératif soviétique. Et nombre de conflits récents (Liban, Tchétchénie, Irak, Ukraine, etc.) ont éclairé la complexité de la guerre en ville, à la fois tactique (les blindés et l'artillerie sont plus menacés et entravés) et morale (les victimes civiles). La ville semble pourtant être l'avenir de la guerre, si l'on suit les prévisions de la Banque mondiale, qui considère que d'ici 2050, 70 % de la population mondiale sera urbaine. Récemment, le conflit entre Israël et le Hamas a révélé les complexités d'un assaut urbain, quand la ville devient à la fois forteresse (sur plusieurs dimensions) et piège. Véritable laboratoire d'une guerre future, ce conflit, qui a vu pour la première fois l'utilisation d'IA dans le ciblage de l'adversaire (via le programme Habsora), est aussi marqué par un nombre effroyable de frappes collatérales et de victimes civiles qui se comptent en dizaine de milliers. Si l'exemple israélo-palestinien est pertinent, ce n'est pas seulement du fait de cette dimension de guerre moderne et hybride, c'est aussi en ce qu'il illustre le passage entre un schéma ancien, celui de la guérilla urbaine et son corollaire terroriste, à un conflit de haute intensité. La solution envisagée par l'armée israélienne – des bombardements ciblés avant une offensive terrestre – révèle la relative incapacité d'un État à réduire une opposition de cet ordre, et pose plus largement la question du terrorisme assimilé à une forme de guérilla urbaine.

La guérilla se définit comme « une forme de conflit caractérisée par le refus du combat frontal décisif, par l'emploi du harcèlement et de la surprise » (G. Chaliand). Autrement dit, la guérilla est le moyen de faire durer le combat avec une grande économie des forces, et, à ce titre, constitue souvent l'arme du faible. La force principale de la guérilla réside dans le principe d'un accord intime (obtenu volontairement ou par la terreur) entre les rebelles et la population : si l'accord n'existe pas, c'est alors qu'on peut voir émerger le terrorisme. Tout l'art de la guérilla consiste à étendre ses menaces sur la plus grande surface possible sans pour autant inciter l'adversaire à se replier afin qu'il soit contraint de diluer ses forces pour la protection d'un nombre croissant de points.

Naissance de la guérilla urbaine

Le concept de guérilla urbaine émerge dans les années 1960, en Amérique latine. Dans une Amérique latine toujours orpheline de Bolivar, l'épopée d'un Fidel Castro et de ses guérilleros, partie de l'échec d'un coup d'État artisanal (1956) pour parvenir à une révolution et à la chute d'un dictateur (1959), illustre le mythe politique de la « guérilla » théorisée par Ernesto « Che » Guevara. Ce mythe mobilisateur a des échos dans tout le sous-continent : c'est notamment la tactique du *foco*, le foyer insurrectionnel installé dans une zone difficile, et qui parvient à déclencher un soulèvement révolutionnaire, qui inspire une grande partie de l'extrême gauche sud-américaine.

Ce schéma débouche sur des pratiques nouvelles, déclinées dans des manuels de stratégie qui, tous, développent une expression apparue dans les années 1960, la *concrete jungle* (la jungle de béton), et surtout l'idée d'un environnement urbain globalement hostile, car tenu par les autorités. À cet égard, l'ouvrage pionnier, *Stratégie de la guérilla urbaine*, publié en 1966, est celui d'Abraham Guillén, un vétéran de la



Fidel Castro et ses hommes dans la sierra Maestra.

Guerre d'Espagne, qui propose de repenser le modèle cubain d'insurrection à l'aune de la réalité urbaine latino-américaine. C'est à cette jungle-là, une jungle politisée – et non la « *neutral jungle* » de Spencer Chapman (1948) – que les révolutionnaires sud-américains se confrontent. Il s'agit pour eux d'utiliser les possibilités de la ville à la fois pour se dissimuler, y organiser réseaux et circuits logistiques clandestins, mais également pour frapper le pouvoir politique.

Le premier mouvement à revendiquer cette tactique naît en Uruguay : il s'agit du Mouvement de Libération nationale (Movimiento de Liberación Nacional / MLN), un écho direct de la révolution cubaine. Le MLN est fondé en 1965 en réaction à la multiplication des putschs au Brésil et en Bolivie (1964). Dans ces deux pays, l'armée conquiert le pouvoir au nom de la doctrine de la « sécurité nationale », pendant militaire des *focos*, qui confie aux militaires la tâche de lutter contre les éléments subversifs non seulement par les armes mais également en s'ingérant dans la politique économique. Le MLN se signale le 1^{er} juillet 1968 par un premier enlèvement, celui du président d'une entreprise d'État. Cette action donne le ton des premières opérations des Tupamaros, qui se présentent autant comme justiciers que comme révolutionnaires, subvertissant le lexique étatique

en parlant de « tribunaux populaires », de « prison du peuple », etc. En parallèle, dans le Brésil proche, Carlos Marighella, un ancien militant communiste, participe à la création, en 1968 de l'Action de libération nationale (Ação Libertadora Nacional / ALN) dont il théorise le combat à travers son *Manuel de guérilla urbaine* (1969). Le théoricien brésilien y développe notamment une stratégie de communication, insistant sur l'usage des médias et distinguant ce qui relève de la « propagande armée » et ce qui participe de la « guerre des nerfs ou guerre psychologique », c'est-à-dire « une technique de lutte basée sur l'utilisation directe ou indirecte des médias ou du téléphone arabe. Son but est de démoraliser le gouvernement. On y arrive en divulguant des informations fausses, contradictoires, en semant le trouble, le doute et l'incertitude parmi les agents du régime ». En écho, les Tupamaros font circuler leur propre manuel de guérilla urbaine : on ne parle plus de guérilleros mais de « militants de la guérilla », une appellation politique. De même, la ville y est définie comme « un terrain assez limité et saturé d'agents de la répression » – qui suppose des pratiques nouvelles, une stratégie adaptée et des modes d'organisation plus autonomes. Les divers modes d'action, la clandestinité, la gestion des moyens et plus globalement l'exploitation des possibilités offertes par la ville, tant



Siège des Tupamaros en Uruguay.

pour se dissimuler que pour cibler l'adversaire, sont abondamment commentés.

Une guérilla qui s'exporte

Cette doctrine révolutionnaire fait bientôt école, jusqu'à devenir emblématique du terrorisme révolutionnaire des années 1970. La référence à Che Guevara et à Carlos Marighella devient un passage obligé autant qu'un argument d'autorité de chaque texte programmatique. La circulation transnationale des écrits de Marighella et Guillén a d'ailleurs pu faire croire à l'existence d'une véritable internationale des poseurs de bombes. L'extrême gauche européenne, fascinée par la révolution castriste et ses déclinaisons, s'empare du corpus latino-américain. En France, une première traduction d'une lettre ouverte de l'ALN, publiée en octobre 1969 dans *Les temps modernes*, témoigne de cet engouement. Mais c'est le *Manuel du guérillero urbain* traduit du texte de Marighella, publié en 1970 dans les diverses éditions du magazine *Tricontinental*, qui passe à la postérité. Cependant, si la stratégie s'inspire des modèles latino-américains, la tactique se précise en Europe, dans le contexte des années de plomb (l'expression apparaît dans un film allemand de Margarethe Von Trotta, *Die Bleierne Zeit*, sorti en 1981) et d'un conflit qui n'est pas seulement politique mais également culturel et générationnel.

Plusieurs organisations trouvent dans ces écrits matière à action. L'inspiration est revendiquée jusque dans le choix du nom pour le Mouvement du 2 juin, un groupe terroriste de l'extrême gauche allemande, qui se fait appeler les Tupamaros-Berlin Ouest. La

Fraction armée rouge (Rote Armee Fraktion / RAF) puise dans les écrits et les concepts de la guérilla urbaine, jusqu'à se revendiquer comme telle en avril 1971, à travers une déclaration programmatique, intitulée « Le concept de guérilla urbaine » (*Das Konzept Stadtguerilla*), où est évoquée, très symboliquement, « la métropole république fédérale »... l'État comme ville. Les mêmes réflexions agitent l'extrême gauche italienne. Pour les Brigades rouges, le choix de la guérilla urbaine date du 2 mai 1972 et résulte de la répression menée alors. L'un des fondateurs, Alberto Franceschini, affirme d'ailleurs que les deux ouvrages sur les Tupamaros étaient, pour lui et Mara Cagol, autre brigadiste, leurs « petits évangiles ». Pour l'extrême gauche radicale allemande comme pour sa cousine italienne, l'inspiration est la même, mais chaque organisation dispose de ses propres tactiques et modes opératoires. Une inspiration qui persiste et traverse les époques comme les lignes idéologiques. Ainsi, plus récemment, en 2004, un texte émanant de la sphère jihadiste, *Idārat at-Tawahhuš : Akhtar marhalah satamurru biha l'ummāh*, dû à un certain Abu Bakr Naji et traduit par « management de la sauvagerie », se réfère, en les citant, aux théoriciens latino-américains de la guérilla urbaine. Traduit en anglais en 2006, le texte est publié en français l'année suivante sous le titre *Gestion de la barbarie* et réédité en 2017.

Ainsi, la guérilla urbaine, à l'origine une tactique développée dans le cône sud et dans un contexte de dictatures militaires, est devenue le cri de ralliement d'une violence politique mondialisée, qui considère désormais la ville, et la démocratie occidentale, comme des champs de bataille à part entière. _

Les métamorphoses de la guerre urbaine à São Paulo

GABRIEL FELTRAN

Au Brésil, la sécurité urbaine n'implique plus simplement « flics et voyous ». Elle prend les allures d'une guerre, avec ses soldats, ses trafics, ses épisodes de violence extrême, ses alliances secrètes et ses intérêts économiques. Mais cette guerre déborde largement les favelas : elle radicalise le jeu politique, remodèle l'État et transforme en profondeur la démocratie brésilienne.

Dans une guerre, le soldat n'agit jamais de son propre chef. Il n'est que la partie visible d'un régime de pouvoir opposé à un autre. Derrière ce soldat et même derrière l'officier qui le commande, on trouve toujours des responsables politiques qui défendent des intérêts et parfois des idéologies. Et derrière ces hommes politiques, il y a toujours des hommes d'affaires.

À São Paulo, l'histoire récente de l'insécurité peut se lire comme la superposition de trois strates d'une même guerre urbaine. À la surface, la violence prend la forme d'une confrontation quasi-quotidienne entre

policiers et jeunes délinquants issus des favelas. Derrière cet affrontement se nouent des négociations entre criminels et policiers corrompus, souvent eux-mêmes entrepreneurs de sécurité privée, qui vendent leur protection aux acteurs des marchés illégaux. Plus profondément encore se profilent de puissants intérêts marchands.

Aujourd'hui, les interactions entre les protagonistes de cette guerre urbaine ont fini non seulement par éroder le monopole de l'exercice de la violence légitime de l'État mais aussi par reconfigurer le paysage politique du Brésil tout entier. Organisations criminelles, policiers corrompus et État sont comme autant de régimes de pouvoir qui se sont autonomisés et négocient entre leur influence respective, sur fond d'une économie mondialisée où les marchés illégaux s'articulent de plus en plus à l'accumulation légale.

Cette situation est le produit d'une histoire longue qui commence dans les années 1930 et que l'on peut découper en trois âges.

De l'ère de la délinquance à celle du crime organisé

Le premier âge, que l'on appellera « l'ère de la délinquance », s'étend de la grande vague d'urbanisation qui touche le pays à partir des années 1930 jusqu'à la fin des années 1980. La criminalité y est alors pensée comme elle l'est en Europe encore aujourd'hui : l'action déviante de petites bandes relativement indépendantes, ancrées dans les périphéries et dotées de ressources limitées. La réponse sécuritaire s'incarne à l'époque dans une répression violente, souvent illégale, exercée par des justiciers liés à des policiers. Autoritaire et illégal, ce modèle de sécurité urbaine est néanmoins jugé efficace par les élites urbaines : les taux de vols, de braquages et d'homicides restent contenus, et un semblant d'ordre social est maintenu.

Serra da Cantareira à São Paulo.
© Wilfredor CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons



Dans les années 1980, l'afflux massif de cocaïne en provenance de Colombie fait entrer les enjeux de sécurité urbaine dans un nouvel âge, celui du « crime organisé ». L'augmentation forte des revenus criminels transforme les groupes, qui gagnent en structure et en puissance de feu. L'affrontement entre forces de l'ordre, justiciers et groupes criminels s'intensifie, avec pour point d'orgue de rupture le Massacre de Carandiru en 1992, au cours duquel 111 détenus sont tués par la police dans cette prison.

C'est à cette époque qu'émerge dans les prisons de l'État de São Paulo le Premier Commandement de la Capitale (PCC), la plus importante organisation criminelle d'Amérique Latine. En 2002, le PCC abandonne les formes classiques de contrôle territorial armé et de leadership personnalisé pour devenir une fraternité secrète, véritable « franc-maçonnerie » des marchés illégaux, décentralisée et sans direction clairement incarnée. Là où la première génération des groupes criminels latino-américains, incarnée par les cartels colombiens ou le Commandement rouge de Rio, privilégiait l'occupation armée des territoires et l'extorsion, la seconde génération, dont le PCC est l'exemple le plus abouti, cherche plutôt à réguler les chaînes de valeur illégales : production, logistique, distribution et gouvernance des marchés.

Entrois décennies, l'emprise du PCC s'est étendue bien au-delà des prisons de São Paulo. Il régule la violence dans les quartiers périphériques, impose des règles de conduite, arbitre les conflits, fixe les prix sur les marchés illégaux et intensifie la corruption policière. Il contrôle aussi des points logistiques essentiels à la circulation des drogues et des armes à feu, du port de Santos aux frontières avec la Bolivie, le Paraguay et le Venezuela, tout en nouant des partenariats avec des réseaux criminels européens, africains et asiatiques. Il occupe désormais une position centrale dans le trafic transatlantique de cocaïne. Sa capacité à utiliser la coercition est considérable, même si la guerre qui l'oppose à l'État est devenue moins visible.

Face à cette mutation, les réponses politiques restent largement décalées. La gauche continue de considérer la sécurité comme un simple sous-produit des inégalités sociales plutôt que comme un secteur fondamental de l'action publique. La droite quant à elle occupe l'espace avec une politique de répression violente ciblant avant tout les opérateurs de détail, comme si le Brésil se trouvait encore dans « l'ère de la délinquance ». Ni l'une ni l'autre ne saisit pleinement la structure de la gouvernance criminelle contemporaine ni l'expansion des marchés de protection.

Il en résulte un cercle vicieux. Les forces de l'ordre ne parviennent pas à assurer la sécurité et une partie d'entre elles est impliquée dans des dispositifs de protection de l'illégalité. Elles expliquent leur échec à la fois par la puissance du crime organisé et par les contrôles démocratiques qui entraveraient leur capacité de répression. Elles en appellent à l'augmentation de leurs budgets et à un allègement des mécanismes de contrôle afin de mener plus efficacement la « guerre » contre des organisations criminelles.

L'ère des hommes de main et la politisation de la coercition

C'est dans ce contexte que, depuis les années 2010, un troisième âge de l'histoire de cette guerre urbaine s'est ouvert : « l'ère des hommes de main ». Le terme désigne des agents subalternes de la coercition qui se sont progressivement émancipés de leurs patrons politiques et de leurs supérieurs et sont devenus de véritables entrepreneurs politiques autonomes. Dans les périphéries de São Paulo, où le PCC impose une régulation quotidienne extralégale, une nouvelle configuration s'est fait jour. Des policiers de rang inférieur s'allient à d'anciens justiciers pour former de petites armées privées qui leur permettent de s'enrichir.

Ensemble, ils prennent le contrôle du secteur en plein essor de la sécurité privée, tout en mobilisant des ressources publiques pour mener leur « guerre contre la criminalité ». Chaque jour plus puissants et légitimes parmi les classes moyennes et populaires, ils renforcent leur capacité de négociation avec les acteurs criminels, qu'ils extorquent tout en leur permettant de poursuivre leurs activités.

Ces hommes de main combinent une idéologie militarisée et des pratiques économiques ultralibérales, et sont devenus des figures centrales de l'extrême droite brésilienne. Avec l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro en 2019, ils ont eu accès à des ressources publiques considérables et sont même parfois parvenus à accéder au pouvoir dans certains des principaux États fédérés, brouillant encore un peu plus la frontière entre État, marché et activités criminelles.

Parties de São Paulo, ces formes de collusion ne s'y limitent plus. On a désormais affaire à un réseau national d'acteurs issus du monde de la sécurité publique, désormais structuré politiquement par l'extrême droite et inséré dans des circulations transnationales. Le pouvoir de ce réseau est aujourd'hui largement accepté, voire légitimé par une société brésilienne profondément marquée par des expériences répétées d'insécurité et de violence.



Corps alignés au sol à la suite d'une opération policière meurtrière contre le trafic de drogue dans la favela de Penha, à Rio de Janeiro, Brésil, October 29, 2025. © RICARDO MORAES / REUTERS.

Pendant ce temps, la fiction d'une opposition frontale entre le crime organisé et les forces de l'ordre prévaut encore dans l'opinion, ce qui conforte des stratégies policières visant principalement les échelons inférieurs des marchés illicites sans s'attaquer au PCC ou aux autres groupes du crime organisé, et encore moins aux acteurs politiques et économiques corrompus. Les exécutants arrêtés ou tués sont rapidement remplacés, et les organisations continuent de fonctionner, en prison comme à l'extérieur.

L'autonomisation de ces acteurs armés – organisations criminelles et hommes de main – a profondément transformé la scène politique et l'État brésiliens. Devenus à la fois entrepreneurs de la coercition et acteurs institutionnels, les hommes de main ont transformé la coercition en capital électoral. Portés par la radicalisation de la droite, d'anciens justiciers et policiers accèdent ainsi à des mandats et au sommet de l'appareil sécuritaire. À São Paulo, le secrétaire à la Sécurité publique, le plus haut responsable gouvernemental dans le domaine, en fonction depuis 2023, est impliqué dans seize exécutions douteuses intervenues alors qu'il officiait au sein de la police militaire. Et il se vante d'avoir un bilan encore plus élevé. La violence autrefois dissimulée devient ainsi une ressource ouvertement revendiquée dans l'espace public.

On a ainsi progressivement vu émerger une nouvelle élite politique qui promet à la fois de débarrasser le pays de la corruption des anciens dirigeants et d'éradiquer le crime organisé. Elle se présente comme l'avant-garde d'une restauration morale, voire d'une « contre-révolution » et légitime un état d'exception diffus au nom d'une guerre permanente contre la criminalité. À l'échelle nationale, cette recomposition est manifeste : de Michel Temer¹ à Jair Bolsonaro,

en passant par Alexandre de Moraes², Hamilton Mourão³ ou Tarcísio de Freitas⁴, les figures issues de l'univers sécuritaire occupent des positions centrales. Leur langage et leur légitimité s'ancrent dans cette économie de la coercition devenue véritable matrice politique.

La montée en puissance de ces figures bouleverse la grammaire de la jeune démocratie brésilienne, qui depuis les années 1980 était parvenue à se stabiliser et dans laquelle les identifications partisans étaient fortement articulées à l'appartenance de classe. L'émergence d'un pôle structuré autour des hommes de main devenus entrepreneurs de la sécurité, largement rassemblés à l'extrême droite, recompose cet espace et conduit à des alliances auparavant improbables. Pour contenir cette dérive à l'extrême droite, des élites libérales s'allient par exemple à des forces syndicales, moins autour d'un projet partagé que dans le rejet de ces nouveaux concurrents.

Dans les marges des villes, les affrontements entre groupes armés locaux et forces coercitives autonomisées se poursuivent. Dans ce contexte, la conception de la sécurité comme guerre s'enracine. Cette réalité s'est imposée de manière cruelle en octobre 2025, non plus à São Paulo mais à Rio de Janeiro cette fois. Ce jour-là, une opération policière de grande ampleur dans une favela a fait 119 morts, rencontrant une approbation sociale massive et un large soutien politique à l'extrême droite. _

2 | Ministre de la justice puis juge du Tribunal suprême brésilien qui a condamné Jair Bolsonaro.

3 | Général de réserve après quarante-six années dans l'armée, il a été vice-président de Jair Bolsonaro de 2019 à 2022 et siège depuis 2023 au Sénat pour le Rio Grande do Sul.

4 | Ancien capitaine de l'armée et ministre des Infrastructures de Jair Bolsonaro, il est gouverneur de l'État de São Paulo depuis 2023 et l'une des principales figures de la droite bolsonariste.

1 | Juriste et dirigeant du centre droit, il a été vice-président de Dilma Rousseff avant de lui succéder à la présidence de la République entre 2016 et 2018, à la suite de sa destitution.

300 000 lieues sous les mers

ANTONIN DUBERNARD

En 1780, à bord de l'*Hermione*, le marquis de La Fayette a relié les côtes de la Charente-Maritime à Boston en 38 jours environ. Aujourd'hui, ces mêmes rivages du Massachusetts sont connectés en permanence aux côtes aquitaines par le câble Amitié qui permet depuis 2023 aux informations de traverser l'Atlantique en 34 millisecondes, soit près de cent millions de fois plus vite que ne l'avait fait l'*Hermione*.

Ce câble, fonctionnel depuis 2023 et long de 6 800 kilomètres, relie ainsi Lynn côté américain au Porge, avec une branche vers le Royaume-Uni. Il s'ajoute ainsi à la vingtaine de câbles opérationnels traversant l'Atlantique Nord. Au total, ce sont plus de 600 câbles d'une longueur totale d'environ 1,5 million de kilomètres (soit plus de 300 000 lieues) qui font transiter au fond des mers et des océans entre 95 % et 99 % (selon les sources) du trafic de données intercontinental.

Du télégraphe à la fibre optique

Dès le milieu du XIX^e siècle, de premiers câbles franchissent la Manche (1851), puis l'Atlantique (1858). C'est l'essor du télégraphe qui permet de se passer du bateau et de transmettre en quelques minutes un message vers un autre continent. Les câbles sont tirés sur les routes coloniales et commerciales, avec le soutien des empires.

Ce sont des outils économiques, mais aussi une projection des pouvoirs

coloniaux, en particulier britanniques et étasuniens. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, 24 des 30 bateaux câbliers en circulation appartenaient à des compagnies britanniques. Dans le même temps, entre 1901 et 1903, le premier câble transpacifique est tiré depuis San Francisco, vers les Philippines en passant par Hawaï et Guam, trois territoires annexés par les États-Unis dans les années précédentes.

Un siècle et demi plus tard, à l'ère pourtant des satellites de télécommunications, le câble sous-marin demeure le mode le plus efficace et le plus utilisé pour l'internet mondial. La fibre optique aujourd'hui utilisée est constituée de fils de verre très fins dans lesquels circule un signal lumineux. Elle permet d'atteindre des vitesses de circulation de l'information de l'ordre de 200 000 km/s, soit deux tiers du maximum absolu (300 000 km/s, vitesse de la lumière dans le vide).

Un satellite géostationnaire orbite à 36 000 km d'altitude ; y transiter, outre une capacité bien inférieure à celle des câbles, rallonge énormément les distances, et donc le temps de transmission de l'information – qu'on appelle aussi latence. Les constellations récentes de satellites en orbite basse, comme Starlink, OneWeb ou Guowang qui circulent à des altitudes comprises entre 500 et 1 200 km, pourraient théoriquement permettre des latences compétitives. Cependant,

elles demeurent moins capacitaires, moins fiables et renvoient le plus souvent l'information émise par un utilisateur vers un relai au sol, à partir duquel elle traverse ensuite la planète par câble sous-marin.

Une carte héritée du XIX^e siècle

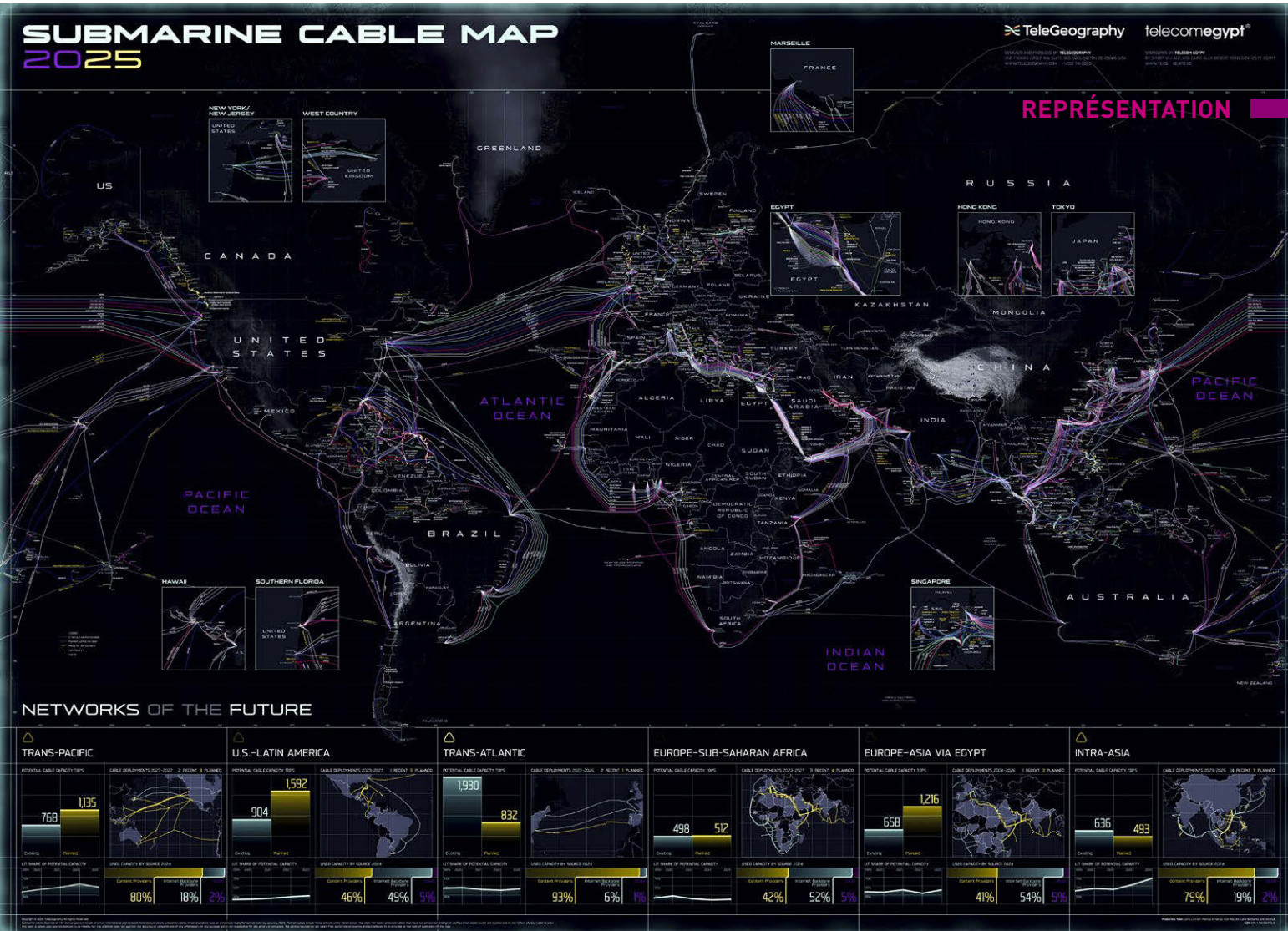
Si la technologie a beaucoup évolué depuis le premier câble transatlantique, la carte actuelle des câbles sous-marins demeure très similaire à celle des câbles télégraphiques. Les différentes générations de câbles – télégraphiques dès le XIX^e siècle, coaxiaux pour le téléphone, le fax et l'internet après la Seconde Guerre mondiale et fibres optiques depuis la fin du XX^e siècle – se sont succédé sur des itinéraires éprouvés et fiables.

En effet, les câbles sous-marins sont soumis à des aléas. Ceux-ci peuvent être d'origine naturelle (vagues et courants principalement, mais aussi volcanisme ou interactions avec la faune marine) ou humaine (instabilité politique, guerres, actes de malveillance, mais surtout les ancrages et les chaluts, qui occasionnent aujourd'hui l'écrasante majorité des incidents). Il était donc sécurisant et économiquement rationnel de tendre de nouveaux câbles sur des itinéraires éprouvés, avec très peu de défaillances.

Malgré ces aléas sous l'eau, les câbles y demeurent moins vulnérables aux activités humaines que sur la terre ferme : la mer isole, protège. Le

SUBMARINE CABLE MAP 2025

TeleGeography telecom egypt



Submarine Cable Map, 2025. Réalisée et produite par TeleGeography, et sponsorisée par Telecom Egypt. Licence CC-BY-SA 4.0.

tracé maritime est privilégié le long de côtes morcelées par la topographie, qu'il s'agisse de fjords (Norvège, Alaska, Colombie-Britannique...) ou de zones de mangrove (Caraïbes). Même lorsque le passage par la terre serait possible, plus court et souvent moins onéreux, la mer demeure fréquemment l'option choisie. Ainsi, comme les bateaux dont ils imitent les routes, les câbles longent les continents, et empruntent les principaux détroits du monde (Malacca, mer Rouge – ou Ormuz, où ne circulent pas que du gaz et du pétrole).

L'émergence de hubs portuaires

Si le câble repose sur les fonds marins, voire parfois en-dessous grâce aux outils d'enfouissement permettant de limiter les risques d'accident à proximité des côtes, il doit cependant atterrir à ses extrémités. Historiquement,

les points d'accroche sont avant tout des ports. D'une part, cela permet de se placer à proximité des villes, des acteurs politiques et économiques, notamment les compagnies maritimes, et des infrastructures de télécommunications existantes. D'autre part, cela procède également de critères de sélection géologiques et topographiques identiques. Le trafic maritime comme le câble de communication « requièrent [...] une transition douce entre la mer et la terre¹ ».

Les trafics étant de plus en plus importants, et les opérateurs privés multiples (consortium de compagnies de télécommunications, géants du numérique...), les câbles sont de plus en plus nombreux, parfois parallèles sur des mêmes routes. Entre l'Europe et l'Amérique du Nord, alors que de nouveaux câbles sont en projet, la

capacité cumulée est d'environ 2 péta-bits par seconde², utilisés en moyenne à moins de 50 % de leur capacité – permettant la résilience en cas d'incident ou de maintenance, et l'anticipation de besoins de plus en plus grands.

Ces facteurs géographiques favorables, et un effet d'entraînement dû à la préexistence d'infrastructures et à l'installation d'un écosystème du numérique (entreprises, *data centers*...), favorisent l'émergence de hubs vers lesquels convergent beaucoup de câbles comme Djibouti, Singapour, Busan ou, en France, Marseille. À la confluence de l'Europe de l'Ouest, et du monde méditerranéen, c'est le port historique vers l'empire colonial français et le canal de Suez. C'est aussi depuis cette ville que les premiers

² | 2 péta-bits par seconde = 2 000 téra-bits par seconde = 2 000 000 000 000 000 bits par seconde.

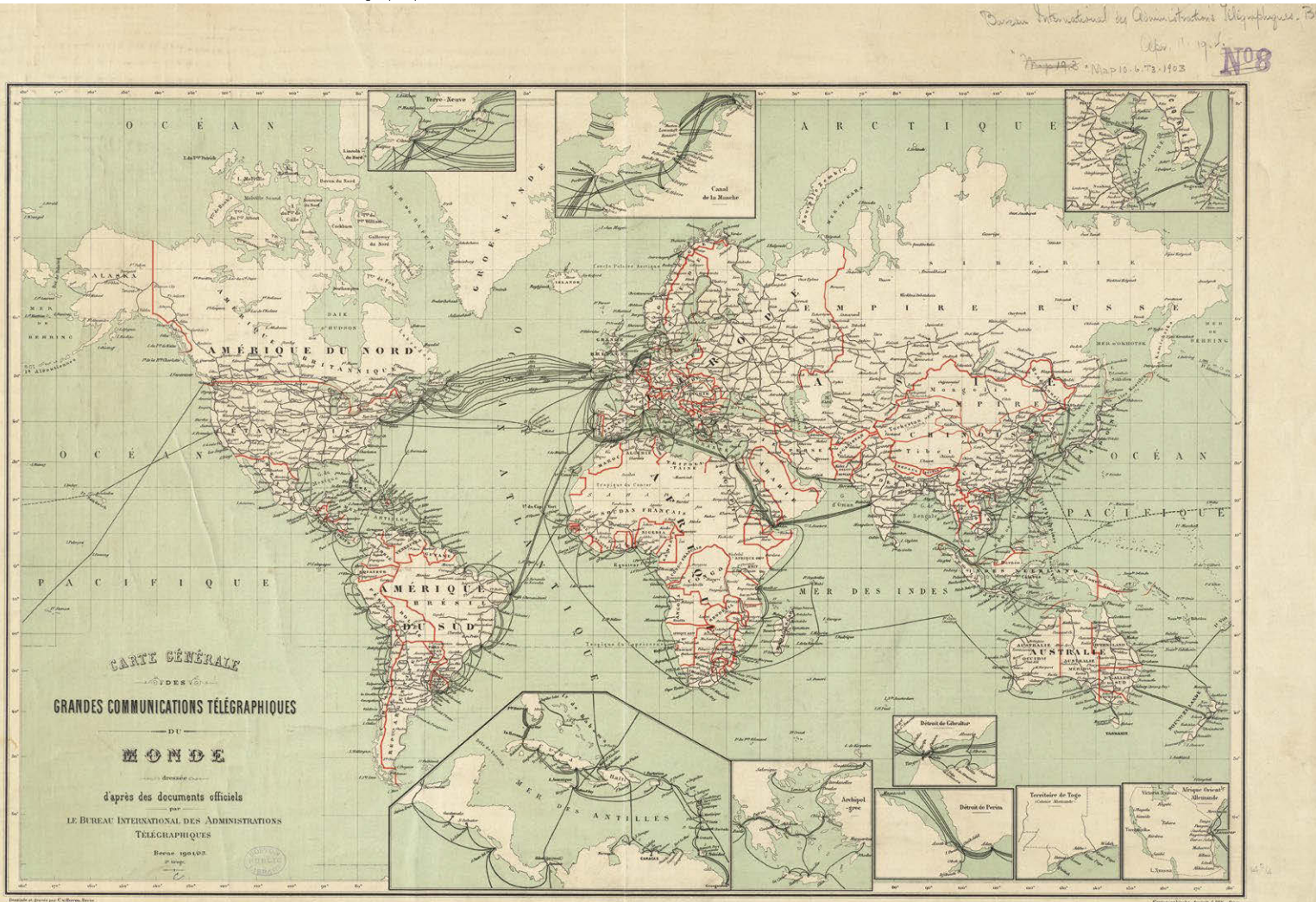
câbles télégraphiques transméditerranéens ont été tirés, vers l'Algérie dès les années 1870. Un siècle et demi plus tard, c'est toujours un hub majeur des flux entre l'Europe d'une part et l'Afrique et l'Asie, via le canal de Suez, d'autre part.

De la même façon, dans le Pacifique, Hawaï et Guam voient encore transiter en 2026 une part importante des flux circulant entre les Amériques et les continents asiatique et océanien. Il faudra attendre 1991 pour voir construit le premier câble direct entre

la partie continentale des États-Unis et le Japon. Aujourd'hui la multiplication des échanges et des acteurs, ainsi que les besoins de routes plus courtes, notamment liés à la recherche de latences toujours plus faibles pour des échanges financiers à la milliseconde près, sont en effet davantage favorables au choix de nouveaux itinéraires. Néanmoins, dans leur grande majorité, les réseaux de câbles sous-marins obéissent toujours à des logiques géographiques anciennes : les routes coloniales stratégiques, éprouvées pendant des décennies et

connectées à des nœuds stratégiques, continueront durablement à concentrer le trafic mondial de données. ■

Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, 1901, Bureau International des Administrations Télégraphiques, Berne.



Les 20 ans du « Prix de thèse sur la ville »

SANDRINE VAUCELLE

Depuis 20 ans, le Prix de thèse sur la ville (PTV) récompense les meilleures thèses de doctorat réalisées sur la ville et le fait urbain. Ce concours, créé en 2006, est organisé par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU Internationale) et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) rattaché au ministère de la Transition écologique. Quelle est cette jeune recherche urbaine qui se mobilise pour concourir au PTV ? Pour dresser à grands traits ce portrait, nous allons présenter deux types d'informations : une synthèse d'éléments chiffrés que nous avons sélectionnés dans différents documents produits par les organisateurs du PTV et une courte présentation du colloque organisé pour l'anniversaire du Prix en mars 2026.

Plus de 1 500 thèses sur la ville et 60 lauréats en 21 éditions

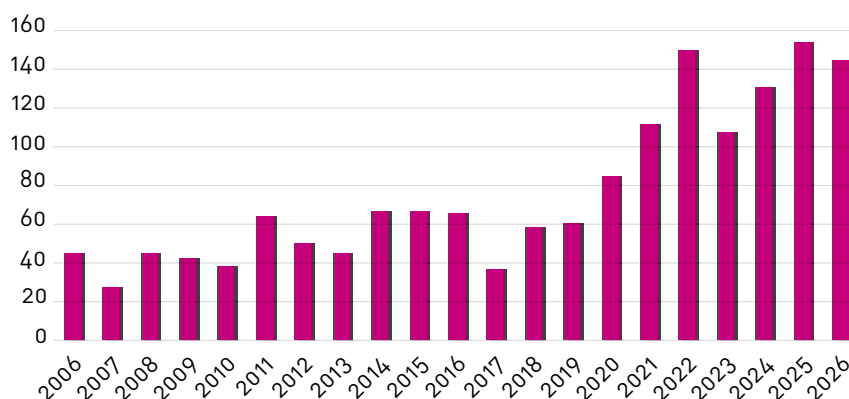
Alors que le nombre de doctorants en sciences humaines et sociales (SHS) subit une érosion régulière, le prix connaît une renommée et un succès croissants : le nombre de candidatures est passé d'une quarantaine en moyenne pendant la première décennie, à 130 dans les années 2020. Pour les jeunes docteurs, ce prix est attractif pour son effet levier escompté en début de carrière. Avec l'édition 2026, le nombre total de candidats au PTV

s'élève à 1567 et, en effectifs cumulés, il y a eu autant de candidats ces 6 dernières années que pour les 15 premières éditions.

Le jury du PTV est composé paritairement de scientifiques émérites (chercheurs et enseignants-chercheurs) et de praticiens engagés dans la production et la gestion de la ville. Plusieurs critères permettent de sélectionner des thèses innovantes sur la ville ou le fait urbain : des thèses qui proposent une approche théorique et critique, avec une dimension spatiale, un caractère concret ou opérationnel et une réflexion sur et/ou tournée vers l'action.

Les thèses sont inscrites dans une variété de disciplines : géographie, sociologie, architecture, urbanisme, histoire et science politique. Chaque année le jury attribue un grand prix, ainsi que des prix spéciaux (un à trois selon les éditions) : 60 lauréats ont ainsi été récompensés entre 2006 et 2026. 65 % d'entre eux ont réalisé leur thèse dans des établissements franciliens et 35 % dans une université de province. Ce ratio reflète la surreprésentation parisienne dans les effectifs de la recherche française. Si le PTV est ouvert aux jeunes docteurs francophones, leurs thèses sont rarement primées.

1 567 candidats au PTV de 2006 à 2026



Le nombre de candidats au PTV entre 2006 et 2026. © S. Vaucelle, d'après données PUCA.

La sélection s'effectue en deux temps : en 2026, sur les 141 thèses candidates, le jury a retenu 26 thèses pour un examen approfondi au second tour. Les deux tiers d'entre elles sont co-encadrées par deux directeurs ou directrices de thèse : ce qui était rare devient majoritaire et permet une ouverture scientifique ou méthodologique pour aborder des sujets à la croisée de deux thématiques ou de deux champs disciplinaires. Toutes ces listes du PTV permettent de voir l'évolution des lignes de force de la jeune recherche urbaine et les évolutions thématiques sur deux décennies, autant de sujets qui étaient au cœur des réflexions de la journée dédiée aux 20 ans du PTV.

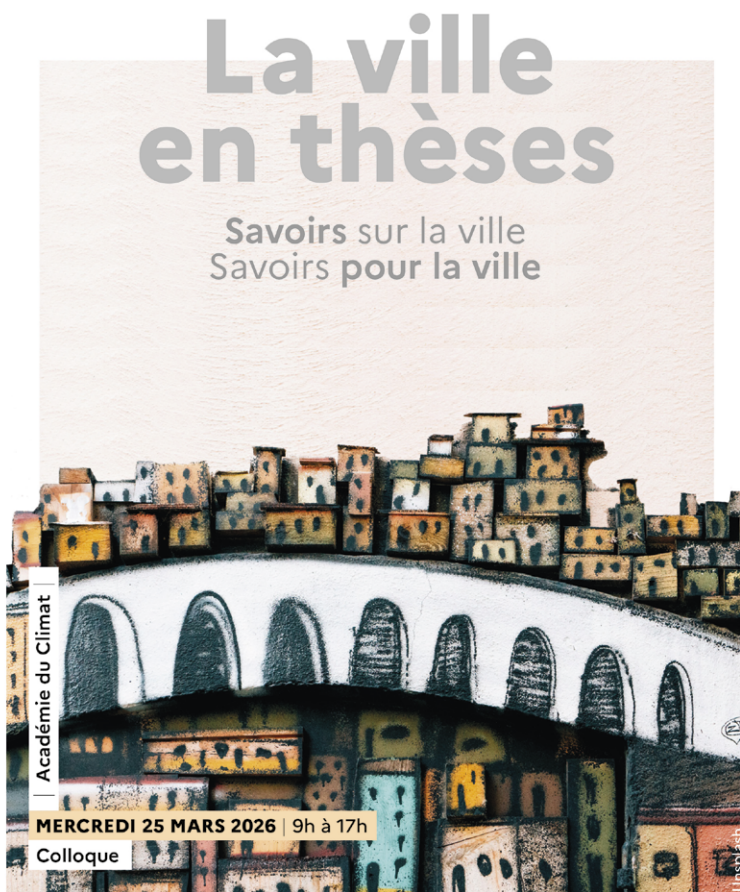
« La ville en thèses »

À l'occasion de ce 20^e anniversaire, un colloque « La ville en thèses » s'est tenu à Paris le 25 mars 2026 : plus de 150 participants se sont réunis à l'Académie du Climat. Les organisateurs du PTV ont choisi un lieu désormais emblématique dans le quartier du Marais : l'ancienne mairie du 4^e arrondissement rénovée en 2021 par la Ville de Paris pour accueillir un FabLab, un démonstrateur d'écoconstruction, des espaces pédagogiques, des activités dans la cour végétalisée...

En ouverture du colloque, Philippe Mazenc (ministère de la Transition écologique) a insisté sur l'importance de mettre en lien savoirs et actions, recherches et politiques urbaines pour relever les grands défis écologiques. Pour lui, les réponses sont techniques bien sûr, mais aussi sociales, culturelles et politiques : « par vos travaux, vous éclairez nos choix ».

Marc Dumont (APERAU Internationale) a rappelé que la lauréate de la première édition était Agnès Berland-Berthon pour sa thèse soutenue à Bordeaux « La démolition des ensembles de logements sociaux : l'urbanisme entre scènes et coulisses ». Il a retracé l'évolution des grandes thématiques de recherche : la première décennie était marquée par la mondialisation et le règne de l'urbain, par une métropolisation triomphante, puis se sont affirmés

la logique du projet et le retour de la ville européenne. Deux grands débats scientifiques se sont aussi ouverts : des luttes sociales ont conduit à une nouvelle critique sociale, puis la question écologique a pris à revers l'urbain. Tout ceci a conduit à l'augmentation des travaux sur les vulnérabilités urbaines. La montée en puissance des questions écologiques se lit dans la part des thèses qui y sont consacrées (35 % en 2025, contre 10 % avant) ; en



revanche la part des travaux consacrés à de grandes infrastructures, notamment de transport, diminue (20 à 25 % des thèses dans la première décennie, 5 à 6 % aujourd'hui). Marc Dumont a souligné que les thèses CIFRE, de plus en plus nombreuses, permettent une recherche urbaine plus ouverte et plus engagée. Il a enfin constaté l'évolution vers une recherche urbaine plus critique, de plus en plus engagée et militante.

Savoirs sur la ville, savoirs pour la ville

Cinq tables rondes, réunissant des chercheurs, des praticiens et des lauréats, se sont succédé ensuite pour creuser les grandes thématiques abordées pendant ces deux décennies. Stéphanie Vermeersch (université Paris Ouest Nanterre) présidait la première table ronde sur « la permanence (renouvelée) de la question sociale ». À partir des 150 thèses inscrites dans ce champ, elle a montré comment l'urbanisation des modes de vie conduit à une généralisation des questions sociales et comment se renforce la capacité à penser une ville à la fois plus inclusive et plus inhospitalière. La deuxième table ronde présidée par Nathalie Blanc (université Paris Cité) a débattu de « la (trop) lente émergence de la question écologique ». Dans un corpus d'environ 150 thèses, un nombre encore faible de thèses porte sur la question sociale-écologique dans les zones urbaines ou sur le non-humain biologique en ville. Les travaux les plus nombreux étudient les ressources et leur gouvernance, ou adoptent des approches métaboliques. La troisième table ronde interrogeait « le retour de la matérialité urbaine », présidée Sabine Barles (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) qui prône une interdisciplinarité

radicale. Après les approches sur les grandes infrastructures qui ont longtemps marqué les recherches urbaines, des changements sont en cours. Les thèses de 2006 s'intéressaient à la gouvernance, aux politiques publiques ou aux conflits autour des équipements : la matérialité était sous-jacente, mais pas étudiée en tant que telle, comme c'est davantage le cas aujourd'hui. La quatrième table ronde présidée par Laurent Devisme (Nantes Université) portait sur « les nouvelles figures de l'engagement » et entendait problématiser le rapport entre recherche et engagement en interrogeant les temporalités et les formes d'une recherche responsable et durable. La dernière table ronde présidée par Marc Dumont (université de Lille) a abordé la recherche urbaine sous le prisme de son internationalisation : il est important de porter le regard vers les villes du Sud, quand les climats chauds tendent à remonter en latitude.

En conclusion du colloque, Sylvain Rotillon (secrétaire permanent du PUCA) s'interrogeait : dans un contexte de montée des incertitudes, comment produire des savoirs qui ne s'appuient plus sur ce que l'on connaissait ? Il a insisté sur un enjeu important pour le PUCA, celui de réfléchir à la façon de passer de la recherche à l'action publique avec des « savoirs actionnables », y compris au niveau local. Pour avancer collectivement différemment, il a invité à engager de nouvelles recherches, avec de nouvelles approches et de nouvelles prospectives. —

POUR ALLER PLUS LOIN

- Site de l'APERAU Internationale : tableau synoptique 2006-2024 (lauréats, encadrement de thèse, établissement et discipline) ; document de synthèse 2006-2024 (résumés, URL des thèses lauréates) : <https://www.aperau.net/prix-de-la-these-sur-la-ville/>
- Site du PUCA : une page dédiée à chaque édition (livret annuel présentant les lauréats et leur thèse) : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/prix-de-these-sur-la-ville-r53.html>
- Le colloque « La ville en thèses » organisé à l'Académie du Climat : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/colloque-la-ville-en-theses-savoirs-sur-la-ville-a2948.html>

Ménagement

SOPHIE HADDAK-BAYCE

Artificialisation des sols, vulnérabilité climatique, tensions sociales et foncières, limites des ressources, évolutions des modes de vie, attentes citoyennes : ces constats invitent à interroger les fondements mêmes de l'aménagement tel qu'il s'est construit au XX^e siècle. Dans ce contexte, la notion de ménagement émerge comme une clé de lecture pertinente pour penser l'évolution des pratiques.

Développé notamment par le philosophe Thierry Paquot, le ménagement renvoie à l'attitude consistant à « prendre soin » des habitants, des lieux, du vivant et des choses¹. L'étymologie éclaire cette posture : aménager dérive de ménager, lui-même issu du verbe ancien manoir, signifiant habiter. Ménager s'inscrit ainsi dans une relation directe à l'habiter : administrer avec attention un milieu qui préexiste, plutôt que le transformer comme un simple support².

L'apparition du ménagement dans le champ de l'aménagement du territoire, dès les années 1980, traduit une prise de distance progressive avec un modèle fondé sur l'expansion, la performance quantitative et la maîtrise technique. Face aux effets cumulés de

l'artificialisation des sols, de la spécialisation fonctionnelle et de la dépendance aux énergies fossiles, parler de ménagement revient à reconnaître la finitude des territoires et la valeur du « déjà-là » comme ressource première pour faire projet³.

Architecte et théoricien d'une approche éco-responsable du projet architectural et urbain, Philippe Madec a largement contribué à donner une épaisseur conceptuelle à cette approche. Ménager le réel tout en l'agençant implique de renoncer à la table rase, de travailler l'ajustement et la retenue : faire avec l'existant, accepter les limites, composer avec les dynamiques écologiques et sociales⁴. Pour l'action publique, cette posture met en avant le rôle du diagnostic fin, du temps long et de la construction collective des projets.

Dans cette perspective, le ménagement propose une approche relationnelle du territoire, que le géographe Augustin Berque relie à l'idée d'adéquation réciproque entre les sociétés et leurs milieux⁵. Il ne s'agit ni de figer les territoires dans une conservation patrimoniale, ni de multiplier les interventions

dites « vertueuses », mais de laisser de la place aux usages, aux évolutions, aux capacités d'appropriation locale et aux inconnues de demain.

Portée notamment par le Mouvement de la Frugalité, cette approche trouve aujourd'hui des résonances concrètes dans les politiques territoriales : priorité donnée à l'existant, recyclage urbain, sobriété foncière, remise en question des grands projets, mutualisation des fonctions, urbanisme circulaire ou tactique⁶. Elle interroge également les modèles économiques de l'aménagement, en valorisant la qualité, la durée et le soin plutôt que la production continue, massifiée et uniformisée.

Le ménagement constitue finalement moins un cadre normatif qu'une boussole stratégique. Il invite à renouveler les outils d'observation, d'aide à la décision et de coconstruction, en intégrant davantage les enjeux écologiques, sociaux et d'usages. En ce sens, il contribue à repositionner le projet territorial comme un art de l'équilibre : entre global et local, temps court et long, action et retenue, transformation et préservation, expertise et démocratie. —

3 | R. Brunet, *La France : un territoire à ménager*, 1994.

4 | P. Madec, *Entre nature et démocratie : l'aménagement du monde*, 2002.

5 | A. Berque, *Glossaire de mésologie*, 2018.

6 | Mouvement de la Frugalité (dir.), *Commune frugale, la révolution du ménagement*, 2022.

1 | T. Paquot, *Ménager le ménagement*, 2021.

2 | T. Paquot, *L'urbanisme, c'est notre affaire I*, 2014.

Clément Reversé

La vie de cassos

Jeunes ruraux en survie

Le Bord de l'Eau, collection Documents, septembre 2025, 240 p.

Dans *La vie de cassos*, Clément Reversé explore les trajectoires de jeunes ruraux non diplômés. À partir d'enquêtes menées en Gironde, Charente et Creuse, il montre comment ces jeunes cumulent plusieurs formes de domination : des parcours familiaux parfois chaotiques, l'échec scolaire, la précarité professionnelle et la stigmatisation sociale au sein même des classes populaires. Le terme de « cassos » ne renvoie pas ici à une marginalité totalement extérieure au travail : au contraire, ces jeunes cherchent à s'insérer professionnellement, souvent au prix d'emplois précaires ou de débrouilles informelles. Très pragmatiques, voire résignés quant à leur avenir professionnel, ils ne regardent pas vers le haut mais cherchent avant tout à maintenir la position sociale de leurs parents.

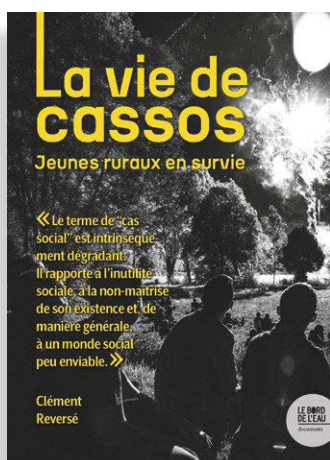
L'ouvrage apporte un contrepoint important à une littérature centrée sur les quartiers populaires des métropoles ou sur les classes populaires rurales les mieux intégrées. Clément Reversé, comme Benoît Coquard¹, s'intéresse à ceux qui restent, mais va plus loin en décrivant la vie de ceux qui demeurent en marge des réseaux de sociabilité valorisés : jeunes isolés, déscolarisés précocement, éloignés du sport, des études longues et des trajectoires ascendantes. Il montre notamment que le décrochage scolaire relève moins d'une opposition frontale que d'une lente dégradation de l'image de soi du fait de la violence symbolique infligée par l'institution école. S'ensuit une période de flottement entre deux âges sociaux : les jeunes profitent des derniers feux de leur jeunesse, s'éloignent de leurs amis poursuivant leurs études, puis tentent d'accumuler un capital d'employabilité (permis, véhicule, expériences professionnelles...). Dans les territoires étudiés, non enclavés mais en marge des dynamiques économiques environnantes, l'emploi est souvent plus accessible qu'en ville mais instable, si bien que la précarité devient une condition durable plutôt qu'une étape transitoire. Les plus « employables » sont ceux capables de répondre immédiatement aux exigences des recruteurs, quitte à tomber dans des « trappes à la précarité » (Bellit, 2014). La famille joue un rôle ambivalent : refuge en cas de grandes difficultés, elle limite aussi la mobilité et les possibles des jeunes.

Une des principales récurrences de l'ouvrage est la désignation par les jeunes interrogés, eux-mêmes stigmatisés dans les réseaux d'interconnaissance locaux, d'une « minorité du pire » : les « assistés ». Certains ont beau accepter, par résignation, leur désignation de « cassos », ils refusent d'être assimilés à cette autre catégorie, plus fantasmée que constatée sur le terrain, supposée vivre des aides sociales et qui serait mieux rémunérée que de jeunes travailleurs précaires. Elle crée une autre fragmentation interne aux classes populaires et peut conduire au non-recours à certains dispositifs d'aide, mobilisés seulement lorsqu'il en va de la survie du jeune.

Étonnamment, certains se tournent avec plus de facilité vers l'économie informelle (petit trafic de drogue ou prostitution).

Sans misérabilisme, *La vie de cassos* documente le revers de la médaille de la massification du baccalauréat, et du travail disponible en « traversant la rue » : une jeunesse marquée par l'entre-deux, ni pleinement intégrée, ni totalement exclue. En éclairant les transformations contemporaines des classes populaires rurales, la fragilisation des parcours d'entrée dans l'âge adulte et l'absence de conscience collective face à des difficultés pourtant largement partagées, Clément Reversé offre un regard compréhensif sur cette population souvent invisibilisée ou essentialisée, et nous invite à nous questionner quant à nos propres privilèges métropolitains.

Benjamin Corchuan



1 | B. Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, coll. L'univers des faits, 2019, 216 p.

Jessica Brandler-Weinreb

Enfants, sujets politiques

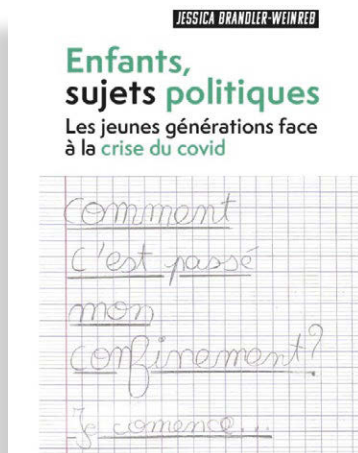
Les jeunes générations face à la crise du covid

Éditions du Croquant, hors collection, 2025, 204 p.

Jessica Brandler nous ramène quelques années en arrière, pendant la crise du covid-19, et nous livre les vécus d'enfants entre 10 et 13 ans d'un quartier populaire de la métropole bordelaise en s'appuyant sur leurs expériences et leurs mots. Créé à partir de récits individuels et hétérogènes, cet ouvrage nous raconte l'expérience collective de ces pré-ados et laisse place à leur parole comme sujets à part entière, acteurs de notre société. Grâce à des canaux d'enquête innovants par leur degré de mobilisation de la maîtrise d'usage et de la participation, la chercheuse dépasse l'invisibilisation produite par les « grandes personnes » quand il s'agit de parler de l'expérience adolescente. De la chambre à l'immeuble puis au quartier, le récit de cette crise qui dura plus de deux ans montre comment la qualité des environnements influence profondément le quotidien ; piqure de rappel bienvenue auprès des adultes qui fabriquent ces espaces. Du plus intime – le chez-soi – au plus public – la rue, l'espace vert ou l'école –, l'impossibilité de quitter ou au contraire d'occuper les espaces qui structurent le quotidien crée une dépendance complète à son espace immédiat. Si les enfants ont pu montrer un certain plaisir au début du confinement, ils ont très vite été confrontés à des difficultés plus ou moins importantes en fonction de leur lieu de vie donc, mais aussi de leur structure familiale ou de leur genre. Entre repos et privation de liberté, c'est surtout la perte de repères qui domine avec l'amointrissement des relations extra-familiales. Ils font part de petits gestes de solidarité et d'un maintien des liens par le biais des sociabilités virtuelles, mais le sentiment de solitude émane des pages des carnets et des ateliers collectifs, y compris dans des familles avec des fratries. Comment peut-on se sentir seul tout en étant entouré ? De nombreux défis émaillent ainsi le récit de cette période, la vie enfermée bien sûr, la poursuite de la scolarité à la maison impliquant la disponibilité des parents, l'accès aux moyens numériques ou encore les responsabilités ménagères ou les soins auprès des plus jeunes. Les pré-adolescents démontrent, au fil des pages, leur capacité à verbaliser leurs besoins, tout en ayant conscience des freins qu'ils ont rencontrés pour y répondre – règles sanitaires, contrôle parental, etc. Ces jeunes font régulièrement part des règles gouvernementales mises en place pour lutter contre la

propagation de la maladie avec une conscience accrue des risques et de leur responsabilité individuelle – tomber malade, contaminer un proche, être en contact avec la perspective de la mort – tout cela sans avoir eu d'espace pour l'exprimer. Le sentiment d'injustice se révèle également, malgré le jeune âge des participants, face à des règles vécues comme manquant de cohérence et provoquant une désertification de l'espace public du quartier seulement fréquenté par la police. « On nous a juste enlevé le temps de vivre » fait partie de ces phrases relevées pour parler du couvre-feu qui en marque la violence sur la vie intime. Pendant deux ans, une génération n'a plus eu accès à ses amis, à ses grands-parents, à la fête et aux célébrations, en bref à l'appartenance et au collectif, voire parfois au contact physique élémentaire dans la cellule familiale. Cet ouvrage nourrit notre mémoire collective par des enseignements pour mieux prendre en compte ce public mais agit aussi comme un plaidoyer en faveur de politiques publiques par la jeunesse populaire – pour la jeunesse populaire.

Marie Duchêne



CAhiers de la MÉTROPOLE BORDELAISE

LES AUTEURS

- p. 37 | **Francesca Artoli**
maîtresse de conférences à l'École d'urbanisme de Paris et chercheuse au Lab'Urba, université Paris-Est-Créteil.
- p. 34 | **Pierre Bergel**
professeur de géographie urbaine et sociale à l'université de Caen, chercheur au laboratoire ES0.
- p. 22 | **Marcelin Boudeau**
géomaticien à l'a-urba.
- p. 13 | **Dimitri Boutleux**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba
- p. 67 | **Benjamin Corchuan**
étudiant en master 2 Stratégies et Gouvernances Métropolitaines (SGM) à Sciences Po Bordeaux.
- p. 17 | **François Cougoule**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.
- p. 44 | **Patrick Dieudonné**
maître de conférence émérite à l'Institut de Géoarchitecture à Brest.
- p. 60 | **Antonin Dubernard**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.
- p. 68 | **Marie Duchêne**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.
- p. 57 | **Gabriel Feltran**
sociologue du crime. Directeur de Recherche au CNRS rattaché au CEE Sciences Po.
- p. 54 | **Gilles Ferragu**
maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris Nanterre / ISP.
- p. 26 | **Nathanaël Fournier**
économiste, chargé d'études à l'a-urba.

- p. 23, 30 | **Patrice Godier**
sociologue.
- p. 29, 66 | **Sophie Haddak-Bayce**
architecte-urbaniste, directrice de l'équipe Usages et qualité de vie à l'a-urba.
- p. 20 | **Morane Le Gallic**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.
- p. 52 | **Dorothée Lobry**
docteure en stratégie militaire, cheffe du département Défense, sûreté et sécurité du ministère de la Justice.
- p. 11 | **Thierry Oblet**
sociologue, maître de conférences à l'université de Bordeaux.
- p. 20 | **Claire Philippe**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.
- p. 30, 47, 49 | **Louise Pichon-Collet**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.
- p. 4, 30, 40 | **Gilles Pinson**
professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux.
- p. 8 | **Guillaume Pouyanne**
économiste, maître de conférences à l'université de Bordeaux.
- p. 63 | **Sandrine Vaucelle**
géographe, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

LES ILLUSTRATEURS

- p. 22 | **Olivier Chaput**
graphiste à l'a-urba.
- p. 26 | **Christine Dubart**
graphiste à l'a-urba.
- p. 9, 11 | **Sylvain Tastet**
graphiste à l'a-urba.

LES PHOTOGRAPHES

- p. 2, 21, 39 | **Hélène Dumora**
photographe à l'a-urba.
- couverture | **Bruno Marot**
urbaniste, docteur en politiques urbaines.

#29 | JUILLET 2026

LA VILLE, CHAMP DE BATAILLE

Beyrouth, Sarajevo, Marioupol...
Les villes sont le théâtre de guerres,
aujourd'hui encore plus qu'hier,
dans un monde toujours plus
urbain.

Comment la guerre transforme-t-elle la ville ? Et, inversement, comment la ville façonne-t-elle les formes de la guerre ?

En quoi la ville est-elle un champ de batailles spécifique ? Comment reconstruire, après les combats, non seulement les bâtiments, mais aussi les liens sociaux et les représentations ?

À l'heure où la guerre revient au centre des préoccupations, *CaMBo* propose d'éclairer ces questions en croisant les regards d'historiens, stratèges militaires, urbanistes, géographes et anthropologues.